Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 6 Novembre 1861. Vol. 1. No. XXXII.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant:—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 uillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspésie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verta que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aieut point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la verta qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—sm.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous s'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriéaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Américan House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux sévères* il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurent ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: *Je suis heureux* de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

M Gindle à Master Grover.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaitre au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PROVOST.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, diners ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE VOYAGE EN DILIGENCE.

GRANDEUR ET DECADENCE.

(*Suite.*)

VIII.

Quatre heures et trois quarts.

Quand on doit partir à cinq heures du matin, on a hâte d'achever son sommeil, on se hâte de s'habiller, on se hâte d'arriver au bureau avec armes et bagages. Généralement on arrive trop tôt, et on s'étonne que les heures lentes ne soient pas tenues par une honnête direction à avancer plus vite. Le voyageur pressé maudit cette marche de tortue, comme tout à l'heure il craignait que le cor n'eut sonné le départ en son absence. C'est ce que j'éprouvai. La cour des postes à mon arrivée reposait encore dans un silencieux crépuscule; le bureau était dans l'obscurité; l'infaticable voiture se tenait immobile et sans attelage sous le hangar; un seul être vivant, le garçon d'écurie, était occupé à balayer sous la porte cochère. Dans l'auberge en face, où les voyageurs ont coutume d'attendre le départ, scintillait une mate lueur, et plusieurs ombres apparaissaient aux fenêtres. Je me promenai de haut en bas le long de cet hôtel, sans perdre une seule minute de vue l'entrée des messageries, non plus que la rue par où devait déboucher Bernard. A travers l'aube croissante, j'aperçus assez distinctement une calèche stationnant devant la maison de mon honnête tuteur, à trois cents pas de l'endroit où je faisais sentinelle.

A cet aspect mon sang bouillonna dans mes veines. La diligence me servir à mon gré. Je me souhaitais des ailes pour franchir en un clin d'œil les quinze milles qui me séparaient de Welthronn, arriver en voltigeant autour de la table à thé de mon oncle, et réchauffer en lui le germe de la fraternité que Trubsal et Cie avaient cherché à étouffer par leurs intrigues. Une telle apparition, semblable à celle d'un ange, me semblait devoir disposer mon oncle à tout. Je me figurais dans les bras du nabab bienfaisant dont je ne me rappelais pas les traits, même tant bien que mal, car lorsqu'il nous quitta je n'étais qu'un gamin de huit à neuf ans. Je me voyais par sa main à mes embarras, réinstallé dans la maison de mes pères et réuni à mon aimable Rosine, quand tout à coup.... semblable au présomtueux Icare, je sentis aussi mes ailes se fondre.

En effet, il y avait déjà plusieurs minutes que les trois quarts étaient sonnés, et l'ami Bernard n'apparaissait pas encore. Le bureau était maintenant éclairé, le garçon d'écurie préparait l'attelage, plusieurs voyageurs sortis de l'auberge entouraient la voiture; mais il était encore douteux que je dusse me compter du nombre.

Mon inquiétude et ma mauvaise humeur redoublèrent. Mon petit paquet sous le bras, j'errais d'un coin de la cour dans un autre, et d'un quart de rue à un autre quart, tourmenté par le malin esprit. Mon regard fixe et perçant ne quittait point le chemin de Bernard; mais pouvais-je lui faire violence? Peut-on voir ce qui n'est pas? Quelle humiliation pour moi s'il me fallait, sans partir, retourner chez Sabine, à qui hier soir j'assurrais si consciencieusement avoir retepu une place dans la diligence! Quelle perte incalculable pour mes intérêts, si je laissais s'écouler cette journée sans en profiter! Quelle avance pour les fripons mes ennemis! Mon sort, celui de Rosine, dépendaient de cette voiture. Mais.... la possibilité de partir!

L'horloge de l'hôtel de ville, qui avance à Feldberg de sept minutes sur toutes les autres, sonnait vaiment cinq heures...On attelait. Ma position devenait de plus en plus critique, et si, même à cette minute, je recevais encore l'argent, je n'aurais pas un instant à perdre pour me faire inscrire, car la diligence est de la plus grande ponctualité.

Mais, hélas! mon ami n'arrivait point. La calèche de Trubsal roula devant moi avec fracas. Je ne pus reconnaitre l'individu qu'elle emportait; mais quel autre pouvait-ce être que l'infernal agent qui de sa langue de serpent était chargé de me miner dans l'esprit de mon oncle! Toutes les douleurs d'une lamentable teture me brisaient le cœur et la tête, et quand, à l'aspect d'un sergent de ville qui passait, je me rappelai soudain l'assesseur au tribunal criminel qui m'avait menacé d'un procès de pdice, ainsi que le procureur général décidé à me poursuivre comme méchant folliculaire, c'est alors que mille penées sombres roulèrent dans mon cerveau.

IX.

Numéro six, tonnerre!

Un million !.... si je l'eusse eu je l'aurais en ce moment donné pour une place dans la diligence pour être vite emporté de ce lieu. Et Bernad n'arrivait point avec ses cinq mauvais écus! Mon désespoir s'éternisait. Tout à coup une idée me vint. "E quoi! me demandai-je, si depuis longtemps déjà ton ami était dans cette auberge à attendre?"

J'y courus.

La salle à droite était vide, sinon qu'une personne s'était assoupie dans le fond sur une ottomane. Son sommeil toutefois était assez dur, car elle ne s'éveilla point quand je m'approchai pour l'examiner attentivement. Hélas! ce n'était point Bernard, mais un individu en habits de voyage, avec un manteau et une casquettes à poil. Sa physionomie, que le repos laissait ressortir dans toute sa fidélité naturelle, avait un aspect repoussant. Sa gourmandise, son habitude de la bonne chère, se trahissaient par tout ce qui l'entourait. En effet, le Lucullus sommeillait entre un sancisson de Gœttingue et un flacon de malaga, vidé sans doute trop précipitamment, ce qui paraissait avoir produit sur notre sybarite, peu accoutumé à se lever de bonne heure, l'effet de l'opium.

Je me retirais sans mot dire, songeant tristement à mon ami parjure, et je me disposais à rentrer chez Sabine, quand un facteur, s'élançant vers moi:

C'est vous, monsieur, qui avez retenu le numéro 6? "me demanda-t-il, et, sans attendre ma réponse, il continua: "Voici votre billet, l'expéditeur vient seulement de se lever.

Oui, mon cher, c'est moi, répliquai-je en saisissant le billet d'une main timide. Fort bien....mais le montant de la place?

Tout est réglé, repartit l'employé; vous n'avez plus qu'à vous hâter, car la voiture part à la minute. Donnez moi votre paquet que je le range.

Et, rapide comme la parole, il me l'arrache de dessous le bras et traverse la rue. Brave Bernard, va! pensai-je, comme je t'ai méconnu! Tu avais, même avant mon arrivée, pris ce billet et mérité mon éternelle reconnaissance.

En même temps j'ouvris machinalement le reçu et lus, à la faveur d'une lanterne, un nom tout différent du mien et qui m'étais purfaitement inconnu, celui d'un certain Nuisten!

Tandis que je m'en étonne et pressens dans le fond de mon âme qu'il doit y avoir quelque malentendu et qu'on m'a très-probablement pris pour l'énorme Vitellius qui dormait sur l'ottomane, le sommelier de l'hôtel sort d'une salle à gauche en me souriant, me souhaite un bon voyage, clôt en bâillant la porte de la chambre où ronflait le véritable Nuisten, puis, manifestant l'intention d'aller se recoucher, il ferme sur moi la porte extérieure à la serrure et au verrou. Me voilà au milieu de la rue, la tête à peu près perdue. La justice eut voulu que je rappelasse au négligent garçon le dormeur abandonné dans la salle à manger et la bougie qui brûlait à ses côtés; mais.... fut-ce hasard ou hésitation de ma conscience à profiter de ce quiproquo?... toujours est-il que je m'éloignait attiré vers la diligence par le cor rétentissant du postillon, déjà juché sur son siége.

Numéro 6! appela le conducteur du haut de sa banquette.

Personne ne répondit. Cinq heures sonnaient.

No. 6, tonnerre!

No. 6! répéta le complaisant facteur qui s'était chargé de mon paquet, et il m'entraina doucement vers la voiture. Dépêchez-vous, monsieur, No. 6!

Et avant que j'eusse eu le temps de me reconnaitre, je me trouvai dans le compartiment. La portière se referme avec retentissement, le postillon fait claquer son fouet, les chevaux s'élancent et la lourde machine roule par les rues avec fracas et rapidité.

X.

Remords et Sophismes.

Mais j'étais peu rassuré, et un remords soudain dut me faire ressembler à un criminel sur la sellette. Car, sans compter que c'était une faiblesse peu délicate et même fort condamnable que de se laisser pousser dans la voiture au lieu et place d'un autre, il y avait tout à parier que, réveillé par les sons perçants du conducteur, qui remplissait les rues de ses refrains les plus sonores, notre dormeur, se voyant joué, était accouru furieux à la fenêtre et avait, par ses cris désespérés, mis tout le quartier en émoi. Le sourd retentissement des roues me semblait un tourbillon de voix qui m'apostrophaient. Je me voyais arrêté dans notre élan aux portes de la ville, où l'exhibition des passe-ports ferait infailliblement découvrir le pseudo-Nuisten. Je me voyais déjà escorté de gardes et d'une bande de gamins me suivant à la police, où j'aurais à répondre à la fois de délit envers un assesseur, de crime contre le ministre de la guerre et d'escroquerie dans l'administration des postes.

Justement parce que je craignais tout il ne m'arriva rien. Les rues restèrent vides et silencieuses, la sentinelle au pont-levis nous regarda flegmatiquement passer, et bientôt nous laissâmes derrière nous les maisons de Feldbeg, éclairées par les premiers rayons du soleil.

A mesure que je courais ainsi la poste sur une route magnifique, comme si j'en avais eu le droit le moins contestable, l'oppression de ma conscience diminuait sensiblement. La crainte de voir immédiatement ma friponnerie dévoilée avait disparu. La rapidité de la diligence m'assurait contre une révélation tardive. Alors j'entrepris à loisir l'examen de ma conduite, que je ne trouvai plus, tant s'en fallait, aussi ambigue. "Nécessité fait loi, commençai-je par me dire. Ne fallait-il pas que j'allasse à Welthronn? Ma fortune n'en dépendait-elle pas? Devais-je périr par le parjure d'un ami frivole, quand le hasard s'offrait visiblement à me tirer d'embarras? N'était-ce pas plus vraisemblablement un effet de la Providence qui, en dépit de tous les obstacles, fait triompher la vertu, ou, plus modestement, le bon droit, en repoussant le démérite."

Ce dernier raisonnant surtout me paraissait concluant, quand je me rappelais la mauvaise mine du buveur de malaga laissé sous clef. Cet homme, avec sa face patibulaire, ne pouvait voyager dans un autre but que d'entreprendre quelque vilain tour d'escroquerie, ou d'activer quelque procédure de chicane, ou de sucer jusqu'au sang quelque débiteur impuissant, ou de mettre une brave famille sur le pavé par l'exécution et autres choses toutes aussi douces.

Ainsi, quoi qu'il en fût, cet homme ne voyageait pas pour faire le bien. Il avait donc mérité sa mésaventure. Deux jours de délai dans le voyage d'un vampire, comme il semblait en être un, font énormément. Le sommelier a donc eu raison de l'enfermer; j'ai donc eu raison d'accepter sa place dans la voiture. Singulières conclusions d'une étrange philosophie et dont je m'énorgueillissais presque, car j'étais à mes yeux l'instrument d'une influence bienfaisante.

Bientôt j'ens un nouveau motif de croire à leur justesse, car, environ à trois lieues de la ville, nous passâmes à coté de la calèche de Trubsal, brisée et culbutée dans le fossé de la route. Les paysans rassemblé racontèrent que le monsieur qui s'y trouvait, s'étant cassé la jambe, avait été obligé de se faire transporter au village voisin.

Je rendis tout bas, mais avec ferveur, des actions de grâces à la Providence qui intervenait si miraculeusement. Regrettant peu l'agent échappé et tout rayonnant d'espoir, je me mis à passer en revue mes compagnons de voyage.

XI

Mes compagnon de voyage.

L'intérieur renfernait cinq personnes et moi. Une dame, d'un âge dit âge mûr, occupait la meilleure place. Elle avait dans les traits si peu d'aménité, qu'on ne se sentait nulle envie de perdre le moindre mot à l'adresse de cette beauté couleur d'olive. Et pourtant, nonobstant ses années et son aspect rebarbatif, elle ne semblait point avoir abdiqué toute prétention aux hommages du sexe masculin. Sa mise trahissait beaude coqueterie; une fraîcheur et un teint artificiels rappelaient tant bien que mal des charmes depuis longtemps flétris. Elle parlait très-peu, et ce peu elle l'adressait à son mari, qui tenait le millieu de la banquette. Celui-ci me fit l'effet d'un aventurier de l'espèce de ceux qu'on a coutume de rencontrer autour du tapis vert dans les villes de bains et aux tables d'hôte des principaux hôtels à Francfort, à Leipzig, à Brunswich. Dans le coin, à côté de lui, faisait pendant à madame un officier au regard sombre et maussade, déjà loin de la première jeunesse. Il paraissait avoir fait ses preuves, à en juger par les nombreuses estafilades qui sillonnaient son visage. Mon voisin de droite était un jeune étudiant remarquable par sa blouse bleue de voyage, son énorme pipe, ses moustaches, ses éperons et son immense bonnet de nuit haut, empesé et étincelant de mille couleurs.

Si par miracle j'eusse pu retrouver le laisser-aller de mes précédentes années si heureuses, j'aurais lié avec ce bon vivant la plus agréable des conversations; mais, en proie à trop de soucis et de pressentiments, je me tournai vers mon voisin de gauche, qui était, à ce que je compris, un fermier ou un régisseur à son aise, vieilli avant le temps par le travail et la peine. La température, le prix des céréales et la crise commerciale défrayèrent notre entretien. Mon voisin me parut honnête et probe comme un franc campagnard.

Insensiblement la conversation tomba sur les affaires de famille. Il nomma son fils unique, et des larmes, à ce souvenir, humectèrent ses paupières. C'était un jeune homme de vingt-quatre ans. Il n'avait pu résister au désir de courir le monde dès qu'il se vit maitre de la fortune de sa mère. Il avait du reste été entraîné par l'espoir séduisant dont un spéculateur avait bercé son inexpérience. Porteur d'un contrat avec cet escroc d'entremetteur, qui le nommait régisseur des propriétés d'un riche seigneur au Brésil, le jeune agriculteur avait quitté son père, son foyer, l'Europe, et... seulement à son arrivée en Amérique, il s'était aperçu de la friponnerie dont il avait été victime. Tout son argent y passa. Il fut réduit à se faire domestique pour soutenir sa chétive existence, jusqu'à ce que la mort y mît un terme!... Le malheureux père venait de retirer l'extrait mortuaire des mains de la justice, et il retournait dans sa demeure, pour lui désormais vide et désolée.

"A quoi me sert toute la fortune dont Dieu m'a comblé! s'écria en terminant mon brave compagnon; je n'ai absolument personne en ce monde pour la partager avec moi."

Ici il essuya une larme.

"Mais, continua-t-il avec plus de chaleur, un jour la justice divine atteindra le méchant homme qui a séduit mon pauvre Hermann. Hier j'ai fait mon possible pour voir cet homme, pour lui parler, pour le rendre témoin de la douleur d'un père; ce fut en vain: il s'est constamment fait celer. Je ne sais s'il est vieux ou jeune, s'il est père ou songe à le devenir; mais Dieu épargne à la famille de ce criminel la peine de ses forfaits envers moi, envers mon fils, et, à ce qu'on dit envers milles autres honnêtes gens!

—Oui, c'est affreux! murmura la dame à son compagnon.

—Affreux, en vérité, ma bonne," répliqua celui-ci avec une indifférence parfaite,

L'officier plissa le front et murmura le mot de corde et de potence. L'étudiant barioté regretta de ne pouvoir tenir entre quatre yeux le chevalier brésilien, et je ne pus m'empêcher de me joindre à cette réprobation général, qui fit du bien au pauvre père.

XII

Encore le numéro six.

"Vous n'avez pas d'autre enfant que ce fils! demanda l'officier après une pause.

—Non, monsieur, répondit le paysan. Des héritiers étrangers se partageront, en se moquant, le fruit de mes sueurs. Mes parents sont bientôt comptés. J'avais encore, il y a deux ans, un assez proche cousin, épicier à Dippelbourg; mais il fit banqueroute et ne put survivre à ce malheur. Il avait bien une fille; mais jusqu'ici il m'a été impossible de découvrir où elle se trouve avec une tante chez qui elle s'est retirée. On dit qu'elles ont passé dans le Holstein. Je voudrais savoir si Rosine vit encore; elle serait ma seule héritière.

—Votre cousin s'appelait-il Gerlmann? demandai-je vivement.

—Oui, monsieur, c'est notre nom.

—Eh bien, alors, tranquillisez-vous continuai-je plein de joie. Rosine existe et se porte parfaitement, ainsi que sa tante.

—Quoi? que dites? s'écria mon voisin tout ému. Comment! Parlez' homme du ciel, je vais faire mettre une annonce dans tous les journaux....

—Inutile, cher ami; vous avez été à la source sans la découvrir. Les journaux, du reste, ne viennent pas se perdre dans les mains de vos parentes; c'est pourquoi je vais vous donner leur adresse."

J'écrivis l'adresse sur un morceau de papier et la remis au vieillard; ivre de joie, qui me combla de remercîments.

Oh! j'ai pu être à la place où elles demeurent sans le savoir, s'écria-t-il. Si la vendange ne me rappelait à la maison, je retournerais immédiatement sur mes pas. Mais n'importe, je vais faire venir, avec sa tante, Rosine, que j'adopterai solennellement devant la loi. Au moins je mourrai entre les bras de parents et soigné par une fille!

—Et par une bonne fille! m'écriai-je enchanté d'avoir trouvé un père à Rosine et faisant intérieurement des vœux pour me voir sur un pied même de moitié aussi favorable près de mon oncle.

—Je te remercie pour cet heureux jour, grand Dieu! priait le bon vieux avec ethousiasme; et vous aussi, monsieur, continua-t-il. Mais permettez-moi de vous demander votre nom, afin que du fond du cœur je puisse...."

Nous arrivions justement au deuxiéme relais. Le conducteur, qui était descendu, ouvrit notre portière en criant:

"Monsieur Nuisten!... numéro 6!..., un courrier vient d'apporter ce billet à votre adresse."

XIII.

Une raison commerciale suspecte.

Je réfléchissais si je devais accepter le billet; mais tous les yeux dirigés sur le numéro au-dessus de ma tête me décidèrent à soutenir mon pseudonime. Je pris le billet, descendis et m'écartai un peu comme pour le lire." Il ne fallait pas de réponse," me dit le messager, monté sur un cheval de labour encore tout fumant; et, méprisant le moindre pourboire, il fit demi-tour à gauche et repartit au galop.

Cependant ma conscience me disait que ce serait à la fin trop d'audace que de pénétrer les secrets d'un autre après lui avoir déjà pris sa place dans la diligence. Je me contentai donc de jeter un coup d'œil sur l'adresse, qui paraissait écrite d'une main pressée et peu sûre, remis le billet dans ma poche avec l'intention de le jeter au feu à la grande halte, bus un doig de vin aigrelet, et remontai vite dans la voiture.

En reprenant possession de ma place, je remarquai que le personnel avait subi un léger changement. Au lieu du brave campagnard se trouvait maintenant à coté de moi un garde forestier aux larges épaules, lequel

était juché sur l'impériale. Je demandai à mon voisin l'étudiant les motifs de ce changement, car je savais que Cerluan ne devait nous quitter qu'au grand relais. L'étudiant contracta les lèvres d'un air moqueur, me regarda de travers et murmura laconiquement :" Vous le saurez sans doute mieux que personne."

Je ne comprenais rien à cette conduite, et l'énigme s'accrut quand, mon regard tombant sur les autres physionomies, je remarquai dans toutes un aspect désapprobateur à mon adresse. Que s'était-il donc passé chez tous ces gens ? Mon illégitimité au no 6 avait-elle été dévoilée ? L'orage se préparait-il qui devait à ma confusion mettre fin à mon jeu ? Et fallait que dans ce moment Gerlmann, dont je croyais m'être fait un ami en lui donnant l'adresse de Rosine, disparût de mes côtés pour m'abandonner dans cette cage à des étrangers d'une humeur massacrante, comme Daniel dans la fosse aux lions !

On gardait un silence pénible uniquement interrompu par le bruit des roues. Le garde le rompit pour manifester son contentement d'être descendu dans ce compartiment plus commode, au lieu de frissonner sur la banquette au souffre du vent du nord.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

Les amis de ce Journal voudrons bien se rappeler que M. G. Demers, notre collecteur pour la cite, doit leur faire une visite incessemment dans le but de collecter les abonnements et autres comptes qui nous sont dus. Il est a esperer que chacun s'empressera de regler sous le plus court delai.

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 6 Novembre 1861.

L'Ouest du Haut-Canada en Banqueroute.

Il y a quelques années, les voyageurs ne cessaient de vanter les grands travaux d'amélioration publique exécutés par les Municipalités du Haut-Canada, et comparaient ces progrès à ceux du Bas-Canada, en soulevant les épaules de pitié, quand ils ne disaient rien de plus. Il était alors de bon ton de chanter l'esprit énergique et persévérant des habitants de la fameuse Péninsule. On citait avec éloges le prix élevé qu'y avait atteint la propriété foncière ; on parlait avec admiration du flot d'immigrants qui s'y dirigeait et qui quintuplait tous les trois ans la population de ci-devants villages. Bref, jusqu'à la température, jusqu'aux saisons, jusqu'à la mouche qui se mettaient de la partie : pendant que le Bas-Canada se débattait sous le coup de trois ou quatres mauvaises récoltes successives, les journaux du Haut-Canada insultaient brutalement à quelques pétitions qui demandaient une aide à la Chambre pour ensemencer les terres dans les comtés les moins épargnés du district de Québec.

Les temps ont bien changé depuis cette époque.

La mouche a commencé par dévorer les récoltes du fermier du Haut-Canada qui n'a pas hésité dès la première mauvaise année à importuner la Chambre d'Assemblée de ses plaintes, de ses cris, de ses jérémiades. Le Bas-Canada était déjà trop vengé.

Et puis, le secret de cette prospérité si subite et si prodigieuse a transpiré : d'abord, les spéculateurs sur la propriété se sont ruinés et en ont ruiné un grand nombre ; ç'a été le tour de la population de réagir. En moins de trois ans, on a vu des petites villes comme Cobourg, Port-Hope, London, Hamilton perdre le quart, le tiers, les deux cinquièmes de leurs habitants qui émigraient vers l'Ouest des Etats-Unis. Entr'autres raisons de ce dépeuplement se place en première ligne les taxes énormes qui accablent le malheureux citoyen de Toronto et de la Péninsule.

Enfin, aujourd'hui, la cause de ces grands travaux, de ces beaux chemins, de ces voies ferrées, menace de devenir une calamité publique : les Municipalités de l'Ouest du Haut-Canada n'avaient ni plus ni moins puisé à pleines mains dans le Fonds d'Empcunt Municipal, sans s'occuper de la date de l'échéance. Le jour fatal de cette échéance est arrivé, et trouve ces Municipalités sans le sou, presqu'insolvables.

Que vont faire ces fiers banqueroutiers de London ? Ils n'hésitent pas un instant : à la honte de l'insolvabilité, ils ne craignent d'afficher le scandale de l'impudence la plus Yankee qui soit. Les voilà qui se remuent, se parlent, s'écrivent, se forment en convention, ils décident gouvernement de demander à la Province de leur délivrer quittance, parce qu'ils ne peuvent pas payer. Ils intitulent cela *Municipal Relief*.

Ordinairement, c'est le créancier qui décide du sort de son débiteur : dans l'Ouest du Haut-Canada, c'est le débiteur qui règle la destinée du malheureux créancier.

Oh ! Sir Edmund Head, que tu savais bien ton Haut-Canada par cœur, lorsque tu appelais ces gens : *Race Supérieure !*

M. Buchanan, M.P.P., a écrit une lettre à la Convention des Municipalités Banqueroutières de Londou, et leur a proposé un plan qui est en peu de mots l'histoire intime de la prospérité publique du Haut-Canada. Si nous avons de la place, nous en dirons quelque chose dans un prochain numéro.

Le chemin de fer Intercolonial.

Nous donnons aujourd'hui le second article du *Journal de Québec* sur la question du Chemin de Fer Intercolonial. La première partie comprend la fin de l'historique du projet ; puis, l'écrivain examine à fond la question sous le rapport des trois résultats que nous avons déjà mentionnés.

Les canadiens doivent savoir gré au *Journal de Québec* de son travail sur cette question ; car, elle est plus intimement liée qu'on ne croit aux grands intérêts matériels et sociaux du Canada, et surtout des Canadiens.

Nous ferons part à nos lecteurs dans un prochain numéro de quelques réflexions sur le même sujet, mais à un point de vue différent.

Dans notre article sur le chemin intercolonial, nous avons dit que le tracé du Major Robinson avait été adopté par le gouvernement impérial et celui des colonies. En conséquence de cette adoption, les trois Provinces votèrent la somme de £20,000 sterling annuellement à la confection du chemin de fer d'Halifax, et elles assuraient en même temps des avantages importants à la compagnie qui se chargerait de l'entreprendre.

" Les négotiations commencerent alors entre les trois provinces, et l'arrangement, conclu entre leurs délégues à Toronto dans le printemps de 1851, stipulait que l'on suivrait pour le chemin direct entre Halifax et Québec, le tracé, ou à peu près, du Major Robinson.

" A cette époque, de nouvelles combinaisons ministérielles avaient eu lieu par la résignation de Sir L. H. Lafontaine, et l'hon. John Young était monté au pouvoir.

" M. Hincks y était resté.

" M. Young se disait favorable au chemin intercolonial, mais il regardait le chemin de Montreal à Hamilton, *comme d'une importance plus immédiate que l'autre*, spécialement en vue de l'accès que nous devions avoir prochainement à l'Atlantique par le chemin de Portland.

" C'est ainsi qu'il parlait à ses électeurs de Montréal, en 1851.

" Comme on le voit, M. Young, en même temps qu'il annonçait d'avance le chemin du Grand-Trone, faisait connaitre aussi sa politique partiale et injuste ; après avoir servi ses électeurs de Montréal, il croyait qu'il n'y avait plus rien à faire pour le pays.

" M. Hincks acquiesça à cette nouvelle politique qui le mettait en contradiction avec lui-même ; aussi, lorsqu'en 1852, il se rendit en Angleterre pour terminer, conjointement avec les autres délégués des Provinces intérieures, les négotiations avec le gouvernement impérial, il fit si bien que le projet échoua.

" Le lendemain de l'audience que lui donna lord Derby, alors premier ministre, il eût une entrevue avec des entrepreneurs anglais, et même on prétend qu'il avait conclu avant l'entrevue, avec eux des arrangements pour la construction du Grand Trone.

" Ce fut après cette entrevue qu'il écrivit à Sir Packington, alors ministre des colonies, une lettre plus que cavalière dans laquelle il manifestait une mauvaise humeur qui n'avait aucune raison d'être si ce n'est celle de rompre, par tous les moyens, les négotiations au profit d'un projet nouveau qui laisse deviner dans sa lettre.

" Le résultat de son voyage fut l'abandon du projet du chemin intercolonial, en faveur de celui du Grand-Trone, qui fut effectué, et qui, n'étant pas une entreprise provinciale, et néanmoins déjà coûté près de vingt millions de piastres à la Province.

" Les choses en restèrent donc là, lorsqu'en 1858 le projet du chemin de fer d'Halifax à Québec fut de nouveau soumis à la considération des colonies.

" Il y eut une entente entre les trois gouvernements du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, par laquelle ils consentirent à assurer collectivement à ce chemin un revenu annuel de £60,000 sterling.

" Cette résolution fut transmise au gouvernement impérial, et les Provinces lui demandèrent en même temps de fournir pour son contingent une égale somme de £60,000 par année ; faisant en tout £120,000.

" Le gouvernement anglais refusa d'acquiescer à cette demande, et le ministre des colonies répondit dans ce sens.

" C'est qu'alors il n'était pas question de la guerre civile aux Etats-Unis ; l'Angleterre et son ancienne colonie entretenaient les rélations les plus amicales, et la mère patrie ne croyait pas ses colonies exposées à une invasion étrangère.

" La guerre civile actuelle nous a dessillé les yeux, et comme une sage politique ne consiste pas seulement à repousser les événements malheureux, mais encore à les prévoir, pour en neutraliser les effets, on considère aujourd'hui cette voie ferrée, principalement au point de la stratégie militaire.

" Considérée de cette manière, l'Angleterre et les colonies sont également intéressées à la confection du chemin.

" Pour l'Angleterre, c'est la sauvegarde de ses Provinces, c'est le moyen le plus sûr, ou plutôt c'est le seul moyen qu'elle ait de pouvoir y transporter des troupes et des munitions de guerre durant six mois de l'année.

" Si ce chemin de fer se construit, comme nous l'espérons, bien que la recette des premières années doivent être inférieur aux intérêts de la somme qu'il coûtera, néanmoins il offre dans un lointain peu considérable la perspective d'un retour.

" La construction de ce chemin ouvrira encore un vaste champ à l'esprit d'entreprise dans les Provinces, à l'établissement des émigrés, et en sus des avantages qui résulteront des communications intérieures et extérieures par le golfe Saint-Laurent et la baie des Chaleurs, elle aura l'effet de développer à un très haut degré le commerce et les pêcheries du Nouveau-Brunswick.

" Considéré sous le rapport du commerce, les avantages du chemin intercolonial sont immenses, incalculables ; considérés sous le rapport militaire, ils ne le sont pas moins.

" Voyons d'abord la facilité du transport et des transbordements des marchandises.

" Les mêmes chars, qui auraient pris leurs charges des bâtiments mêmes au port d'Halifax, pourraient, après avoir parcouru une distance de 635 milles, les transborder dans des bateaux, peut-être même dans la cale des bâtiments qui navigueut sur le Saint-Laurent.

" La même chose peut se faire pour les charges prises sur le fleuve Saint-Laurent et remises à des bâtiments qui attendraient dans le hâvre d'Halifax.

" Un chemin de fer qui parcourt sans interruption une si grande distance et qui posséderait tant d'avantages à ses deux extrémités, n'aurait pas, croyons-nous de rival dans le monde entier.

" Dans le transport des passagers et des marchandises, cet avantage de continuité aidera beaucoup à lutter avec succès contre les lignes rivales. Les chemins de fer américains, surtout ceux qui parcourent les Etats qui baignent l'Atlantique, sont constamment interrompus, et les passagers ont non-seulement à se transporter des chars dans des bateaux à vapeur, mais quelqie fois sont obligés de laisser des chars pour entrers dans d'autres qui les attendent de l'autre coté d'une rivière.

"La ville d'Halifax est éminemment commerciale, ses importations et exportations se montent à peu près à £3,500,000, il en est de même de quelques autres places ou le chemin projeté devra passer.

" La cité de Saint-Jean et l'île du Prince Edouard seront aussi, de chaque côté de la ligne, deux tributaires très-importants.

" Mais Québec surtout tire une grande importance de sa position qui en fait le principal port d'importation et le débouché de tout le Canada. Le commerce immense qui se fait ici ne dure que pendant six mois, la navigation du Saint-Laurent étant fermée tout le reste de l'année.

" Que l'on calcul maintenant tout le commerce d'Halifax, des quelques autres places par où le chemin devra passer des deux tributaires, de Saint-Jean et de l'île du Prince-Edouard et enfin de Québec, et l'on pourra se former une idée des avantages immenses que procurera le chemin projeté comme voie commerciale, surtout pendant la rude saison de l'hiver.

" Maintenant, quant à la colonisation des terres les calculs et les exposés que nous pouvons faire ne peuvent pas être d'une très grande exactitude.

" Nous nous contenterons d'examiner la question sous ce dernier point de vue, seulement quant à ce qui a rapport au Canada et nous le ferons aussi brièvement que possible.

" Le chemin de la Pointe-Lévis à Metis en suivant le litteral du Saint-Laurent parcourt une longue suite de paroisses, et on peut conjecturer raisonnablement que les revenus pour cette partie seront considérables et dépasseront les dépenses encourues si l'on en juge par la partie déjà construite jusqu'à la Rivière-du-Loup, de plus le chemin projeté procurera aux habitants des différentes paroisses, surtout les plus éloignées, l'avantage d'une communication facile en hiver pour apporter leurs produits et transporter les articles de commerce durant cette saison.

" De Métis à l'embouchure de la rivière Metapédiac, la distance est de 83 miles, cette distance est comprise, partie dans le comté de Rimouski, et partie dans celui de Bonaventure ; ces deux comtés possèdent à peu près 6 millions d'acres de terre non encore ouverts à la culture.

" On peut conjecturer qu'il se formerait avec le temps sur ce parcours, de 83 miles, de 20 à 23 villages, qui pourraient recevoir une population très considérable.

" Si l'on adoptait une autre voie que celle du Major Robinson, il y aurait probablement des avantages encore plus grands au point de vue commercial.

" Pour nous resumer sur cette question, le chemin de fer intercolonial donnerait à l'Angleterre une route militaire très sûre, il empêcherait la discontinuation du commerce direct entre elle et ses colonies durant six mois de l'année, il favoriserait l'établissement des émigrants qu'elle nous envoie chaque année.

" Aux provinces Britanniques, il donnerait l'avantage d'une communication facile et continuelle entre elles, il développerait l'esprit d'entreprise et aiderait beaucoup la colonisation des terres.

" Nous terminons en manifestant l'espérance que nous aurons l'appui de l'Angleterre pour nous aider à construire ce chemin et que bientôt nous verrons le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse unis par une voie ferrée.

NOUVELLES D'EUROPE.

Sous ce titre, nous donnons le résumé des dépêches apportées par l'*Anglo-Saxon*, arrivé le 31 à la Pointe-aux-Pères et par l'*Europa* qui a passé à Halifax le 30. Ces dépêches vont jusqu'au 20 octobre.

Les journaux de la métropole s'occupent activement des affaires américaines. Le *Times* dit, éditorialement, que l'armée du Nord a acquis une assez forte prépondérance et qu'elle est intrinsequemment supérieure à celle du Sud, mais que les sécessionnistes ont l'avantage de la position et que cet avantage est si considérable que chaque jour d'inaction est une défaite pour le Nord.

Le *Globe* de Londres place en première ligne le paragraphe suivant :

" Nous apprenons d'une source authentique qu'une notification a été publiée concernant le commerce avec les Etats du Sud. Il parait, d'après une lettre provenant de M. Memminger, de Richmond, à la date du 22 août, que le gouvernement confédéré autorise les navires venant de pays étrangers à entrer dans tous les ports de la côte du Sud, déclarant que ces ports seront considérés comme ports d'entrée pour les navires dont il s'agit, si le capitaine ou le propriétaire consent à envoyer sans délai un messager au plus prochain district de perception, afin qu'un officier du revenu soit envoyé par le percepteur pour prendre charge de la cargaison et exécuter les formalités requises à l'entrée des marchandises."

Dans un article éditorial, le *Times* dit que parmi toutes les agitations de la guerre il peut se faire un changement dans les sentiments de la nation, et que les Américains intelligents inclinent à croire que le retour de la paix, quoique déterminant une mutilation et ne donnant pas de garanite contre une sécession plus étendue dans l'avenir, ouvrira l'ère d'un gouvernement meilleur et mieux organisé dans les Etats du Nord en général.

Suivant M. Russell, le correspondant du *Times*, la grande expédition navale des Etats du Nord a pour objet d'ouvrir un port pour le coton.

En arrivant en France, le Prince Napoléon est allé rendre visite, à Compiègne, à l'Empereur qui l'a reçu très cordialement et qui à paru recueillir avec un grand intérêt les détails que son cousin lui a donnés sur les affaires américaines. Le *Daily News* prétend savoir que le Prince Napoléon a été si froissé des remarques que lui aurait faites l'Impératrice relativement à Rome, que lui et la Princesse Clothilde auraient brusquement quitté le Palais.

Le bruit a couru qu'une discussion animée avait eu lieu dans le cabinet du Conseil, relativement à la question italienne, entre le comte de Persigny et M. le Thouvenel ; mais le *Gazette de France* publie une officielle qui donne un démenti à ces rumeurs, aucune différence d'opinion existant entre ces deux ministres.

La *Revue des Deux-Mondes* a reçu un premier avertissement à propos d'un article sur les affaires politiques.

Le comte de Persigny a publié une circulaire dans laquelle il avertit les Préfets des départements que toutes les sociétés de bienfaisance et autres institutions charitables, établies sans la sanction du gouvernement, se trouvent sous le contrôle de la loi.

Un correspondant de Paris du *Times* de Londres écrit que les discussions sur la ligue de conduite à suivre en commun par la France et l'Angleterre dans la question américaine, ont été reprises. Le sujet avait été précédement mis en délibération, mais avait été ajourné.—Peut être les renseignements fournis par le prince Napoléon ont-ils contribué à disposer l'empereur à écouter les propositions qui pourraient être faites à cet égard par l'Angleterre.

La cérémonie du couronnement du roi de Prusse a eu lieu, le 18, dans l'église de Castle, à Konigsberg, avec beaucoup d'éclat et de solennité.

Le *Borussia* arrivé samedi au Cap Race apporte des nouvelles de trois jours plus récentes que celles que nous venons de résumer ; mais elles sont généralement sans importance.

Affaires Americaines.

Nos dépêches télégraphiques d'hier nous transmettent la lettre suivante de Garibaldi adressée à M. Quiggle, consul des Etats-Unis à Anvers :

Caprera, 10 septembre 1861.

" Mon cher monsieur—J'ai vu M. Sandford, et je regrette d'être obligé de vous annoncer que je ne pourrai aller aux Etats-Unis à présen. Je ne doute pas du triomphe de la cause de l'Union, et cela bientôt. Mais si par malheur la guerre continue dans votre beau pays, je passerai par dessus tous les obstacles qui me retiennent, et je me hâterai de courir à la défense d'un peuple qui m'estcher.

" G. GARIBALDI."

Le général Frémont n'a pas encore été remplacé. Voici ce que dit à ce sujet la *Tribune* de New-York.

" Nous savons qu'une des considérations qui font hâter le Président à lancer un ordre pour le empiacement du général Frémont est, à ce qu'il parait, qu'il n'y a pas d'autre département militaire qui ait été administré avec autant d'économie que le sien."

BLOCUS EFFECTIF.—On écrit d'Austin que le port de Galveston (Texas) est bien effectivement bloqué, sinon par le chooner fédéral qui croise dans ses eaux, du moins par le corps d'une baleine qui est venue s'échouer juste en travers de la passe. Il parait que ce monstrueux cétacé a été poussé en cet endroit par une forte tempête du sud-est et, les marées étant presque insensibles dans le golfe du Mexique, il n'a pu encore se dégager. Les habitants de Galveston n'osent s'en approcher pour le harponner, parce qu'ils seraient à portée des canons fédéraux, et ceux-ci ne s'en approchent pas davantage par crainte de l'artillerie confédérée. Pour le coup, M. Lindsay ne viendra pas dire que ce blocus n'est pas effectif, et nous sommes sûrs que le gouvernement de Washington ne comptait pas sur cet auxilliaire. On prétend que le grand Barnum veut frêter un steamer à ses risques et périls de cette fameuse baleine désormais historique, afin de emplacer celles qu'il a si malencontreusement perdues dernièrement. Mais nous craignons bien que, si la baline a échoué, M. Barnum ne fuse de même.—*Courrier E.-U.*

L'Intemperance.

Nous lisons dans le *Journal de la Société de la morale chrétienne :*

Si l'on ne peut pas compter les maladies qui dans le cours ordinaire des choses sont le résultat plus ou moins direct de l'intempérance, on peut compter celles qui exigent un traitement spécial dans les établissements publics. Les hommes de l'art appelés à soigner les aliénés, par exemple, s'appliquent ordinairement à rechercher quelle est la cause déterminante de cette maladie. Eh bien, on a constaté qu'il en est ainsi à l'hospice de Bicêtre, à Paris, dans l'espace de cinq ans, 126 hommes qui avaient perdu l'intelligence par suite des excès de boisson.

Dans l'hospice de la Salpétrière, destiné aux femmes, 134 folles ont été admises en moins de sept ans pour la même raison.

Le Dr. Bayle, en examinant ces terribles résultats, a été conduit à affirmer que le tiers de tous les cas de folie doit être attribué à l'intempérance.

En Angleterre, où l'on fait grand usage de genièvre et d'eau-de-vie, la proportion est plus forte : elle s'élève à la moitié.

On calcule enfin que les excès de boisson tuent annuellement, en moyenne, 30,000 individus aux Etats-Unis et 50,000 en Angleterre ; la guerre, la fièvre jaune et le choléra réunis n'en tuent pas davantage.

Ces simples faits suffisent pour faire juger à quel point la santé publique est intéressée dans la question qui nous occupe.

Il est peut-être à propos de combattre, en passant, une erreur assez répandue sur l'utilité que présentent les boissons alcooliques dans certaines circonstances particulières ; bien des gens, tout en condamnant les excès de l'intempérance, sont convaincus que les hommes appelés par leur état à supporter de grandes fatigues corporelles, les marins obligés de lutter contre les vagues de l'Océan, ont absolument besoin de puiser dans des boissons fortes l'énergie physique qui leur est nécessaire. Hâtons-nous de le dire, l'expérience démontre que c'est là une illusion. L'expérience démontre que l'énergie donnée par les boissons spiritueuses est tout à fait passagère, et qu'elle est promptement suivie d'une réaction de faiblesse.

EXPLOITS DE BLONDIN.—Nos confrères de par delà l'Atlantique nous ont souvent accusé de *humbug* lorsque nous parlions des miracles de légéreté exécutés par le célèbre acrobate ; ce serait à notre tour de faire les incrédules si nous ne savions ce dont est capable le " petit Français." Voici en effet ce que rapportent les journaux de Londres sur un nouveau tour de force de Blondin :

" Notre acrobate s'est surpassé. L'autre jour, il a fait tendre à Oxford un fil de fer, de l'épaisseur d'un fil électrique qui ne mésurait pas moins de trois cent pieds de longueur. Quand tout fut prêt, Blondin monta sur le fil avec une charmante levrette qu'il a dressée, et qu'il a nommé Victoria en l'honneur de sa Gracieuse Majesté. Que Blondin marchât sans ésiter sur le fil étroit, c'est ce qui nous étonne pas, mais ce qui nous a vraiment surpris, c'est que la levrette le suivait sans hésiter, se tenant seulement sur les pattes de derrière. Arrivé au milieu de sa carrière, l'acrobate s'arrêta, et tirant un morceau de sucre de sa poche, il le présenta à Victoria en le maintenant à une certaine hauteur. La pauvre bête sautait de toutes ses forces et retombait toujours sur le fil, sans dévier une ligne. Enfin elle happa sa récompense et acheva sa course derrière Blondin, marchant seulement sur ses pattes de devant, et la queue en trompette. Quand l'acrobate et son chien redescendirent, ce fut un tonnerre d'applaudissement.

" Le soir il y a eu un grand dîner chez lord Ellensborough. L'étiquette ne permettant pas que Blondin, qui est roturier, dînât à la table des maîtres, il a dîné à l'office ; mais les mêmes formalités n'etant pas de rigueurs pour sa levrette, elle a pris part au festin de leurs seigneuries. On dit que la reine a exprimé le désir que son illustre homonyme dans la race canine lui fut présentée.—*Courrier des Etats-Unis.*

UN ENFANT PANACHE.—L'*Expresse* d'Hamilton dans le Wisconsin, rapporte que cette petite ville vient d'être mise en émoi par un fait dont on ne trouverait peut-être, pas un autre exemple dans l'histoire des phénomènes de la nature. Une jeune fille allemande, agée de quatorze ans, a donné le jour à un enfant moitié noir moitié blanc.—Tout le côte gauche est exactement semblable à celui des autres petits allemands du voisinage ; le côté droit porte tous les caractère de la race nègre ; la peau est de couleur bistre, les cheveux noirs et crépus, la pommette brillante, la narine large, et les levres épaisses. Il n'est pas rare, dans le Midi de la France et en Italie de voir, sur des arbustes greffés, des fruits mi-partie orange et citron ; mais le même fait doit être fort exceptionnel dans la race humaine.

A moins que l'enfant ne soit gaucher ce sera encore le nègre qui servira le blanc ; il serait curieux de savoir ce qui adviendrait s'il venait au côté gauche qui est celui du cœur, des idées d'abolitionisme.—(*Idem.*)

DIX HOMMES MORTS DE FAIM.—Le baleinier *Alert* est arrivé à Peterhead, venant du détroit de Cumberland, où il est resté tout l'hiver dernier retenu par les glaces ; l'équipage a enduré de si rudes privations, que la moitié des matelots sont morts de faim, de froid et du scorbut. L'*Alerte* a quitté Peterhead l'été dernier, n'ayant pas l'intention d'hiverner dans le nord ; mais après des efforts réitérés pour ressortir du golfe, il fut obligé de rebrousser chemin, et de porter sur l'île Kitterson. Là les souffrances qu'a eu à subir l'equipage pendant un long hiver arctique sont indescriptibles. Retenus sans y être préparés dans cette région sombre et dépourvus de tous les objets nécessaires pour leur subsistance par une température glaciale, ils sont morts l'un après l'autre par suite des effets combinés du froid et du scorbut, jusqu'à ce que dix d'entr'eux, formant la moitié de l'equipage, eussent succombé, laissant les autres épuisés et en proie au désespoir.

Il est facile de se rendre compte des horreurs d'un pareil hivernage et des émotions par lesquelles ont passé les survivants, rien qu'en voyant les hommes et le navire. Absolument incapables de le ramener eux-mêmes, ils ont reçu l'assistance des capitaines de l'*Athi* et de l'*Artic*, d'Aberdeen, qui ont mis une partie de leur équipage à bord, et c'est grâce à cette généreuse intervention qu'ils ont pu atteindre un port hospitalier.

LÉGION D'HONNEUR AMÉRICAINE.—Si l'on en croit le *Sun* les brevets qui doivent être distribués à chacun des soldats engagés pour la défense de l'Union, serait bientôt prêts ; ils consistent en une belle litographie de vingt pouces sur trente, représentant un aigle aux ailes deployées, au-dessus duquel, sur une ligne circulaire, on lit les mots " *Legion d'honneur*," et au-dessous, " *E pluribus unum*," et enfin, " *Washington*."

Au centre de l'aigle on voit la déesse de la Liberté et la déesse de la Justice, les mains jointes, assise sur un dragon de feu avec les talons sur sa tête, la déesse de la Liberté tenant flotter le drapeau américain ; la déesse de la Justice porte un cimeterre au côté, et, dans sa main gauche, un faisceau de milieu duquel sort l'extrémité d'un tomahawk. Dans le demi cercle, d'un côté à l'autre de l'aigle, sont les devises de tous les Etats. La serre droite de l'aigle tient une branche d'olivier, et la gauche un paquet de flèches.

Les brevets doivent recevoir la signature du Président et celle de tous les membres du cabinet.

MORT HORRIBLE D'UN CANADIEN.—Les Indiens Apaches ont quelquefois des raffinements de cruauté à faire envie aux Chinois, témoin les horribles tortures qu'ils ont infligées près d'Bermosillo à un Canadien, comme Joseph Carnan, qui s'était aventuré dans leurs parages.

La victime, qui n'avait pas plus de trente ans, habitait les côtes du Pacifique depuis dix années. D'abord mineur en Californie, Joseph Carnan avait suivi le comte de Raousset-Boulbon dans ses aventureuses expéditions, puis s'était retiré à Sacramento. Toute de revoir son pays de prédilection, il était retourné en Sonora et s'était risqué seul dans les districts argentifères infestés par les Indiens. Fait prisonnier par un parti d'Apaches, il fut lié à un poteau. On lui coupa d'abord les paupières et on l'exposa en cet état au soleil de midi, puis on lui enfonça des pointes de bois durci sous les ongles des pieds et des mains ; enfin, comme si ce n'était pas encore assez, on le plongea dans une immense fourmilière. La supplice de cet infortuné dura plus de deux jours.

On n'aurait jamais connu ces détails si un Mexicain, nommé Juan Perez, n'avait été prisonnier peu de jours après et relâché moyennant rançon par les Indiens en belle humeur. On lui fit la tête de lui raconter ce qui précède et on lui montra même le crane du Canadien, dont les fourmis avait fait un véritable squelette.—*L'Echo du Pacifique.*

—Une cause d'un grand intérêt vient d'occuper pendant plusieurs jours la cour supérieure de Chicago. Il s'agissait d'une opération chirurgicale, que le Dr. Caldwell aurait pratiquée sur l'œil d'une fille du nom de Julia Farrell. Celle-ci accusait le médecin de lui avoir fait perdre un œil. Voici les faits que la cause a fait ressortir : La plaignante était une servante à l'hôtel de ville. Elle a affirmé dans sa deposition que le 3 juillet 1860, elle s'adressa à M. Caldwell pour faire disparaître une tache blanche qu'elle avait sur un œil. Ce dernier lui assura qu'il pourrait faire cette opération sans nuire à la transparence de l'œil, qu'elle n'éprouverait aucune douleur et qu'elle pourrait reprendre son travail quelques jours après. Elle consentit alors à subir l'opération et lui fit une avance de $30. Durant l'opération il transperça la tache avec une aiguille, en fit l'extraction, faissant par là sortir la substance aqueuse de l'œil et le rendant opaque. Subséquemment la servante prit du froid, l'enflammation se déclara et le médecin y versa certaines gouttes d'une substance destructive et inflammable, nuisant encore par là à la transparence de l'œil. Elle prétendit que ce traitement était inhabile et que le médecin n'avait pas eu tout le soin et la diligence qu'il devait avoir ; et ce fut par suite de ce manque de soin qu'elle prit du froid et perdit l'usage complet de l'œil. Le Docteur prétendit que la plaignante avait désiré subir l'opération telle qu'il l'avait faite avec l'intention de se faire mettre un œil artificiel à la place, et que la perte de la vue ne pouvait être attribuée qu'à sa propre négligence. Malheureusement les témoignages des médecins distingués n'ont pas été favorables aux déclarations de M. Caldwell, et il a été condamné à payer $1,000 de domages à la fille Farrell.

Le général Scott a donné sa démission de général en chef de l'armée du Nord ; mais il conserve ses appointements. Le premier échange de prisonniers entre les deux armées a eu lieu dans le Missouri. Le colonel Mulligan, fédéraliste, a été échangé contre le général Frost.—*L'Ordre.*

NOUVELLES DU CANADA.

La Révérande Sœur Dorion Supérieure de l'Etablissement des Sœur de la Providence au Chili, vient d'arriver à Montréal accompagnée de la Sœur Bourbonnière.

AFFREUX MALHEUR.—La semaine dernière, à St. Pierre Celestin, un accident des plus imprévus a plongé dans le deuil une des plus braves familles de l'endroit. Un jeune homme d'environ 18 ans, du nom de Jackson Cloif, était occupé dans le moulin à farine de son père, à voir faire la manœuvre, lorsqu'un des employés du moulin lui demanda pour aller mettre une "bande" de cuire qui était tombée de dessus la roue de la "moulinière ;" il y alla une première fois, puis une seconde, la "bande" retombant toujours, lorsque la troisième fois, son habit fut pris dans la roue, et l'entraina sous elle, de telle manière qu'il fut coupé en deux presqu'entièrement. Il n'eût que le temps de dire quelques mots et il expira, pendant qu'on le transportait à la demeure de son père, qui est à quelque distance du moulin où il reçut le coup fatal.—*Ere Nouvelle.*

NOYE.—Nous apprénons avec regret que Michel Fourquin dit Leveillé, écr., de St. Michel d'Yamaska, s'est noyé accidentellement avant-hier après-midi. Il parait que le défunt était parti de Sorel pour se rendre chez lui en canot et qu'il est tombé à l'eau à peu de distance du lieu où il s'était embarqué. Lorsqu'on l'a trouvé peu de minutes après, il avait l'écoutille de la voile du canot attaché à l'une de ses jambes, et l'on croit que c'est cet embarras qui l'a empêché de revenir au-dessus de l'eau. M. Leveillé était l'un des plus anciens et des plus influents citoyens de Yamaska. Il a été une fois nommé député par ce comte et, à différentes reprises, il s'est porté candidat.—*Gazette de Sorel.*

—Un homme de couleur, résidant à Sherbrooke a été incarcéré dans la prison de cette ville, accusé du meurtre de sa femme. Son fils est le principal témoin contre lui.

—Un accident déplorable est venu frapper M. Gauthier, marchand, de St. Liboire, au commencement de la semaine dernière. Voulant aider quelques ouvriers occupés à soulever la charpente d'une maison en construction près de la station, pour compléter les fondations, M. Gauthier se suspendit à l'extrémité d'un levier d'une longueur considérable : les appuis manquèrent tout-à-coup et il fut précipité sur le sol, écrasé dans sa chûte par la poutre servant de levier.—Nous regrettons, d'appendre qu'il n'est pas encore hors de danger.—*Journal de St. Hyacinthe.*

CHASSES ÉTONNANTES.—Le Réverend M. Bailey, curé de St.-Pierre Les Becquets, tua samedi dernier, une outarde à une distance de douze arpents dans le fleuve avec un canon qu'il appointa sur le rivage.

Notre ami, Chas. de Niverville, Ecr., est arrivé vendredi dernier, de la chasse, dans le lac St. Pierre, à l'île aux cochons, et a réussi à capturer soixante couples de canards et trente douzaines de bécassines, pleuviers, etc., etc.—*Ere Nouvelle.*

EDUCATION.—Le Révd Henry Hope L.L.B. plus connu sous le nom de " Old Countryman," a récemment annoncé son intention de donner un prix de $20 piastres au meilleur élève dans la langue française (dont l'âge n'excédera pas 14 ans), à l'examen de 1863, dans le collége du Haut-Canada, Toronto. Le Révd. monsieur a aussi communiqué à l'Hon. P. J. O. Chauveau son intention de donner une égale somme en 1863 au meilleur élève dans la langue anglaise, dans une école qui est conque du Bas-Canada, choisie par M. Chauveau. Les compétiteurs doivent être Canadiens-Français, ainsi que leurs parents et leur âge ne doit pas être audessus de 14 ans, au dernier anniversaire de leur naissance.—*Courrier du Canada.*

MUNITIONS DE GUERRE.—Le navire *Great Britain*, frété par le gouvernement anglais, est arrivé lundi dans le port de Quebec, avec un chargement de munitions de guerre de toutes espèces.

LE HAUT-CANADA ET LES TAXES MUNICIPALES.—La dernière *Gazette du Canada* présente cinquante-neuf pages presque toutes à doubles colonnes de quatre-vingts lignes, remplies de terrains à vendre par le sheriff pour le paiement des taxes municipales, dans le Haut-Canada. Cela ne serait pas moins de dix à onze mille terrains, plus ou moins étendus, ainsi mis en vente. Si l'on ne taxe pas assez dans le Bas-Canada, on pourrait conclure du fait ci-dessus qu'on taxe un peu trop dans le Haut-Canada.—*Canadien.*

La fille de M. Almond Ball, de Granby, s'est suicidée dimanche, le 20 courant, durant la nuit, en se jettant dans la rivière jusde Rowell. On n'a pu connaître les causes de cette triste détermination. L'infortunée n'était âgée que de 18 ans.

—Nous apprenons de Québec que la nomination de M. Hector Verret comme agent d'Emigration en France qui n'est pas encore certaine, mais très probable, sera accompagnée de quelques autres, et on nomme même M. J. G. Barthe comme étant un de ceux que le gouvernement enverrait en France, pour y travailler à nous choisir, une immigration saine, vigoureuse, catholique et française.—*L'Ordre.*

—Hier, dit le *Journal de Québec*, a 3 h. p. m. Son Excellence Lord Monk a reçu la visite de Nos Seigneurs de Tloa, de Montreal et de Saint-Hyacinthe, accompagnés d'un certain nombre d'ecclesiastique de chaque diocese.

Sur les onze heures de la matinée, le même jour, une députation choisie par le bureau de Commerce s'est aussi rendue à l'hotel du Parlement pour présenter à Son Excellence, l'administrateur du Gouvernement l'adresse de bienvenue de ce corps.

La société historique et littéraire devait présenter son adresse ce matin, à 11 heures.

—L'hon. M. Varkoughnet, commissaire des terres de la Couronne, s'est embarqué ce matin sur le steamer de la ligne canadienne, pour se rendre en Angleterre, où il doit conférer avec le gouvernement anglais au sujet du chemin de fer intercolonial et d'autres matieres affectant les intérêts publics du Canada.

PECHE ET CHASSE MIRACULEUSE.—MM. Paul Lussier et Joseph Nadeau, de cette ville, sont arrivés samedi d'une excursion de chasse et de pêche, dans la commune de Maska, près Sorel. En six jours, nos amis ont rempli quatre quarts de beaux poissons, tué deux douzaines de canards, un oiseau d'un espèce toute particulière, nomme "Reine de Baie" et un magnifique Aigle Royal qui mesure 7 pieds d'envergeure.—*Journal de St. Hyacinthe.*

INCENDIE.—Samedi vers 11 heures du soir, le feu s'est déclaré dans la cave du magasin de M. John Thompson, de la rue Rideau. On pense qu'un charbon serait tombé du poêle, aurait passé à travers le plancher du magazin et aurait mis le feu à la cave. Les pompes se rendirent aussitôt sur les lieux et grâ

Le chant de départ de Bull's Run

Achille était un guerrier intrepide,
Il travaillait et des pieds et des mains ;
Le "Pas-achus" était bien moins rapide
Que vos "Bull's Run," coureurs Américains.
Vous enjambez et forêts et cascades,
Il s'allongeant en gigantesques pieux,
Vos fiers jarrets lassent les cavalcades ;
Le boulet vole, et vous volez bien mieux.

Oh ! pour la fuite admirable structure !
Jambes de fer, échasses d'ossements,
Vous avez tout reçu de la nature,
Pour vous sauver, aux périlleux moments.
Le monde entier s'émeut de vos merveilles !
Dans le canon qui gronde et vous poursuit,
Vous vous lancez, tendus jusqu'aux oreilles ;
Car nul n'atteint l'Américain qui fuit.

Quand vos aïeux, dans le combat agiles,
Pour triompher marchaient à Lexington,
En ignorant que leurs enfants débiles,
Iraient s'enfermer courraient à Washington,
Avez-vous bien les vrais fils de vos pères ?
Vous ...ille mourant; vous trop conservateurs,
Vous esquivez les balles meurtrières.
Et vous vivez, grâce aux forts protecteurs.

Vous êtes grands, quand le rouge incendie
Illumine au sein des brulantes cités ;
Vos pieds sont vifs, votre marche est hardie ;
Comme éteignoirs vous êtes tous cités...,
Mais quand mugit l'ardente canonade,
Devant le feu se fondent vos guerriers !...
Sous vous couchez devant une grenade ;
Et vous restez un peuple de pompiers.

Oh ! pour défendre et la caisse et la bourse,
Quels héros, vous n'être jamais pris ;
Et s'il fallait lutter au champ de course,
Vous seriez sûrs de remporter le prix.
Relevez-vous, enfants de l'Amérique,
Soyez soldats et non plus des conscrits ;
Ne trembler plus, jouets de la panique,
Et bien allez conquérir le mépris.

Il vous sied bien de rabaisser la France !...
Et de tailler Sebastopol !... Alma !...
Quand des Français aurez-vous l'assurance
D'un tel élan que l'orgueil blasphéma ?
Vous commez plus Washington, Lafayette,
Jusqu'au jour, où, vos mains ...ontant la peur
Ferez avec la baïonnette
Le souvenir de votre déshonneur !...

Portez les yeux sur votre propre histoire,
Voyez ici Lyon cherchant la mort,
Plus loin Sigel, rappelant la victoire,
Et l'arrachant à l'ennemi plus fort.
Voyez le sang empourprant vos Zouaves !
C'est un reflet de gloire et de valeur,
C'est l'ornement, c'est la couleur des braves;
Plus son éclat cachez votre pâleur.

Voilà qu'il vous faut, pour venger vos injures,
C'est un cœur ferme, un foudroyant regard,
Un bras d'acier, levé sur les parjures,
Qui coupe en deux Davis et Beauregard.
Aimez le fer, courtisez la mitraille
Poivrez-vous des noles des clairons ;
Puis en avant ! et faits à la bataille,
Avez la bombe et les noirs escadrons.

LEON CHEMIN.

A VENDRE.

Un moulin a scies situé dans le vilage de Gloucester. Avec un peu de réparations a la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, 1ms.

AVIS.

CHS. D. REYMOND, horloger, à Ottawa, a l'honneur de prevenir le public qu'il n'est pas vrai qu'il quitte Ottawa, il laisse apprécier à sa juste valeur ce bruit répandu par des personnes, mues sans doute, par des motifs de bienveillence à son egard.

Il recommande toujours par la réparation de montres et de la bijouterie.

Ottawa, 5 nov. 1861. 22 ins.

Chemin de Fer d'Ottawa et de Prescott.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe..... 25 cts. per 100lbs.
Seconde " ..... 22½ " " "
Troisième " ..... 17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le *Train de la Malle* laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 AM., joignant la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arrivent à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le *Train d'Accommodement* laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le *Train de Retour* laissera Ottawa à 12.30 P.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

Prescott, 5 juin, 1861. B. FRENCH, *Surintendant.*

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

Président, WILLIAM MOLSON, Esq.

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,

A. McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

1861. SEPTEMBRE ! 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Viennent d'ouvrir l'assortiment le plus attrayant de

NOUVELLES ETOFFES DE
FANTAISIE POUR ROBE
NOUVEAUX
CHALES
Retournables
DE CARDOVER,
CHAPEAUX NOUVEAUX,
D'après les modes suivantes :—Diamond, Madras, Pekin, Beverly, Clyde et de Celles Bawa.
NOUVEAUX
RUBANS DE FANTAISIE
ET DE VELOUR
POUR CHAPEAUX,
Décidement à bon marche.
NOUVEAUX NETS, POUR LES CHEVEUX, COIFFURES,
&c., &c., &c.

NOUVELLES LAINES.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Ont maintenant en vente le meilleur assortiment de

FLANELLES,
COUVERTES,
BAS, ET
MANTILLES EN DRAP,
SEALSKINS, ETC
&c., &c., &c.

Qu'ils n'aient jamais eu auparavant le plaisir de montrer.

Ottawa, Sept. 4 1861. 23

IMPORTATIONS D'AUTOMNE !

1861. 1861.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Ayant complété les
CHANGEMENTS CONSIDERABLES
ET LES
Ameliorations Internes
DE
LEUR ETABLISSEMENT
Sont maintenant préparés
A MONTRER
Le contenu de
PRES DE CENT PAQUETS
DES
DRNIERES NOUV AUTES
Dans chaque
DEPARTEMENT.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f-22

AUX COMMERCANTS DE BOIS.

Six balles de couvertes grises pesant dix livres la paire viennent d'être reçues et sont à vendre a bon marché, au comptant,

BROUGH, BUCHANAN & CIE.
Ottawa le 30 oct 1861.
f31.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSclabery	101,000	30 cts.
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	35,000	60 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright, Egan		"
G. M. Judgson	Glarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	190,000	"
Thos. Barton	Lachute	Partie d'Argenteuil	Westworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	30,000	30 cts.
				60,000	"
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**		
A. B. Lavallée	Ste. Adele d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford		
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	30,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Juliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivieres	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	49,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radnor, Alton, Montauban	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Goaford, Colbert, Richmont	25,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Kegy, Tremblay, Charlevois, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	28,000	"
				250,000	30 cts.
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton			
F. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph. Beauce	artie de Mégantic	Broughton, Thetford	390 000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	eauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton, François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Craigourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	200,000	30 cts
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Rouz, Bellechasse, partie de Buckland, Danquem, Armagh, Egan	120,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	92,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	110,000	"
N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg	135,000	"
J. A. LeBel	New Carlisle	Bonaventure	Matapediac, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	c ts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTRÉAL - - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terrés de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

Au Pavillon Blanc !

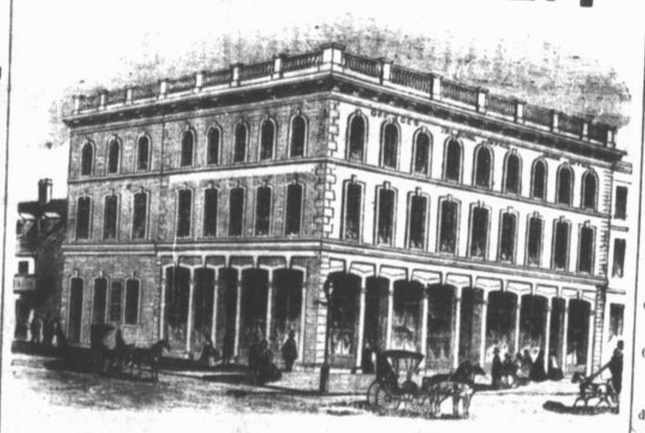

MARCHANDISES A BON MARCHE !
MARCHANDISES A BON MARCHE !
MARCHANDISES A BON MARCHE !

GRANDE REDUCTION DE PRIX !
GRANDE REDUCTION DE PRIX !
GRANDE REDUCTION DE PRIX !!

En consequence de la crise actuelle !
En consequence de la crise actuelle !
En consequence de la crise actuelle !

BELIVEAU & LeBLANC

VENDRONT LEUR FOND DE MARCHANDISE D'AUTOMNE A
25 PAR CT. MEUILLEUR MARCHE QUE LA VALEUR.

Etoffe a Robe, Plaids, Repps, Cobourgs, Indienne, Delaine, Cashemere, Winceys, Flannelles, Chales, Mantilles, Chapeaux, Bas et Gants.

ARTICLES DE FANTAISIE,
ET UN
ASSORTMENT DE MARCHANDISES D'ETAPE
A LA
MAISON DU PEUPLE.

Beliveau & Leblanc,

RUE SUSSEX, 3e PORTE de la RUE YORK.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivans, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Calese, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can public, à tel point d'enchère, outre la rent foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ere de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement aprés l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frait, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriémement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux régles générales concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le 1er après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,
28 août, 1861. T. de la C.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres,** seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Aout courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire
Ottawa, 7 août 1861

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS.
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.
Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,
Quebec, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PIERRE RICHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Basin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.
Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.
A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa 21 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL.
Assistant Commissaire.
Ottawa, 4 Sept. 1861. T. de la C. f23

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

Quebec, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* en *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes à vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de ces que comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGHNET,
ComNEsT
Ottawa, 28 août 1861.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernières modes. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Batisse de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.

M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX.
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.

De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANCAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
M. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRNCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, S'adresser a

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence.
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT à l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé **Rue Sparks, Ottawa central,**

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Cmpay,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD.	MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANDUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENTAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part de patronage public.

DEPUIS,—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 9 avril 1861.

Thos. Paterson,
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Mortons Fameiy Proof Pur.
500 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPAROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c..

Ottawa, mars, 1861 } Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR

DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterles.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teintures, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Rosses, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.
Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remede souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une reputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. B. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, au dessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES
CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par annee payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'annee.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c, &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces au dessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne.	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHE,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes: Guingham, &c.
Tapis, Toiles Cirées. Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c.. &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—
Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.
Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.
Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM L. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comte.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.
M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ rafiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessey, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pie-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 9 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN,
(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir et tient en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congrès, Bottines, Chaussures d'enfants, etc, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNÉ ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie**, provenant des meilleures manéfactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume.
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERIE GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans **Ogdensburgh et des environs,** qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Autonne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,

Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER.
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, *pour leurs voitures.*

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, si en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 13 Novembre 1861. Vol. 1. No. XXXIII.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, bissures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'ai souffert durant de longues années. D'abord elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la face et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal s'aigrit. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous consultant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau belle et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire si vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipele ou feu de St. Antoine, Dartre, Salvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également une cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—" Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complétement guéri du deux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant ;—" J'ai guéri ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun vestème de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, toutefois de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille, ainsi dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humudité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, partie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 Juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'aucun d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getcheil de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épipsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possédé actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par bolte.

25 oct—an.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "* PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir *l'Asmthe, l'Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir *l'Asthme, l'Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué,

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

M'Gheole & Boyden Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède de contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Collèges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modele fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1859.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dinners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE VOYAGE EN DILIGENCE.

GRANDEUR ET DECADENCE.

(*Suite et fin.*)

" Raison de plus, dis-je à demi penché vers l'étudiant qui me fixa sournoisement ; raison de plus pour m'étonner que M. Gerlman se soit, de gaieté de cœur, exposé au mauvais temps quand il était si bien ici.

—N'importe, murmura l'étudiant, comme ci-dessus, mieux vaut assis à la pluie qu'à côté d'un....

Pat l'interrompit l'officier en lui marchant sur le pied d'une façon significative, tout en me lançant un coup d'œil hargneux.

L'étudiant se tut, mais cracha d'une certaine façon par la portière. L'offense me regardait visiblement ; je me tournai la tête haute vers le grossier personnage :

" A qui en avez-vous avec ces manières insolentes ? lui dmandai-je.

—A vous, à vous, mon très-cher, me repliqua t-il ; certes à aucun autre."

J'entrai en fureur et fis un geste si expressif qu'immédiatement l'officier étendit sa canne entre nous deux. " Restez tranquilles, messieurs, s'écria-t-il menaçant ; nous ne tolérerons aucune dispute, car la société ne doit point souffrir des querelles personnelles. De plus, ajouta-t-il en se tournant vers moi, votre conduite, monsieur, vous condamne à un modeste silence. Quand à vous, monsieur l'académicien, ne vous mêlez pas des affaires d'autrui, Que vous importe votre voisin ? Après tout ; est-il si rare de rencontrer une raison commerciale suspecte?"

XIV

Emboucheur et surbonneur.

Cet officier acheva de me plonger dans la plus grande surprise.

" Monsieur, lui dis-je profondement offensé, vous détournez ce malappris de ses injures à mon adresse tout en m'en accablant. J'ignore où vous avez vu que mon nom est suspect ; mais avant de m'attaquer aussi brusquement, vous deviez au moins attendre ma justification, à laquelle, en fin de compte, je ne suis pas tenu....

—Et certes, nous nous en passerons bien ! interrompit l'officier, tandis que l'étudiant souriait malicieusement et se carrait à coté de moi. Qui voudrait se résigner à entendre la confession d'un intrigant?

—Monsieur, ménagez vos expressions ! m'écriai-je hors de moi. Ajemérité cette apostrophe pour une action pardonnable dont au surplus vous ne pâtissez pas !

—Allons donc ! dit l'étudiant ; votre conduite est infâme et interesse toute l'humanité·

—Oui, toute l'humanité, remarqua la dame.

—En vérité, toute l'humanité, ma bonne," répéta son écho fidèle.

Sérieusement, je ne savais plus si ces gens étaient fous ou en train de le devenir." Vraiment, repris-je avec un sourire amer, l'humanité a du temps de reste de s'occuper d'un aussi léger délit ?

—Et c'est justement ce délit qui vous coule moralement, fulmina l'étudiant. Cette immixtion dans la confiance des gens qu'on médite de duper est ce qu'il y a de plus monstrueux. Autrefois, on reconnaissait le loup à la queue ; aujourd'hui il porte pantalon, habit et bottes vernies. Fi ! fi ! je préférerais fendre du bois à être de ces voyageurs sournois et suspects que les honnêtes gens ont soin d'éviter quand ils les rencontrent.

Par exemple, c'est trop fort ! m'écriai-je en lui coupant la parole.

Je suis bien fâché que la conversation ait pris une tournure aussi regrettable, reprit l'officier ; mais puisque ce point est sur le tapis, je ne saurais vous cacher, monsieur (en s'adressant à moi), que vous suivez une mauvaise voie. Je ne perdrais pas un mot à ce sujet, si vous n'étiez un jeune homme chez qui tout retour n'est pas impossible. Rentrez donc en vous-même ; car ce n'est point pardonnable de mériter de si bonne heure le surnom d'embaucheur et de suborneur des familles.

XV.

Cartel.

Vous radotez, monsieur, m'écriai-je impétuensement. C'est un ridicule sans terme ! Pour qui me prenez-vous s'il vous plaît ?

Pour l'individu, répondit l'officier en s'échauffant, pour l'individu que le pauvre père a fui comme la peste, sitôt qu'il entendit prononcer votre nom, préférant se geler sur l'impériale à rester plus longtemps en compagnie de l'homme qui lui avait volé son fils.

" Comment cela ! demandai-je avec un étonnement toujours croissant.

Oui, volé ! c'est le mot, appuya l'étudiant du ton de voix le plus raque. Sans l'adresse que vous lui avez indiquée, il vous eût saisi aux cheveux.... et encore peut-être cette adresse est-elle fausse, ou bien vous croyez que c'est une nouvelle affaire dont vous retirerez un bel escompte.

Mais, de par tous les diables ! m'écriai-je de nouveau, quel brouillamini est ceci ? Savez-vous avec qui vous avez affaire, ou avez-vous tous perdu la tête ?

—Pas le moins du monde, répliqua froidement l'officier. Vous êtes l'homme de chicane, l'agent, l'embaucheur Nuisten, c'est-à-dire que nous avons le droit de tout penser de vous.

—Nuisten !... A présent je me rappelai avoir depuis longtemps entendu ce nom dans le pays. On ne l'accompagnait jamais des épithètes les plus flatteuses. Les expressions du militaire rafraîchirent complètement ma mémoire. Je tardai d'autant moins à déclarer qu'on se méprenait et que je n'étais pas ce même Nuisten.

N'avez-vous pas tout à l'heure répondu à ce nom ? demanda l'étudiant d'un air provocateur. N'êtes vous pas inscrit comme tel ? Le fameux Nuisten, le raccoleur hollandais, est le seul qui s'appelle ainsi dans tout le duché, et vous osez encore nier que vous soyez l'individu qui a volé et assassiné le fils du pauvre Gerlmann et qui en a plongé cent autres dans la misère ; l'individu que, depuis longtemps, je voulais voir en face, et auquel j'administrerais avec le plus grand plaisir une correction modèle si nous n'étions en diligence.

La correction y sera ! m'écriai-je avec rage... y sera au prochain relais.

—Vous avez du cœur ? repartit l'étudiant en ricanant ; eh bien, tant mieux ! vous pouvez vous vanter d'avoir au moins une qualité. Au relais du diner donc ! j'ai avec moi des pistolets et des rapières.

—Mon Dieu, un duel ! dit la dame en se lamentant. Son mari chercha à la calmer par son expression habituelle : " En vérité, ma bonne !"

L'officier s'offrit à l'instant pour être le second de l'étudiant. Le garde, qui paraissait assez bête et n'avait du reste rien compris à toute l'histoire, me rendit le même service. Seulement, on accepta la proposition du capitaine, de renvoyer le duel au lendemain, puisque tout le monde allait jusqu'à Weltbronn. Nous convînmes de ne pas toucher un mot de cette regrettable aventure pendant le diner qui nous attendait au prochain relais.

J'étais bien tenté, pour sortir de la position fausse et peu flatteuse où je me trouvais, de déposer l'incognito, mais c'était m'accuser de contravention aux lois et à la probité, motif qui me retenait impérieusement, sans compter que mes adversaires n'eussent vu dans cet aveu qu'une défaite qu'ils auraient attribuée à la lâcheté.

C'est pourquoi j'enfonçai ma casquette sur mes yeux, croisai les bras, et maudis du plus profond de mon cœur le véritable mauvais Nuisten dont je semblais n'avoir usurpé la place que pour essuyer en son lieu toutes les insultes et grossièretés que lui seul avait méritées.

XVI.

Meynheer van Nuisten.

Enfin, le relais du dîner vint pour un moment dissiper la contrainte qui régnait dans notre compartiment. Bien que je n'eusse pas mangé depuis la veille, j'avais depuis lors éprouvé tant d'émotions diverses que je ne me sentais pas en appétit. Aussi n'entrai-je dans l'auberge que pour me mettre à l'abri d'une température désagréable. Debout près de la cheminée, j'aurais eu tout le loisir de consigner plus d'une intéressante impression de voyage, si j'eusse eu l'esprit moins agité. La société la plus bigarrée était réunie dans une salle passablement encombrée, car, depuis dix minutes, la diligence de Weltbronn à Feldberg avait également abordé dans cette rade, et, pour un quart d'heure, délivré ses prisonniers de leurs chaînes.

Il faisait beau voir les bras armés de couteaux et de fourchettes lutter de vitesse avec les bouches affamées. Mais si prompts que fussent les voyageurs à dévorer, ils l'étaient moins que l'hôte à escamoter les plats nombreux qu'il avait mis en montre. Un chapon très-appétissant, par exemple, qui paradait à la table des Weltbronnais, fut enlevé sous prétexte d'être découpé ; mais au bout de quelques minutes il revint s'offrir aux regards avides des Feldbergeois, pour s'éclipser de nouveau et aller sans doute rejoindre la table particulière de l'hôte et de sa famille, ou plutôt pour être réservé le lendemain à de nouvelles apparitions au passage des diligences. Mais les légumes les plus grossiers, le filandreux bouilli, la choucroute spongieuse et autres friandises analogues se pressaient sur les deux tables. Le dessert, de belle apparence, alla probablement rejoindre le chapon. Je dis probablement, car il ne me fut pas permis de voir la fin du diner.

Les Weltbronnais se disposaient à protester contre l'enlèvement du chapon, quand le conducteur, tirant sa montre, jura ses grands dieux que l'heure était passée depuis cinq minutes et sortit en signifiant aux voyageurs de remonter en voiture. Ils se lèvent en murmurant, prenant au hasard chapeaux, manteaux, valises et autres effets, sans avoir même le temps de se faire rendre leur monnaie, car le postillon remplissait déjà l'air du bruit importun de son cor de chasse. Dans le moment que tous sortent en tumulte, l'un poussant l'autre, une chaise de poste couverte de poussière passe devant la maison comme un éclair. Une seconde après, la porte s'ouvre avec fracas, et.... je me sens presque pétrifié.... car mon épouvantail, l'homme au manteau, à la mise de galérien, à la casquette de loutre, meynheer van Nuisten se précipite comme une bête féroce dans la salle à manger, et va droit au postillon qu'il apostrophe avec des jurons furieux. Sa physionomie de malheur, la conscience de ma mauvaise action, la honte qui menaçait d'éclater publiquement sur moi, tout se réunissait pour m'arracher de ma place, et, oubliant tout, oncle, cartel, je ne songeai qu'à fuir.

D'un bond je suis dehors. Sur le seuil, je me heurte contre le vieux Gerlmann qui entrait avec plusieurs de ses connaissances ou voisins. Un mot, monsieur Nuisten !... me cria-t-il avec un regard inquisitorial, tandis que ses compagnons, dont la mine me parut peu rassurante, se rapprochaient de moi.

Moi, Nuisten ? begayai-je ; vous vous trompez. Le vrai Nuisten est là en casquette de loutre, mon cher ; profitez du renseignement.

Et sans continuer la conversation, je cours en droite ligne vers la diligence déjà attelée ; dans laquelle je m'élance éperdument. Le garçon ferme la portière et nous brûlons le pavé.

XVII.

Le déserteur.

La sagacité du lecteur a sans peine deviné que je me trouve maintenant non plus dans la diligence de Feldberg, mais bien dans celle de Weltbronn, et que j'opère, bon gré mal gré, un mouvement retrograde. Mais c'est pour le moment ce qu'il peut m'arriver de mieux, parce que, ainsi, je me dérobe aux poursuites du furieux Nuisten.

Tout essoufflé, je me laisse aller dans un coin dont je me suis emparé de force. Je ferme les yeux, réfléchissant à tout ce que cela va devenir. Mais en les rouvrant, j'en aperçois dix autres braqués sur moi fort attentivement. Une rougeur brûlante me monte au visage, car je songe seulement que, dans ma fuite, j'ai oublié mon chapeau et que j'ai sans doute fait mon entrée comme un vagabond. J'étais sur des charbons ardents. Par bonheur on commença à rouler sur une jetée horriblement rocailleuse qui nous fit endurer de martyrisants cahots. Mes compagnons eurent assez à faire de songer à leurs membres et aux objets fragiles qu'ils portaient. Ils détournèrent pour un instant de ma personne leurs regards scrutateurs

Je profitai de ce répit pour faire une revue rétrospective de ma conduite. Jolis exploits ! murmurai-je aussi bas que possible en moi-même. Je n'ai pas mal su me tirer d'affaire : fourberies, substitution de personne, friponnerie, chicanes !.... En vain j'ai essayé de tout cela. Tourner le dos à Weltbronn, à mon oncle, à toutes mes espérances et rentrer dans Feldberg pour y être la risée de tout le monde ! Après tout, c'est bien fait ! Ecardez-vous d'une ligne seulement du chemin de l'honneur et vous êtes perdu à jamais, en proie au sombre remords. Ah !....

Je me retournai en exhalant ce soupir, et d'un regard oblique inspectai mon entourage. Hum ! que ces gens me parurent peu rassurants ! A mes côtés, deux physionomies de reîtres ; en face, un sinistre habit noir qui sentait son procureur d'une lieue ; puis une jeune mulâtresse aux lèvres épaisses et aux yeux noirs, et, près d'elle, un petit vieillard en redingote brune. Celui-ci paraissait singulièrement curieux de ma personne qu'il examinait avec ténacité, sans en être détourné par les cahots de la chaussée raboteuse. Cette observation persistante m'était fort désagréable, et mon embarras s'accrut en voyant le monsieur brun s'entretenir à voix basse avec le noir. Je semblais être l'objet de leur conversation, comme ne le faisaient que trop présumer leurs gestes et leurs coups d'œil non équivoques.

Trois coups de canon partis l'un sur l'autre rompirent le silence fatigant qui régnait dans la société. La mulâtresse, qui me fixait depuis plusieurs minutes, jeta les hauts cris ; les autres essayèrent, avec force bourrades, de mettre tous ensemble leur tête à la portière.

Ce n'est rien, cria le conducteur du haut de son siége. Ca vient de la forteresse de Hammersfels. Sans doute quelque déserteur.

Tranquillisé par cette explication, chacun reprit sa place. Plus d'une personne avait craint que ce ne fût une bande de brigands armés de canons. Le tocsin qui retentit aussitôt dans tous les villages voisins confirma la donnée du conducteur.

Ah, le pauvre déserteur ! soupira la brune jeune fille, en levant les yeux au ciel avec compassion ; s'ils allaient l'attraper !

Il n'aurait que ce qu'il mérite, dit le procureur en l'interrompant ; je n'ai de pitié ni pour les déserteurs, ni pour les vagabonds, ni pour les gens suspects.

Et il accompagna ces mots d'un regard à mon adresse qui me donna grandement à réfléchir et me fit monter le sang à la tête. J'eusse été plus à mon aise assis sur des épingles que sur le cuir rembourré de la diligence. Aussi brûlai-je d'arriver au prochain relais, dans l'espérance de m'esquiver à l'insu de tout le monde pour acheminer ma route d'une autre manière.

Enfin nous arrivâmes à cette station si désirée, où je comptais sur ma délivrance. Le postillon nous annonça au son éclatant de son piston, qui me faisait plaisir cette fois.... La voiture s'arrête.... je veux mettre pied à terre, mais....

XVIII.

Interrogatoire postal et correctionnel.

Montez, monsieur, montez ! dit en ce moment le conducteur à une nouvelle figure enveloppée dans une pelisse de voyage. Il reste justement une place.

La portière s'ouvre ; le nouveau venu, sur le point de s'introduire, s'arrête étonné : mais la voiture est pleine, crie-t-il au conducteur avec une anxiété ; il n'y a pas la moindre petite place.

Tiens, ce serait drôle ! repartit celui-ci. Voyons. Et il avance sa figure barbue dans le compartiment. Mon visage eut l'honneur de le frapper le premier, soit qu'instantanément il passa par toutes les nuances de couleurs, soit surtout parce que les yeux de tout le monde s'y attachèrent curieusement.

Qui êtes-vous, monsieur ! me demanda le conducteur assez brusquement. Je ne me rappelle point vous avoir vu monter.

J'hésitai si je jetterais mon faux ou mon vrai nom, et je m'étais arrêté à le prier de m'entendre en particulier, quand un nouvel interlocuteur parut sur la scène, à savoir un gendarme qui occupa l'autre portière en nous apostrophant en ces termes : " Rien de suspect parmi vous, messieurs et dames !

—Rien, mon ami, répondit malicieusement l'homme de loi, si ce n'est peut-être ce jeune homme (en me désignant) qui, au dernier relais, s'est précipitamment élancé dans la voiture sans chapeau, ni canne, ni effets, sans avoir dit mot jusqu'ici et qui est inconnu au conducteur.

—Votre nom ? me demanda l'agent de la force publique.

—Depuis plusieurs minutes il en cherche un passable, continua en ricanant l'homme de chicane.

—Allons donc, fichtre ! Est-ce pour aujourd'hui ? tonna le conducteur.

—Je m'appelle Glimmer, répondis-je, décidé à tout avouer.

—Glimmer ! répétèrent l'homme brun, l'homme noir et la mulâtresse.

—Glimmer ! cria le gendarme en se caressant avec joie la moustache. Fameux ! nous tenons l'oiseau. Il n'aura pas été longtemps hors de la cage.

—Quel est donc cet individu ? demanda le conducteur.

—Le déserteur que nous cherchons, répliqua le gendarme. Fabien Glimmer, de la troisième batterie d'artillerie. Allons, camarade, descendons et en route pour Hammersfels !

Ma position était peu plaisante. Je me décidai à en sortir à tout prix. Si mon vrai nom, pensai-je, m'a plongé dans l'embarras, le pseudonyme va m'en tirer, et aussitôt ;

Je me suis trompé ; la langue m'a tourné ! m'écriai-je avec force gestes des pieds et des mains. Je ne m'appelle pas Glimmer. Ce nom maudit d'un individu qui me donne fort à faire depuis quelque temps m'est échappé involontairement. Mon vrai nom est Nuisten, avocat et honnête homme ; voici mon billet de liligence. Je vois avec regret qu'au dernier relais, dans ma précipitation, j'ai pris cette voiture pour l'autre ; mais c'est un malheur auquel il n'y a pas de remède.

—Nuisten ! répétèrent comme ci-dessus l'homme noir et le brun.

—Oui, Nuisten ! répliquai-je effrontément. Si vous n'en croyez pas ce billet que le conducteur est en train d'examiner, voyez cette lettre qui m'a été remise en route et que je n'ai pas encore eu le temps de lire."

Le procureur y jeta un coup d'œil, me l'arracha violemment et s'écria, en la présentant au petit homme brun : " C'est de la main de Trubsal ! Je parrie que nous tenons le fil de l'histoire. C'est le moment de faire usage de vos papiers, car le premier nom que monsieur a donné me fait beaucoup espérer.

Ici le vieillard exhiba un paquet cacheté qu'il remit au gendarme en ajoutant :" Au nom du tribunal de Weltbronn, arrêtez sur-le-champ le sieur Nuisten, contre qui est décerné ce mandat, comme prévenu d'escroquerie, de subornation et d'abus de confiance."

J'étais là, bouche béante. Le gendarme salua l'homme brun et m'arrêta en m'invitant à venir débrouiller l'affaire avec ces messieurs devant le bourgmestre de l'endroit. Mes deux compagnons inconnus mirent pied à terre. La mulâtresse les suivit en me lançant un regard de pitié, tandis que moi, d'contenancé, je descendis accompagné des malédictions du conducteur, qui donna assez irrévér

pour ne pas accepter avec reconnaissance. Tout en me restaurant, je songeai aux moyens de me tirer d'embarras. Maintenant délivré de la diligence, il ne me serait pas difficile de prouver mon identité. Je me promis bien de faire briller devant le magistrat mes connaissances en jurisprudence et de réduire à néant les allégations de mes deux accusateurs.

Le vin bienfaisant avait ranimé toutes mes forces quand mes ennemis rentrèrent dans ma prison.

" Apprêtez-vous, me dit le brun, à nous suivre au chef-lieu. L'autorité de l'endroit a approuvé notre conduite.

—Sans m'entendre ! sans me dire à qui j'ai affaire !

—Inutile, dit l'homme noir. Vous avez avoué votre nom, et ce billet que je me suis permis d'ouvrir vous porte le coup de grâce dans l'affaire qui était l'unique but de nos démarches."

Je parcourus rapidement le morceau de papier qu'il me tint devant les yeux. La lettre avait bien été écrite par mon ancien tuteur. Je lus avec étonnement ce qui suit :

"Cher Nuisten,

" Vous recevrez sans doute ces lignes à temps encore. En me rendant à ma terre de Weidenau, comme nous l'avions arrêté pour ce que vous savez bien, j'eus le malheur de verser et de me casser la jambe. La fracture est telle que je suis condamné à rester dans le misérable trou de village où l'on m'a transporté. Rendez-vous donc à ma place à Weidenau en revenant de Weltbronn. Dans le tiroir du haut du secrétaire vous trouverez entre autres papiers importants ceux qui concernent Glimmer.

" Jetez-les au feu.

Je ne serai pas auparavant rassuré, car... je ne sais, je crains que mon accident ne soit l'avant-coureur de quelque autre.

" Tâchez seulement de perdre Glimmer sans retour dans l'esprit de son oncle et comptez sur

" Votre ami,

" TRUBSAL.

" P. S. Mon régisseur à Weidenau ne vous connaît pas, mais sur le vu de ce mot d'écrit, il vous laissera sans difficulté ouvrir le secrétaire.

" O fatal incognito ! m'écriai-je, il y a quelque chose là-dessous. Que n'ai-je ouvert ce papier plus tôt !

—Je le crois bien, dit en riant le compagnon du vieillard ; je le crois, vous eussiez alors pris garde au filet.

—Messieurs, repris-je aussi sérieusement que possible, il est temps de mettre fin à cette plaisanterie. Vous m'avez sauvé des mains d'un grossier conducteur, vous m'avez tiré des griffes de la police qui voulait me reconduire comme déserteur, et je vous suis infiniment obligé pour tous ces importants services. Mais, au bout du compte, vous m'avez fait arrêter comme filou et avocat de causes perdues, et c'est ici que je proteste de toute ma force. Je suis, il est vrai, du bois dont on fait les avocats, mais jusqu'ici je n'ai pas encore plaidé. Il est encore vrai que je me suis appelé Nuisten, mais j'ai menti, car je suis justement l'antipode de ce Nuisten et Cie. ; je suis ce même Jean-Louis Glimmer, au détriment de qui un abominable abus de confiance a eu lieu, comme le fait entrevoir cette lettre de mon honnête tuteur.

—Glimmer ! s'écrièrent en chœur les deux amis, comme ils avaient déjà fait dans la voiture. Serait-ce possible ?

—Ce portefeuille vous en convaincra parfaitement, vous ou les juges devant qui je veux me justifier.

En même temps je jetai le portefeuille tout ouvert sur la table.

L'homme noir se mit à rire comme un fou : le brun s'élança sur une lettre échappée du portefeuille et que ma mère m'avait écrite peu de temps avant sa mort, quand j'étais encore à l'Université.

" Bonté de Dieu ! s'écria-t-il en portant la lettre à ses lèvres ; c'est l'écriture de ma pauvre sœur ! Ah ! méchant neveu, laisse-moi t'embrasser en punition de ton incognito.

—Quoi ! m'écriai-je, n'en croyant point mes oreilles, sœur ! neveu ! Comment cela !

Ne vous l'avais-je pas dit ? reprit le brun avec une joie non équivoque. Ne vous l'avais-je pas dit dans la voiture ? Le visage, l'air de famille..... Déjà en ce moment j'avais l'envie de presser le vagabond sur mon cœur.

C'est ainsi que je me trouvai dans les bras de mon oncle d'Amérique et bientôt dans ceux de la maîtresse sa fille, pour passer enfin dans ceux du conseiller Trondheim, qui me fut présenté comme le fiancé de ma brune cousine.

XX.

La fin couronne l'œuvre.

J'ai beaucoup de torts envers toi, répondit mon oncle, à qui je demandai une courte explication ; mais tu me vois prêt à les réparer autant qu'il sera en mon pouvoir. Les lettres de ton tuteur, qui te peignaient comme un monstre d'insouciance et de dissipation, t'avaient aliéné mon cœur. Peut-être ne t'aurais-je revu de ma vie sans l'arrivée à Hambourg d'un de tes amis dont la banqueroute te coûta le reste de ta fortune. Le hasard, qui semble dominer ici-bas, me fit faire sa connaissance. Il ne me cacha pas que son malheur avait déterminé ta ruine. Il ajouta qu'on pensait partout que Trubsal, conseillé par un certain agent appelé Nuisten, non seulement avait cherché à ternir ta réputation, mais avait aussi détourné une grande partie de ta succession. Ta légèreté avait rendu la chose facile à cette canaille : car, entre nous soit dit, mon neveu, tu fais un mauvais avocat, sans quoi tu te serais davantage enquis de tes droits. Ton ami, qui n'apprit tous ces détails qu'après sa fuite de Feldberg, n'osant t'écrire, me les communiqua, et je me décidai à observer les choses de plus près. C'est pourquoi je vins à Weltbronn, où je recueillis sur Nuisten et Trubsal assez de faits notoires pour qu'il ne fût pas difficile à mon ami le conseiller d'obtenir le mandat d'amener auquel je dois l'honneur de ta connaissance. Nous nous rendions donc à Feldberg pour y dévoiler toutes les fripouneries de tes ennemis. Nous partîmes par la diligence, sans bruit, laissant en arrière nos effets et équipage, pour éviter que peut-être quelque espion ne prévint ton tuteur et sa clique. Je suis enchanté que la singularité du sort m'ait fait te rencontrer avec ce billet, qui nous fournit la preuve qu'il existe encore des documents te concernant et qui, sans doute, ont trait aux sommes distraites de ta succession.

Je vais donc, mon oncle, devoir peut-être à votre bonté une nouvelle aisance ! demandai-je joyeusement.

Dette et devoir d'un oncle, répliqua-t-il, commençant enfin à jouer le rôle attribué dans les romans et les comédies aux oncles d'outre-mer ; et, avant tout, je te rembourse la somme que le banqueroutier te doit.

Comment cela ? fis-je étonné.

J'ai, répondit l'oncle en souriant, nommé ton ami intendant de mes plantations dans les Indes, en me chargeant de te rembourser.

Je ne pus m'empêcher de baiser sa main généreuse.

Je regrette, continua mon oncle, que ma fille soit déjà fiancée à ce brave juriste, sans quoi rien n'eût été plus juste que de te la donner avec accompagnement de deux millions pour mettre le comble à ma générosité.

Ah ! cher oncle, répliquai-je avec un soupir, mon cœur est déjà donné, donné à une jeune fille a qui j'ai aujourd'hui également découvert un oncle, lequel certainement ne vous le cédera ni en générosité ni en empressement à consacrer notre union.

La mulâtresse rit sous cape, le conseiller tout haut et l'oncle aux éclats.

Bien ! cria celui-ci ; mais je veux, en véritable oncle, te donner une belle corbeille de mariage. A présent, mes enfants, partons. Il se fait tard, et il faut, dès aujourd'hui, nous emparer des papiers qui se trouvent à Weidenau,

En moins de dix minutes, une voiture fut attelée, le gendarme congédié et nous volions vers la terre de Trubsal.

Les papiers tombés entre nos mains prouvèrent que Trubsal avait empoché plus de douze mille écus dont je n'avais jamais soupçonné l'existence. Munis de ces documens, nous nous rendîmes près du patient. Il s'effraya tellement qu'il restitua le tout en bonnes lettres de change, à la seule condition de taire son nom devant la justice. Cette réserve sauva aussi le misérable Nuisten, qui, après s'être entendu, à la station du dîner, traiter de la belle manière par Gerlmann, était revenu auprès de Trubsal sans avoir rien fait à Weltbroun. Il jugea prudent d'aller exercer ses escroqueries sur un autre théâtre que Feldberg.

Quant à moi, remis en possession d'un assez beau patrimoine, j'épousai Rosine ie plus tôt que je pus. Dès ce moment, je ne jugeai plus nécessaire d'usurper une place dans la diligence. L'amabilité de ma femme me fixa au foyer.

L'oncle aussi resta fidèle à sa ville natale, et je dus à sa bourse de ne voir entamer contre moi aucun des procès dont j'étais menacé. Je fis généreusement grâce à mes débiteurs des sommes qu'ils ne m'auraient pas davantage payées. Ils devinrent ainsi pour la seconde fois mes meilleurs amis ; mais j'exigeai impitoyablement du hâbleur Bernard les dix écus dont je fis cadeau au garçon qui m'avait presque contre mon gré introduit dans la diligence.

Rarement ce pauvre diable sera récompensé d'un service à bon escient comme il le fut cette fois de son imprévoyance ; mais c'est bien souvent le cas dans ce bas monde.

(*Traduit de l'allemand par*

CH. RENE.)

(*Reproduction interdite.*)

A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent a cet établissement sont pries de venir regler a ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annonce sont notifiees que leurs annonces seront publiees comme d'ordinaire jusqu'a nouvel ordre ou d'apres de nouveaux arrangements.

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 13 Novembre 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA.

Plus de sept mois se sont écoulés depuis la publication du premier No., de ce journal. Déjà nos compatriotes du Haut comme du Bas-Canada ont compris la nécessité comme l'utilité d'encourager une œuvre aussi nationale que la nôtre ; déjà l'on a vu les avantages qui en découleront plus tard à mesure que le peuple goûtera les travaux de l'esprit et de l'intelligence, et que le journalisme aura toujours pour but de dire la vérité, d'instruire le peuple sur les localités qui sont encore à créer sur le sol vierge du Canada. Déjà l'on a entrevu que les immenses forêts de l'Ouest exploitées avec intelligence se transformeraient en riantes campagnes, en villages nombreux qui se rallieraient à l'Ottawa comme au St. Laurent par de grandes routes et à mesure que la chasse du colon avancerait dans la profondeur des terres, le pays gagnerait de l'importance et de ressources incalculables.

Dans de précédents articles, l'on a parlé de la colonisation de cette partie du pays sur une large échelle et des avantages qui en découleraient pour nos malheureux compatriotes établis dans la république voisine qui pour se sauver des misères présentes et futures sont obligés de s'enrôler sous l'étendard de *Frère Jonathas* et de combattre pour une cause qui n'est pas la leur ou qui est parfaitement étrangère à ceux qui ne sont pas nés aux Etats-Unis ou sujets naturalisés de ce pays d'adoption.

La pensée des fondateurs de ce journal a été comprise par la majorité de notre population, c'était d'inaugurer comme on l'a dit cette ère nouvelle en élevant ce nouveau monument à la gloire de la presse, de réveiller le sentiment national, de raviver l'amour de la patrie au point d'empêcher ses enfants de l'abandonner. Après nous avoir souhaité la bienvenue de rigueur, chacun nous a observé. Nos premières paroles ont été écoutées avec attention, et puis à peine avons-nous manifesté quelque désir de se ranger sous un drapeau quelconque, à peine avons-nous choisi celui de notre prédilection qu'aussitôt l'opinion publique s'est dessinée. Nous avons compris qu'il y avait des adversaires et des amis, nous les avons distingués, nous les avons reconnus, et c'est alors que nous avons vraiment pris notre place dans le journalisme pour partager avec nos confrères les faveurs du public.

Organe des intérêts des populations françaises du Canada Central, nous avons donc la vérité politiquement ceux qui ont aidé à la colonisation de la vallée d'Ottawa en général, au progrès de cette ville en particulier en la choisissant comme capitale des Canadas de préférence aux autres villes de la Province.

Nous ne pouvons donc avoir que des sentiments de respect, d'admiration et de reconnaissance envers Notre Gracieuse Souveraine d'avoir daigné nous envoyer Son A. R. le Prince de Galles venu expressement pour sanctionner la décision première de Son Auguste mère.

Nous ne voulons point montrer de partialité où des idées d'intérêt sectionnel en faveur d'Ottawa, mais nous croyons que la décision de Sa Majesté a été impartiale, judicieuse et sage puisqu'elle a fait choix de la ville la plus importante du Canada Central comme Capitale et que malgré les qu'*endira-t-on* ces paroles du Prince de Galles, dans sa réponse à l'adresse du Maire Workman se vérifieront :

" Je suis sur le point de poser, dans cette cité et sur votre invitation, la première pierre d'un édifice qui, dans peu de temps, sera l'enceinte des délibérations de votre Parlement ; et d'où devront émaner les lois destinées à gouverner un peuple libre et fort, à étendre l'influence civilisatrice des institutions britanniques, et à affermir le pouvoir du grand empire dont cette colonie forme une partie si importante."

Comme on disait dans le premier No. de ce journal, nous traiterons sciences, beaux arts, religion, litterature, mœurs et politiques si non avec habilité, du moins avec conscience, foi et sincerité.

Nous sollicitons donc de nouveau l'encouragement comme le patronage du public.

En retour, nous tâcherons de rendre notre journal aussi intéressant, aussi instructif, aussi complet que possible.

Discours de Lord John Russell.

Nous mettons de côté plusieurs articles préparés pour ce No. afin de donner libre entrée au magnifique discours prononcé par le comte John Russell.

Comme l'Orateur traite à son point de vue la question italienne, et celle non moins palpitante d'intérêt de la crise américaine, nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en le reproduisant.

Le *Morning Star* du 15 octobre a reçu par le télégraphe électrique communication de ce discours prononcé la veille à Newcastle-on-Tyne, dans un meeting réuni en son honneur par les autorités de cette ville.

Un banquet, présidé par le comte de Durham, qui avait à sa droite le comte Russell, a eu lieu dans la soirée. Un grand nombre de personnes de distinction y assistaient, parmi lesquelles nous citerons le très hon. T. C. Headlam, W. B. Beaumont, écr., l'attorney général (Sir W. Atherton) Henri Pease, écr.; W. D. Seymour, écr., etc. Après un toast porté par le président en faveur du comte Russell, celui-ci a pris la parole ; il a parlé des réformes auxquelles il s'honore d'avoir pris part, et entre entres de celle du libre-échange, au sujet duquel il s'est exprimé en ces termes :

"Quelles luttes n'avons-nous pas eues à soutenir pendant près de quarante ans pour mettre les hommes à même de faire ce qui est parfaitement innocent en soi, c'est à dire de donner les produits de leur industrie pour les produits de l'industrie d'autres, qu'il s'agit d'objet d'utilité, de comfort et d'agrément ! Je me rappelle qu'au commencement de ces combats, alors que certainement les principes du free-trade n'étaient pas compris comme ils le sont maintenant, une pétition fut presentée à la chambre des communes exposant que les pétitionnaires lassaient des gants, mais que ces gants étaient bien inférieurs à ceux de France, qu'ils étaient beaucoup plus chers que ceux de la France, et qu'en conséquence ils demandaient—que supposez-vous ?—Non pas que l'on prît pour des gants de France, qui étaient meilleurs et à meilleur marché, mais que les gants de France fussent entièrement exclus, afin qu'ils pussent fournir au public des gants mauvais et chers. Eh bien ! messieurs, c'est là toute l'histoire de la protection du free-trade. Des gouvernements et des législateurs avaient cru que la réglementation était profitable au pays en general en voyant que si on laissait les hommes à leur liberté, ils trouveraient d'eux-mêmes les occupations qui leur seront les plus profitables, soit que ce fût les gants qu'ils pussent pouvoir fabriquer, soit tout autre article de commerce qu'ils pussent produire dans les meilleurs conditions.

" Il s'ensuit donc que non seulement nous avons fait adopter d'excellentes mesures, mais que nous avons agrandi et facilité le jeu de toute la machine gouvernementale en disant qu'il est certaines choses dont le gouvernement ne doit pas se mêler, au sujet desquelles l'homme lui-même, le croyons, est le meilleur juge, et qu'il lui faut laisser le choix de son occupation en toutes choses. Je suis heureux de constater que ces abus n'existent pas dans notre pays, mais dans beaucoup d'autres le peuple regarde comme une part des devoirs du gouvernement, d'entraver et de gaspiller les talents et les capacités des hommes, et ainsi que, dans aucun sujet politique, moral ou littéraire, les hommes ne devraient oser des talents que Dieu leur a départis sans le contrôle et la permission des agents du gouvernement.

" Tels sont, messieurs, les principes généraux sur lesquels s'appuient les mesures dont nous venons de parler. Ce sont là de sages principes, et, comme je l'ai dit, j'ai la confiance que dans les temps à venir ils seront appliqués à des cas de même sorte.

En passant à la question italienne et à la question des Etats-Unis, l'orateur a continué ainsi.

" Permettez-moi, messieurs, de dire quelques mots de deux questions qui nous touchent d'assez près et auxquelles tout notre pays est naturellement intéressé, parce qu'elles se rapportent à des situations qui, dans des pays étrangers, affectent très profondément le monde entier. Le sceau des affaires étrangères m'a été confié, et mon devoir a été de respecter l'indépendance des nations étrangères et de m'efforcer d'engager les autres pays à agir de même. Il y a un de ces pays avec lequel nous avons eu déjà beaucoup à faire, et dont il a été beaucoup question pendant ces dernières années ; je veux parler des Italiens. Je vois qu'un homme très distingué, M. Heuley, dit qu'il n'est personne dans le pays qui ne les voie avec plaisir se délivrant de leurs chaînes, et exerçant par eux-mêmes la puissance gouvernementale, et entrant dans une voie où ils doivent obtenir une distinction qui, dans les temps antiques, leurs appartenait. Nous nous réjouissons tous de les voir proclamer leur indépendance. Nous nous réjouirons tous s'ils établissent un gouvernement libre, et s'ils conquièrent ainsi le bonheur, le respect de soi-même, et l'élevation de l'un des plus beaux pays et de l'une des nations les mieux douées du globe.

" Mais, messieurs, il s'est élevé dernièrement une difficulté à laquelle on a donné une grande attention. Les Italiens disent avec une grande apparence de justice que l'independance de l'Italie ne peut être pleinement réalisée si Rome, la capitale, n'est pas dans leurs mains. Je puis dire que je suis sûr qu'ils voudront trouver dans cette cité un gouvernement italien, cette partie de l'Italie étant associée avec leur ancienne gloire et leurs anciennes institutions. Mais actuellement, comme l'Italie n'a pas Rome, ils n'en peuvent faire un royaume.

" D'un autre côté, les catholiques romains de l'Europe demandent que l'indépendance du Pape soit respectée, et plusieurs disent qu'elle ne peut l'être sans un gouvernement territorial. C'est une discussion qui dure depuis quelques temps, et je remarquai ce matin dans une lecture un essai de l'un des ecclésiastiques les plus instruits de l'Italie, que l'opinion qui gagne maintenant du terrain, est que si la puissance temporelle était transmise au roi d'Italie, le pouvoir spirituel deviendrait plus senti, plus respecté, et serait bien mieux exercé après la séparation du temporel d'avec le spirituel. Dans la conclusion de l'essai dont je viens de parler, l'auteur dit que telle est la solution souhaitée en Italie et souhaités aussi chez les nations les plus civilisées du monde.

" Je dirai, comme je le pense, que ce qu'a proposé cet ecclésiastique instruit, ce qui est d'accord avec les idées émises par cet homme d'Etat aujourd'hui si regretté (le comte de Cavour) fournira une solution à la difficulté italienne, et que ce sera un puissant moyen d'assurer ensuite l'indépendance et le bonheur de l'Italie.

" Portons pour un moment, messieurs, nos regards sur une autre partie du monde, sur un autre pays que, pour ma part, j'observe avec le plus profond intérêt, les Etats-Unis d'Amérique.

" Il me semble que ce serait un grand malheur pour le monde, si cette expérience d'un gouvernement libre, qui, bien que ne reposant pas sur les mêmes principes que le nôtre, s'est inspirée de principes qui sont le fruit d'une haute sagesse, ce serait, dis-je, une grande calamité, s'il arrivait quelque chose à cet Etat. Je suis peiné de dire que ces événements ont eu lieu et nous voyons maintenant ces deux moitiés de la nation en lutte l'une contre l'autre, non pas sur la question de l'esclavage, bien qu'elle soit, selon moi, la cause première du conflit ; en lutte, non pas pour le *free-trade* et la protection, mais en lutte comme tant d'Etats du vieux monde, d'un côté pour l'empire, et de l'autre pour le pouvoir.

" Bien qu'il ne nous appartienne pas de nous établir juges en cette manière, je ne puis me défendre de me demander, à mesure que les événements se déroulent dans ce conflit, à quelle bonne fin il peut aboutir. En supposant qu'il se termine par la réunion de ces différentes parties, et que le Sud consente à rentrer de nouveau dans les droits de la constitution, n'aurions nous pas encore la fatale question de l'esclavage à résoudre avec eux, l'esclavage qui, sans nul doute, a décidé la rupture, et qui, nous nous accordons tous dans cet espoir, disparaîtra de la surface de la terre.

" Supposons que les Etats-Unis conquièrent complètement et soumettent les Etats du Sud ; supposons que tel soit le résultat d'un long conflit militaire ; supposons que tel soit de longues années de guerre civile, la prospérité matérielle de ce pays ne serait-elle pas en grande partie détruite, ne verrions-nous pas ce respect pour la liberté qui a si longtemps distingué nos frères de l'Amérique du Nord diminuer, et ne verrions-nous pas les hommes du Sud cédant à la force, et le Nord ne serait-il pas contraint de tenir en soumission ceux qui auraient été conquis, et ne serait ce pas là une intervention materielle dans la liberté des nations ? et si tel devait être le résultat que nous prévoyons actuellement, si la reunion des Etats devait s'opérer par des moyens tels que ceux-là, n'est-ce pas le devoir de ceux qui ont embrassé les préceptes du christianisme de chercher si ce conflit ne peut pas être arrêté !

" Je vous ai fait, messieurs, ces observations sur un sujet qui nous affecte tous profondément, mais sur lequel le gouvernement de ce pays n'a pas de pouvoir immédiat, ou n'a pas un intérêt immédiat. Si la matière avait été de cette dernière sorte, mon devoir, comme secrétaire des affaires étrangères, ne m'aurait pas permis de vous en parler en détail ; mais, par rapport à ces devoirs, je puis seulement vous dire que le monde étant troublé d'un côté par des réclamations de nationalité, de l'autre par des prétentions d'autorité, par des conflits et des désordres se présentant presque chaque jour dans quelques parties de l'Europe, aussi bien qu'en Amerique, dans ce cas, c'est le devoir du ministre des affaires étrangères de ce pays, c'est le devoir du chef du gouvernement de ce pays de veiller attentivement à ce qui arrive, de respecter l'independance des nations étrangères, de ne rien abandonner de cette vigilance, qu'il appartient aux ministres d'Angleterre, à cette époque, d'exercer, de ne pas perdre aucune partie de l'influence de ce pays, parce que cette influence peut servir à la cause de la liberté et de l'humanité, et non pas à abaisser sous aucun rapport la puissance de ce pays, parce que la puissance peut être absolument nécessaire pour revendiquer l'indépendance des nations, et garder sa dignité et sa liberté propres."

—Nous voyons par un journal d'Albany qu'un jeune homme nommé Thomas Davidson, est tombé d'épuisement vendredi dernier, à East Albany, dans un effort désespéré de se rendre en Canada où réside, dit-on, sa mère. Il fut transporté dans un hôtel voisin, où il mourut devant la nuit, sans le concours d'aucun parent ou d'ami pour lui fermer les yeux où l'exhorter à la mort.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Mort de M. Fitch.—La nouvelle troupe dramatique de M. Fleming.—Un conseil.—10ème livraison des Soirées Canadiennes.

Nous en avons pour tous les goûts cette semaine, du triste, du sérieux, du joyeux, et en sus... de la littérature nationale.

C'est avec douleur que nous avons à annoncer à nos lecteurs la mort d'un de nos premiers citoyens, M. LOUIS HENRI FERDINAND FITCH, Marchand de musique et de pianos de cette ville, natif de Prusse et décédé le 7 du courant, à l'âge de 31 ans.

Malade depuis trois ou quatre semaines, il a reçu tous les soins de ses amis et tous les secours de l'art médical, mais la mort planait sur sa victime, et elle s'en empara en dépit de tous ces efforts pour le retenir à la vie.

M. Fitch laisse par derrière lui une aimable famille et un grand cercle d'amis à pleurer ou à peu en juger le jour de ses funérailles. Que la terre d'un pays étranger ne soit pas un poids sur sa tombe,—au contraire quelle lui soit légère !

. . . . . .

La nouvelle troupe dramatique de M. Fleming a débuté au Théâtre Royale, si non avec succès du moins il a donné l'espoir que plus tard on pourrait saluer en lui des artistes de prédilection. L'arrivée de Mlle. Eberle, tragédienne d'un haut mérite sur la scène, aidera à établir sans aucun doute la réputation d'acteurs qui gagneront l'estime comme l'admiration du public après répétition. Pour réussir M. Fleming doit se rappeler que l'action dramatique étant soumise aux yeux exige ainsi plusieurs choses, soit du côté de la vraisemblance, soit du côté de l'unité de l'action, parce que le jugement des yeux est plus redoutable que celui des oreilles. Il faut que la déclamation des acteurs, la decoration du théâtre, tout concourt à nous persuader que la fiction est une réalité. . . . . .

. . . . . .

Un des plus grands évenements de la semaine *littéraire* a été l'apparition de la 10ème livraisons des SOIREES CANADIENNES, *recueil de littérature nationale*—éditées par MM. Brousseau et frères de Québec. En lisant les *Soirées Canadiennes* dit le *Correspondant* de Paris on ne rencontre rien que d'honnête, on ne respire rien que de pur. Si ce recueil dure, comme nous le souhaitons, il mérite que la France lui fasse bon accueil, qu'on le lise dans nos écoles et dans nos familles chrétiennes. Ce sera rendre de justes actions de grâces aux hommes de talent et de cœur qui entretiennent dans ces lointaines contrées l'amour et la vivante image de la France.

La livraison d'octobre contient la *relation d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie*, par l'Abbe J. B. A. Ferland qui se continuera dans la prochaine.—Comme dit l'auteur, ces notes peuvent servir à faire comprendre les grands changements qui s'y sont opérés depuis vingt-cinq ans ; car la Gaspésie de 1861 aura peine à se reconnaitre dans la description de la Gaspésie de 1836.

Nous recommendons les *Soirées* Canadiennes à toutes les personnes qui aiment la littérature nationale qui n'est plus à créer maintenant que nous avons sous les yeux les meilleures productions de nos écrivains les plus distingués—Les encourager c'est vouloir transmettre de générations en générations au milieu des nombreuses populations dont se couvre le continent américain, les traditions, les coutûmes, les mœurs nationales, et c'est vouloir mettre en pratique la charmante phrase de Nodier que les éditeurs des *Soirées Canadiennes* ont pris pour devise : *Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.*

Perte du " NORTH BRITON."

Nous avons reçu une dépêche télégraphique de la Pointe-aux Pères annonçant la nouvelle de la perte de ce magnifique steamer, parti de Québec le 2 courant. Nous n'avons pas de renseignements particuliers.

On rapporte que le steamer a touché terre et s'est échoué sur l'Ile Mingan ; quelques hommes de l'équipage ont été recueillis et conduits par un schooner à la Pointe-aux-Pères.

Voici la liste des passagers : Capitaine Grange, commandant.—De Québec : l'Hon. P. M. Vankoughnet et sa dame, Major Fielding, du 66e régt., lady Félix Morgan et son enfant, Félix Briard, Ralph Jones, M. Cone, John Strickland, A. W. Duncan, F. Clark, W. H. Carrill.—De Montréal : Dr. Wood, T. Dawson, M. Robinson.—De Kingston : Capt. Bayley.—De Toronto : E. J. Smith, C. Jarris du 87e régt., M. Price, Mlle Price, Mlle Allan, Capt. Lamerte, lady Pelham, John Smith.—D'Hamilton : Sir A. N. MacNab, lady MacNab et domestique. Et 98 passagers d'entre pont.

Québec, 11 novembre.

On vient de recevoir le message suivant : " On a recueilli le 7 novembre, sur le rivage de l'Ile Mitigan, la chaloupe No. 2 du *North Briton*, contenant 17 hommes de l'équipage et un passager."

(Signé) Capitaine AMMAND,
du " Brick Deshle."

Une dépêche en date du 12 nous annonce que les passagers sont sains et saufs, mais manquant de provisions. Tout le bagage était perdu.

Une victoire fantienne !

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que les fédéraux ont gagné une brillante victoire à Pikesville. On se serait battu pendant deux jours s'il faut en croire la dépêche que nous avons sous les yeux. Le Gén. Nelson a rencontré les sécessionistes sous le commendement du Gén. Williams. Ce dernier après une opiniâtre résistance aurait perdu 1,500 hommes tués, blessés et faits prisonniers.

Il paraît que le Nord voudrait se venger de Bull's Run. Nous verrons.

Le Siege du Gouvernement.

On lit dans la *Minerve* du 5 Nov. :

Voici l'opinion judicieuse du *Freeholder* de Cornwall, organe de l'hon. J. S. MacDonald, sur la conduite du gouvernement relativement aux travaux des Edifices Publics à Ottawa :

" L'Hon. M. Killaly est maintenant à Ottawa, où il presse l'achèvement immédiat des travaux nécessaires pour préserver les édifices publics contre les intempéries de la prochaine saison. (C'est probablement une sage économie, bien qu'elle puisse entraîner la dépense sans autorisation d'une certaine somme d'argent."

Ce petit extrait contient la reconnaissance implicite de la doctrine que nous avons émise en temps et lieu, savoir, que dans certaines circonstances l'exécutif doit prendre sur lui de faire quelques avances d'argent sans être autorisé à le faire par une permission spéciale de la législature : par exemple lorsque la nécessité est si évidente et si pressante qu'il est impossible de differer jusqu'à la réunion des Chambres l'avance de cet argent.

L'Hon. L. J. PAPINEAU est arrivé en cette ville hier au soir. Il est descendu à l'Hôtel Champagne. L'Hon. Monsieur paraît jouir d'une excellence santé—C'est toujours un plaisir que de rencontrer ce vétéran de notre politique canadienne, et comme le disait si bien un jour l'Hon. M. Chauveau, la plus grande figure de notre première époque constitutionnelle.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

Un correspondant du *Times* de New-York fournit les détails qui suivent sur la grande expédition navale, destinée à agir sur un point quelconque de la côte des Etats-Confédérés.

" La partie purement militaire de l'expédition comprend quinze mille soldats, commandés par un chef vaillant, le brigadier-général Sherman, qui a mis le sceau à sa haute réputation pendant la guerre du Mexique, dans le commendement d'une batterie de campagne qui porte encore son nom. Son corps d'armée est divisé en trois brigades, sous les commendements respectifs des généraux Vielo, Isaac Stevens et Wright, tous militaires accomplis, et avantageusement recommendés par les positions qu'ils ont été appelés à remplir.

" Durant le séjour des soldats à Annapolis, on n'a rien fait pour les perfectionner dans l'exercice et dans la discipline. Ils n'ont ete que fort peu de temps sous les armes, et l'enthousiasme seul qui distingue l'armée entière, a pu amener les hommes au point où ils en sont. Malgré tout, on ne saurait déguiser que la majorité est fort loin d'atteindre la pefection, et il est à regretter que les plus vieux régiments, dont les membres sont nécessairement mieux formés, n'aient pas été désignés pour l'œuvre que l'expédition désire accomplir. En émettant cette opinion, je ne suis que l'écho des officiers qui occupent une haute position dans le corps d'armée.

Les steamers sur lesquels on a embarqué les troupes sont venus l'un après l'autre de New-York, et le dernier est arrivé vendredi. Ce sont l'*Atlantique*, le *Daniel Webster*, le *Roanoke*, l'*Empire City*, le *Belvidère*, l'*Ariel*, le *Philadelphia*, l'*Ocean Queen*, le *Vanderbilt*, le *Ben Deford*, le *Baltic*, le *Marion*, l'*Illinois*, le *Contzocoalcos*, l'*Ericson* et le *Star of the South*.

Vendredi dans l'après-midi on donna à la première brigade (général Vielo) l'ordre d'embarquement, et samedi 19 octobre, au point du jour, hommes, bagages, équipage de camp, fourgons, chevaux et fourrage, tout était à bord.

Les regiments furent embarqués dans l'ordre suivant :

Trois régiments des volontaires du New-Hampshire, sur l'*Atlantique* ;

Quarante-sixième régiment des volontaires de New-York, sur le *Daniel Webster* ;

Quarante-septième régiment des volontaires de New-York, sur le *Roanoke* ;

Quarante-huitième régiment des volontaires du même Etat, sur l'*Empire-City* ;

Huitième régiment des volontaires du Maine, sur l'*Ariel* ;

Je puis dire en passant que pendant la durée du campement du régiment du Maine, la petite vérole a fait son apparition dans ses rangs, mais on a laissé que huit malades de cette affection à l'hôpital. D'après une autorité indiscutable, j'affirme que tout le blâme de ce malheur doit retomber sur le directeur médical de la division à laquelle ce régiment était attaché pendant son séjour à Washington. Depuis, le chirurgien en chef de l'expédition, M. Cooper, a fait vacciner à nouveau tous les hommes.

La seconde brigade, sous le général Stevens, s'embarqua comme suit :

Le régiment des volontaires pennsylvaniens, sur l'*Ocean Queen* ;

Cinq compagnies du quinzième pennsylvanien, sur le même navire, le reste du régiment s'installant à bord du *Winfield Scott* ;

Le huitième du Michigan et le soixante-dix-neuvième de New-York, sur le *Vanderbilt* ;

Les chevaux et les fourgons de la brigade sont sur le *Ben Ford* ;

La troisième brigade, commandée par le général Wright, a été embarquée dans l'ordre suivant :

Le quatrième régiment des volontaires du New-Hampshire, sur le *Baltic* ;

Le sixième des volontaires du Connecticut, sur les steamers *Marion* et *Parkersburgh* ;

Le septième du Connecticut, sur l'*Illinois* ;

Le neuvième du Maine, sur le *Contzocoalcos* ;

Les chevaux et les fourgons de cette brigade sont à bord du *Baltic* ;

Le général Sherman et son état major se trouve sur le l'*Atlantique* ;

C'est lundi matin, 21 octobre, que la flotte est arrivée à la forteresse Monroe, devant laquelle elle a retenue un jour, enfin d'embarquer deux régiments de plus et de l'artillerie. J'ai oublié de dire que chaque bâtiment a des vivres et des fourrages pour quinze jours. Le reste du chargement consiste en approvisionnements et munitions de guerre.

Personne ne connaît le but de l'expédition excepté le général Sherman dont les lèvres sont closes sur ce point. Naturellement, officiers et soldats se livrent à toutes les conjectures. Les uns parlent de la Nouvelle-Orléans, les autres de Charleston, ceux-ci de Pensacola, ceux-là de Washington ou de Beaufort. Les habitants d'Annapolis affirment que l'armement remontera la rivière James ; quelques-uns désignent Galveston au Texas. Pour moi, je ne suis pas mieux renseigné qu'un autre et ne puis hasarder une opinion.

Mardi 22, toute la flotte s'est mise en prête à partir pour la côte du Sud, excepté l'*Ericson*, ancré à Hampton Roads.

—On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

La présente révolution des Etats-Unis, on peu bien lui donner ce nom par les proportions gigantesques, qu'elle a prises, n'est rien moins que la cuzième depuis la déclaration d'indépendance. Voici, par ordre chronologique, les dates de chacune d'elles.

1o. 1782.—Conspiration entre diverses officiers de l'armée fédérale dans le but de former un seul Etat avec les treize primitifs et de conférer le pouvoir suprême de Washington.

2o. 1787.—Révolution au Massachusets, connue sous le nom d'insurrection de Shay.

3o. 1797.—Révolution en Pensylvanie, connue vulgairement sous le nom d'insurrection d'eau-de-vie (Wis Key.)

4o. 1814.—Conspiration des fédéralistes de l'assemblée d'Hartford.

5o. 1820.—Au temps du gouvernement du président Monroe, presque tout les Etats en vinrent aux mains, à la suite de l'administration du Missouri dans l'Union.

6o. 1825.—Lutte entre la législature de la Géorgie et le gouvernement fédéral, à suite du don de certaines terres fait par ce dernier aux Indiens Creek.

7o. 1830.—Soulèvement des Indiens Cherokees en Géorgie.

8o. 1832.—Soulèvement de la Caroline du Sud, par suite de la célèbre ordonnance d'annulation.

9o. 1842.—Choc sanglant dans le Rhode Island, entre les autorités de l'Etat et l'association du suffrage.

10o. 1856.—Soulèvement des Mormons contre le gouvernement fédéral.

11o. 1861.—Soulèvement général des Etats à esclaves et formation de la Confédération du Sud.

CE QUE COUTE UN SOLDAT.—Un de nos correspondants nous donne l'évaluation suivante, qui ne laisse pas que d'être instructive.

Etant donné un soldat ayant servit un an, si l'on suppose la guerre finie et que l'on ramène à un chiffre en *argent* le compte que le gouvernement aura à régler avec lui on trouvera les résultats soivants ;

12 mois de paie à $13 par mois	156
12 mois d'habillement à $3.45	

dont, M. A. G. Leet ; secrétaire-archiviste, M. C. C. E. Bouthiller ; assistant-secrétaire-archiviste, M. M. C. Bertrand ; secrétaire-correspondant, M. N. Thompson ; trésorier, M. P. A. Fauteux ; bibliothécaire, M. P. Blanchet ; assistant-bibliothécaire, M. J. J. E. Sibaud.—*Pays.*

Faits Divers.

Embarras du choix.—Notre illustre Prince de Galles qui doit bientôt entrer dans les liens de l'hyménée, est limité dans son choix au nombre de six Princesses, à moins qu'il ne se décide à en épouser une plus âgée que lui. Les prétendantes à la main du Prince sont : 1o. La Princesse Alexandrine (fille du Prince Albert de Prusse) née le 1er février 1842 ; 2o. La Princesse Anne de Hesse-Darmstadt, nièce du Grand-Duc de Hesse et de l'Empereur de Russie, née le 25 mai 1843 ; 3o. La Princesse Augusta d'Holstein-Glucksbourg, née le 27 février 1844 ; 4o. La Princesse Alexandrine (fille du Prince Christian de Danemark) née le 1er décembre 1841 ; 5o. La Princesse Marie de Saxe-Altenbourg, née le 28 juin 1845. Enfin la Princesse Catherine d'Oldenbourg, sœur de la Grande Duchesse Nicolas de Russie, née le 21 septembre 1846.

Vendanges.—Le *Moniteur Vinicole* annonce que les vendanges dans toutes les parties de la France ont été favorisée par un temps magnifique et que la récolte sera très abondante.

Le Coton.—Il a été consommé en Angleterre depuis cinquante ans plus de 20,000,000 ballots de coton dont la valeur est évaluée à £750,000. Le profit manufacturier a été de £1,000,000.

Immense importation de Graine.—Comme exemple de la vaste étendue des importations effectuées récemment par la France, on affirme qu'une maison de Marseille, celle de M. Elie Petit, a fait cette année un profit de £60,000 dans les affaires de courtage.

—Une scène épouvantable s'est passée, il y a quelques jours, dans la petite commune d'Asques, arrondissement de Libourne. A minuit, pendant que la famille R...., composée du père, de la mère, d'une fille et d'une petite fille, était livrée au plus profond sommeil, un assassin qui s'était introduit dans leur chambre par un chassi attenant à la pièce où ils étaient tous couchés, se dirigea à tâtons et au milieu de l'obscurité la plus complète, du côté du lit du père. Armé d'une hache énorme, il chercha à l'en frapper ; ses coups, mal assurés, n'eurent pas le résultat qu'il en attendait : la victime fut seulement grièvement blessée.

A ses cris, sa femme et sa fille se réveillèrent ; ce fut alors dans l'obscurité une scène de carnage ; l'assassin, exaspéré, frappait de tous côtés, atteignant tantôt le père, tantôt la mère, tantôt la fille, qui, par un instinct tout maternel, avait pris dans ses bras son enfant âgée de dix-huit mois. Par un hasard providentiel, cet enfant seul fut épargné, et ne reçut pas une blessure ; sa mère, qui le portait à son cou, a été frappée dix fois.

Le grand-père, atteint le plus cruellement est resté à terre sans connaissance ; la grand'-mère, glacée de terreur, ne trouvait pas même la force de crier ; la jeune femme au contraire, douée d'un courage et d'une énergie extrêmes, et qui avait attiré sur elle toute la fureur l'assassin, trouva fort heureusement le moyen de se débarrasser de lui une minute, et, ouvrant toute grande la porte qui donne au milieu du bourg, elle appela : au secours ! à l'assassin !

L'assassin qui, durant toute cette scène de carnage, n'a pas prononcé un seul mot, n'a pu être reconnu par aucune de ses victimes. On croit que son mobile était le vol.—*Gironde* de Bordeaux.)

—On lit dans le *Nord* : Il vient de me passer sous les yeux un récent catalogue d'autographes. J'ai eu quelquefois occasion de citer ici ce genre de documents ; c'est assez curieux et instructif à la fois, car c'est bien le dernier, le suprême " sic transit gloria mundi." Nous y voyons cotés à 1 fr. 25, MM. Emile Augier, Empis, Fould, Méry, le père Enfantin et Mme Louise Colet ; à 2 fr., le cardinal de Bausset tout comme le conventionnel Chaumette, le cadinal Dubois comme Lamennais, Victor Hugo, Legouvé, Meyerbeer, Mignet, Raspail et Thiers ; à 3 fr., Adryane, Arnault, Barrère, Bofeldieu, Lamartine, Potin et Mme la princesse Mathilde ; au-dessus nous trouvons le maréchal de Bassompir et Béranger, Cambronne et Ney, le grand Frédéric et Ellevion, Jasmin le poète, et Samson le bourreau. La vente des authographes est l'égalité suprême ; il n'y a pas a dire : mais que ce doit être pénible de se voir coté à 20 ou 40 sols. On est heureux, devant cela, de penser qu'on ne vaut rien du tout. C'est ce qui me console.

On lit dans le *Monde* :

" Le 29 septembre dernier, Mgr. de Charbonnel, Evêque de Toronto, a béni la statue de Notre-Dame-de-la-Roche, à Sauvage, près Tarare (Rhône). Cette cérémonie religieuse, à laquelle dix mille personnes environ assistaient, a été favorisée par un temps magnifique.

Une héroïne.—Un jeune soldat est descendu dernièrement dans un hôtel de Baltimore. Son apparence délicate fit concevoir des soupçons sur son sexe, qui furent bientôt éclaircis. Le brave soldat était une belle jeune femme de 19 ans, blonde, aux yeux noirs Son mari avait contracté, au mois d'avril, un engagement de trois mois dans un régiment de Pennsyvanie, qui fait maintenant partie du corps du général Banks. Il avait pris ce parti sans consulter sa femme, et même à son insu. Celle-ci, apprenant l'affaire, alla aussi s'engager à Harrisburg, où elle fut soumise à l'inspection d'un chirurgien de l'armée, qui la déclara apte au service militaire. Elle fut incorporée au même régiment que son mari.

Le colonel de ce régiment, qui se doutait de son sexe, l'attacha à son service comme messager. Elle a assisté en cette qualité à la bataille de Manassas, où un boulet, rasant sa tête, l'a rendue presque sourde pendant quelque jours. Libérée après ses trois mois de service, elle s'est reengagée pour trois ans.

Son premier engagement est du trois mai : c'est donc cinq mois de service, dont trois semaines passées au camp établi près de Harrisburg. Au régiment, le sexe du jeune soldat était seulement connu du colonel, du lieutenant-colonel, des deux chirurgiens et de son mari, qui la traitait assez mal. Ce sont ces mauvais traitements qui l'ont déterminée, disait-elle à Baltimore, à rentrer dans ses foyers, où elle se rendait par cette ville. A la voir, on a peine à croire qu'un être aussi délicat ait pu supporter les fatigues de la guerre.

MARIAGES

A *Florence*, (Italie) le 7 Septembre dernier, dans la chapelle du Marquis Mannucci Beninccasa Capponi, par le Très-Révérend Curé de l'Eglise St. Ambroise, le Chevalier Antoine Falardeau, Artiste, Membre Honoraire de l'Académie Royale de Parme, natif du Cap Santé, comté de Portneuf, (Bas-Canada) à Mademoiselle Catherine Mannucci Beninccasa de Montisi, de Florence.

ARRIVES A L'HOTEL CHAMPAGNE.

11 Novembre.—C. Hollinghead, (Anglet.) Chas. Mayor Jr., Montebello ; John Grand, Montebello ; John Campbell, Lanark ; James Stuart, Lanark ; Jules Pirotte, Montréal ; J. E. Woodbury, Montréal.

12 Novembre.—J. E. Dorion, M.D., Ogdensburgh ; A. Goult, Montréal ; Rev. E. Sanhac, Wesmeath ; L'Hon. L. J. Papineau, Montebello ; L. Harvey, Concord, Connecticut.

1861. SEPTEMBRE ! 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSY,

Viennent d'ouvrir l'assortiment le plus attrayant de

NOUVELLES ETOFFES DE

FANTAISIE POUR ROBE.

NOUVEAUX

CHALES

Retournables

DE CARDOVER,

CHAPEAUX NOUVEAUX,

D'après les modes suivantes :—Diamond, Madras, Pekin, Beverly, Clyde et de Colleen Bawn.

NOUVEAUX

RUBANS DE FANTAISIE

ET DE VELOUR

POUR CHAPEAUX,

Décidement à bon marché.

NOUVEAUX NETS POUR LES CHEVEUX, COIFFURES, &c., &c., &c.

NOUVELLES LAINES.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Ont maintenant en vente le meilleur assortiment de

FLANELLES,
COUVERTES,
BAS, ET
MANTILLES EN DRAP,
SEALSKINS, ETC

&c., &c., &c.

Qu'ils n'aient jamais eu auparavant le plaisir de montrer.

Ottawa, Sept. 4 1861. 23

Importations D'Automne !

1861. 1861.

BROUGH, BUCHANAN & CI.,

Ayant complété les

CHANGEMENTS CONSIDERABLES

ET LES

Ameliorations Internes

DE

LEUR ETABLISSEMENT

Sont maintenant préparés

A MONTRER

Le contenu de

PRES DE CENT PAQUETS

DES

DRNIERES NOUV AUTES

Dans chaque

DEPARTEMENT.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f-22

AUX COMMERCANTS DE BOIS.

Six balles de couvertes grises pesant dix livres la paire viennent d'être reçues et sont à vendre à bon marché, au comptant,

BROUGH, BUCHANAN & Cie.
Ottawa le 30 oct 1861.
f31

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
			Nord de la Riviere Ottawa.		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry	161,000	30 cts.
G. W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	35,000	60 cts.
E. R. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	109,000	"
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	190,000	"
G. M. Judgson	Clarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorpe, Cawood, Leslie, Onslow	180,000	"
Thos. Barton	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	30,000	30 cts.
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	60,000	"
			Nord de la Riviere St. Laurent.		
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford	35,000	30 cts.
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Oberlley, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	141,000	"
Jules Bourg-eois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon	49,000	"
A. Dubord	Trois-Rivieres	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	40,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radcor, Alton, Montauban	25,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Requemont	28,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bago, Chicoutimi, Laterriere, Jonquière, Kenogami, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Grand Sigouy, Simard, Harvey, St. Johns	250,000	30 cts.
			Sud de la Riviere St. Laurent.		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
F. H. Pratte	Sanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Standford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
J. T. Lebel	Votton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290,000	"
J. O. C. Arcand	S. Joseph. Beauce	artie de Mégantic	Broughton, Thetford	44,000	40 cts.
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	eauce	Price, Adstock, Trisg, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	130,000	"
Andrew Ross	Frampton [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	300,000	30 cts
S. W. Larue	S. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	20,000	"
Frs. Têtu	S. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	130,000	"
Jos. Jolivet	S. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse partie de Buckland, Danquest, Armagh	92,000	"
Stanis. Drapeau	S. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
P. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	285,000	"
L. N. Gauvreau	Ile Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denouville, Begon, Redot	135,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Dequesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleuriau, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg	300,000	"
J. A. LeBel	Nw Carlisle	Bonaventure	Matapedias, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	25 cts.
John Eden	Basin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. Stanislas Drapeaux, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Métane et Cap Chat ; Agent, J. B. Lepage, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Tacé, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, Stanislas Drapeaux, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin de Matapédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. Lepage, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. Gauvreau, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, etsujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtiset de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemin ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour la fortations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTRÉAL - - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

Au Pavillon Blanc !

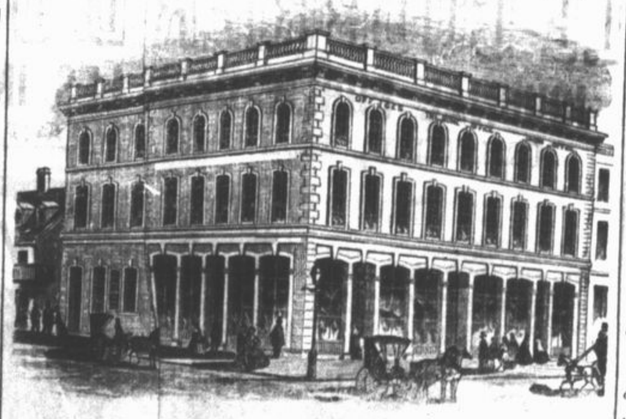

MARCHANDISES A BON MARCHE !
MARCHANDISES A BON MARCHE !
MARCHANDISES A BON MARCHE !

GRANDE REDUCTION DE PRIX !
GRANDE REDUCTION DE PRIX !
GRANDE REDUCTION DE PRIX !!

En consequence de la crise actuelle !
En consequence de la crise actuelle !
En consequence de la crise actuelle !

BELIVEAU & LeBLANC

VENDRONT LEUR FOND DE MARCHANDISE D'AUTOMNE A

25 PAR CT. MEUILLEUR MARCHE QUE LA VALEUR.

Etoffe a Rbe, Plaids, Repps, Cobourgs, Indienne, Delane, Cashemere, Winceys, Flannelles, Chaes, Mantilles, Chapeaux, Bas et Gants.

ARTICLES DE FANTAISIE,

ET UN

ASSORTMENT DE MARCHANCISES D'ETAPE.

A LA

MAISON DU PEUPLE.

Beiveau & Leblanc,

RUE SUSSEX, 3e PORTE de la RUE YORK.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 8 Nov. 1861.

Avis est par le présent donné que les agences sous-mentionnées, dans le Haut-Canada, seront closes closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

Agences.	Agents.
Stormont, Dundas et Glengary	S. Hart,
Prescott et Russell	N. Stewart,
Carleton	J. Durie,
Lanark	G. Kerr,
Leeds et Grenville	W. J. Scott,
Prince Edward	M. Ballard,
Hastings, (Partie Sud)	P. McKenney,
Northumberland et Durham	W. Walsh,
Peterborough (Partie Sud)	W. Crawford,
Westworth	T. A. Armstrong,
Lincoln, Haldimand et Welland	R. Smyth,
Norfolk	J. Carroll,
Oxford et Brant	D. Campbell,
Kent	R. Moncr,
Lambton	A. Scott,
Waterloo	H. S. Hunse,

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront la faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

BOIS SUR LES TERRES RESERVEES AUX SAUVAGES.

Avis est par le présent donné que quiconque coupera du bois sur les terres réservées aux Sauvages, ou achetera des Indiens, sans l'autorisation spéciale de ce Département du bois coupé sur les terres susdites, ne perdra pas seulement le bois ainsi coupé, ou acheté, mais sera aussi sujet à emprisonnement, ainsi que pourvu par la Loi.

R. M. VANKOUGHNET,
Com. des Terres de la Couronne et Surintendant des affaires des Sauvages,
Département des terres de la Couronne, des Bois et Forêts,
Québec, 11 Nov, 1851. 33

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

Avis est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

" Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

" Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

" Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

" Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

" Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

" Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

bureau de l'Agent Richard-ges et Madawaska, au la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can public, à tel point d'enchère, outre la rent foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émandes par le département des terres de la Couronne.

Troisièment.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devinir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,
T. de la C.

28 août, 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues a ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P
Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Quebec, 8 juin 1861.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statute Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

Joseph Kimball Gooding, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

John Fontana, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

Bernard Leclaire, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

John Johnstone, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

Phillippe Recherches, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.
Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.
A l'Enseigne du Fanal Rouge, Rue Sussex.

N. B—M. Lafontaine recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de SASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ 29,000 acres, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté
Andrew Russell,
Assis. Commissaire.
Ottawa, 7 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Quebec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.
T. de la C.
Ottawa, 4 Sept. 1861. f23

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,

Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernières goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,

Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Désirez vous acheter a bas prix

Tout ce qui est necessaire a la vie

Boissons, Epiceries habillement

Pour argent comptant seulement

☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Batisses de Mdme. FOSTER,

Rue Sussex.

M. P. COMTC,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,

MARCHAND TAILLEUR,

RUE SUSSEX,

Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.

De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANCAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE POELS et d'Articles en FONTE

Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles ses mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.

Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee

Une Cuisiniere expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,

Rue Sussex, Ottawa.

Où demande de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,

Coins des Rues Sussex & Murray.

BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

On trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité

B. M'DERMOT & Cie.

Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser a l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS

M. FRNCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant £216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*

J. T. Prud'homme,

BATISSES PRUD'HOMME,

Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,

Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,

RUE SUSSEX,

Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,

Rue Clarence,

Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,

EDMOND GERMAIN,

Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout à des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,

PROFESSEUR DE MUSIQUE,

HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT à l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.

Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Cmpay,

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $100,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,

Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.,

VICE-PRESIDENT : MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD, | MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON, | AND
GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BENJ. HALDAN, Ecr.
Solicitéur : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWEITZER, Ecr.
Banquier : BANK OF UPPER CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE

No. 1.

DU

PRINCE DE GALLES

E. MILES,

PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,

Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,

GRAVEUR ET IMPRIMEUR

SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des rapporeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DE PLUS,—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 9 avril 1861.

Thos. Paterson.

OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Martons Famely Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystallisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861 } Chez THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES DE PLANTAGENET ET DE BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

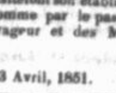

E. E. BEAUDRY,

SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,

IMPORTATEUR

DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES

St. Vincent et Notre-Dame,

En face du nouveau Palais de Justice,

MONTREAL.

☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,

AVOCAT, RUE DU ROI,

Ancienne résidence de feu M. de Rouville,

SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,

AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE

L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,

Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

No. 2 Eagle Block, Rue Ford,

OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Boxe de teinture, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Brosses, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
&c., &c.

2 Avril.

POMMADE

POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE,

DU DOCTEUR PARADIS.

(Preparation d'Iodine.)

PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.

R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—us.

WM. N. OSWELL,

COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Mariandes, &c.,

Et de mille autres articles à nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,

OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,

Arpenteur Provincial,

BRITISH HOTEL.

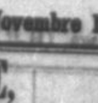

G. MORTMER,

APOTHICAIRE ET DROGUISTE.

Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜

Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,

CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,

MEDECIN-CHIRURGIEN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,

Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,

Ottawa,

DR. BEAUBIE,

RUE YORK,

Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,

DENTISTE,

Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,

Vis-avis de chez le Dr NELSON,

MONTREAL.

DR. TURCOTTE,

Chaumiere St. Laurent

RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,

AVOCAT,

Bureau Rue Rideau,

BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,

No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES, CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas. Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c., &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes: Gulnghams, &c.

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Nouveau pas le No. 60 Rue Ford

OGDENSBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR

MARCHANDS A COMMISSION

ET ENCANTEURS.

OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Charet," en futailles et en bouteilles, de différentes marques,
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genievre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.

Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,

Editeur de Guides d'affaires,

(DIRECTORIES)

Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.

Bridgeport. Norwich.

Delaware.

Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.

Washington et Georgetown.

New Jersey.

Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.

Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.

Cleveland.

Pennsyvania.

Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkil.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.

Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.

Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.

Ottawa, Cité.

Hamiton.

Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,

CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,

DROGUISTE,

Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'EPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THES, CAFFES, EPICERIES, et TABAC SUCRÉ rafiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,

RUE SUSSEX,

LOUIS BLANCHETTE,

Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura continuellement en mains un assortiments considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chasseur, Bottes fines, Souliers, Congrees, Bottines, Chaussures d'enfants, &c., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.

Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE ces attiré l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie**, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON

A l'Enseigne de l'Enclume,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,

CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERET GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne DE L'ENCLUME.

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.

JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans

Ogdensburgh et des environs,

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises d'*Autonne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,

CASIMIRES,

Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER.

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,

FORD STREET,

OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,

RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,

RUE MURRAY,

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

Le Propriétaire de cet Hotel,

M. EUSEBE GAUTHIER.

Ayant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,

RUE MURRY, BASSE-VILLE,

Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleure qualité.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE

Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.

BERNARD LARIVIERE,

Proprietaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL

PAR

ISAAC BERICHON,

Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, et trouvé à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par annee payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondanes &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCS.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	30 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cent la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et MECANIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction por la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Teie de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes au rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier au lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 20 Novembre 1861. Vol. 1. No. XXXIV.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(*Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.*)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en ai pris que trois bouteilles. Une peau fine et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Lavitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Erésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goître ou gonflement du cou.

Bebelon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goître et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant :—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malade avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 Juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la médecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'étant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grace à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, nous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous offrons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat les maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous nommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède se universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'effecacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction du notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriéaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préferable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Amérian House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressious.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amyedales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspépsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

6 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Porland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaire à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, d'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'a lopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du publie, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 6 mars 1861.

A VENDRE.

Un moulin a scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de réparations a la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 2f, 1ins.

AVIS.

CHS. D. REYMOND, horloger, à Ottawa, a l'honneur de prevenir le public qu'il n'est pas vrai qu'il quitte Ottawa, il laisse apprecier à sa juste valeur ce bruit répandu par des personnes, mues sans doute, par des motifs de bienveillence à son egard.

Ils recommande toujours par la reparation des montres et de la bijouterie.

Ottawa, 5 nov. 1861. 2f ins.

The Queen Insurance Cmpany

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £5,000,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.

HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIBL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TERRES

DE LA

COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

QUEBEC, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* en *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes h vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de ces que comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUG

CommEsT

Ottawa, 28 août 1861. m

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill,"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de naire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pellez, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON !!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.

RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de

HARDES FAITES

DE

DOHERTY,

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu a des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.

POESIE.

A M. DE GENOUDE,

SUR SON ORDINATION.

Du sein expirant d'une femme
Qui te montra le ciel du geste de l'adieu,
Une nuit de douleur déracina ton âme,
Et du lit nuptial jette ta vie à Dieu.
Comme un vase où l'enfant distrait se désaltère,
Frappé d'un coup trop fort laisse fuir sa liqueur,
Ton âme laisse fuir les eaux de notre terre
Et la mort a fêlé ton cœur !

Tu ne boiras plus de notre onde,
Tu ne tremperas plus tes lèvres ni tes mains
A ces courants troublés où les ruisseaux du [monde
Versent tant d'amertume ou d'ivresse aux humains ;
L'âme du prêtre en vain à notre air exposée
Est la peau de brebis qu'étendait Gédéon,
On trouvait le matin sèche de la rosée
La miraculeuse toison !

Dieu seul remplira ton salice.
Des pleurs tombés d'en haut pour laver le péché,
De la sueur de sang, et du fiel du supplice,
Et de l'eau de l'égout par l'éponge séché ;
Comme ces purs enfants qu'à l'autel on éleve,
Laissant tondre leurs fronts jusqu'au dernier
Tu couperas du fer les rejets de ta sève [cheveu,
Pour jeter ta couronne à Dieu !

Tu détacheras de nos voies
Tes pieds nus qui suivront leur sentier à l'écart,
Dans nos courtes douleurs, dans nos trompeu- [ses joies
De notre pain du jour tu laisseras ta part ;
Tu ne combattras plus sous l'aube et sous l'étole
C'est la paix du Seigneur que ta main doit tenir ;
Tu n'éleveras plus en glaive de parole
La voix qui ne doit que bénir !

Tu chercheras, le long du fleuve,
Les rencontres du Christ, ou du Samaritain ;
L'infirme, le lépreux, l'orphelin et la veuve
Viendront sous ton figuier s'asseoir des le matin ;
Ton cœur vide de soins se remplira des nôtres.
Ton manteau, si j'ai froid, l'hiver sera le mien,
Et pour prendre et porter tous les fardeaux des [boles,
Ton bras déposera le tien ! [autres

Comme le jardinier mystique
Qui sulvait d'Emmaus, en rêvant, le chemin,
Et relevant les fleurs au soleil symbolique,
Marchait en émondant les tiges de la main,
Tu prendras dans chaque âme et dans chaque [pensée,
Ce qui la fane aux bords ou la rouge au milieu,
Ce qui l'incline à terre ou la tient affaissée,
Et tu la lèveras tout à Dieu !

Cependant trois enfants sans mère
Te suivront du regard et du pied aux autels,
Et se diront entre eux :—Ce saint fut notre père
Quand il portait son nom d'homme chez les mor- [tels ;
Et les peuples émus penseront en eux-même,
Voyant leurs bras pendus à tes robes de lins,
De l'amour du Seigneur combien il faut qu'on
Pour laisser ses fils orphelins ! [aime

C'est ainsi que Sion contemple
Le cèdre du Liban, taillé pour le saint lieu,
Qui soutient la charpente et parfume le temple,
Incorruptible appui de la maison de Dieu,
Tandis que les rejets de ses propres racines
Reverdissent aux lieux qu'il ombrageait avant,
Et se multiplient sur les rudes collines,
Souffrent le soleil et le vent.

Toi pourtant qui dans ta poitrine
Oses prendre et porter l'aigle des vieilles lois
Comme Paul à Tarsys prit l'œuf de la doctrine
Et le portait éclore aux soleils d'autrefois.
Ses ailes d'aujourd'hui les as-tu regardées ?
Sais-tu si deux mille ans l'oiseau n'a pas grandi?
Sais-tu quelle heure il est au cadran des idées ?
Et si l'aurore est le midi ?....

Si l'oiseau retourne à son aire ?
Si l'œuf des vérités qu'il ne peut contenir
N'est pas éclos plus loin et n'a pas changé l'ère
D'où son jour plus parfait datera l'avenir ?
Sais-tu quel vol nouveau son œil divin mesure ?
De quel nuage il veut s'abattre ? et sur quels [bords ?
Et jusqu'au soir des temps pour qu'il se trans- [figure,
Combien il lui faut de Thabors ?

Quand le Fils de l'homme au Calvaire,
Premier témoin de Dieu, sur sa croix expira,
Le rideau ténébreux du sombre sanctuaire
Dans le temple ébranlé du coup se déchira.
Le jour entra tout pur dans l'ombre des sym- [boles,
Les fantômes sacrés d'Oreb et de Sina
Pâlirent aux éclairs des nouvelles paroles,
Et le passé s'illumina !

O Christ ! n'était-ce pas ton signe ?
N'était-ce pas pour dire à l'antique maison
Que de voiler le jour nulle arche n'était digne ?
Qu'une aube se levait sans ombre à l'horizon ?
Que Dieu ne resterait caché dans nul mystère ?
Que tout rideau jaloux se fendrait devant toi ?
Que ton verbe brûlait son voile ? et que la terre
N'aurait que ton rayon pour foi ?

Nouveaux fils des saintes demeures,
Dieu parle ! regardez le signe de sa main,
Des pas, encor des pas pour avancer ses heures ;
Le siècle a fait vers vous la moitié du chemin !
Comprenez le prodige ! imitez cet exemple,
Déchirez ces lambeaux des voiles du saint lieu !
Laissez entrer le jour dans cette nuit du temple!
Plus il fait clair, mieux on voit Dieu !

Voyez se presser à la porte
Cette foule en rumeur d'adorateurs sans voix
Qui courtaprès ses dieux que la raison emporte,
Comme autrefois Laban après ses dieux de bois !
Ne tirez plus les siens de l'arche des symboles,
Mais dites-lui qu'aux sens le temps les a repris,
Que tous ces dieux de chair n'étaient que des [idoles,
Et d'aller au Dieu des esprits ! [sme

Hâtez cette heure fortunée
Où tout ce qui languit de la soif d'adorer
Sous l'arche de [illegible]res-Haut, d'astres illuminée,
Pour aimer et bénir viendra se rencontrer !
Que le mystère entier s'éclaire et se consomme !
Le Verbe où s'incarna l'antique vérité
Se transfigure encor ; le Verbe s'est fait homme,
Le Verbe est fait humanité.

La foi n'a-t-elle point d'aurore ?
Avant qu'à l'horizon l'astre des cieux ait lui
Dans ces foyers des nuits qu'un jour lointain [colore,
On croit le reconnaître à ces feux teints de lui ;
Mais lui-même noyant les phares de ses plages
Dans les flots de splendeur et de sérénité,
Efface en avançant ses multiples images
Sous sa rayonnante unité !

A. DELAMARTINE.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

UN JOUR DE NOCE.

Traduit du *New-York Tablet* par L. H. Fréchette

Dans sa première larme elle noya son cœur.
LAMARTINE.

Il était dix heures et demie et Théonie priait encore. Tout à coup elle s'affaissa sur elle-même, ses cheveux se dressèrent sur la tête, sa raison se troubla : "Mon Dieu ! s'écria-t-elle, ayez pitié de moi." Et se levant, elle se précipita vers la porte. Un bruit de pas se faisait entendre dans l'escalier : "Il vient, s'écria-elle, mais il n'est pas seul ; je reconnais pas ses pas. Mon Dieu, mon Dieu ! s'il est mort, faites que cette nuit soit aussi ma dernière !"

Un moment après, la porte s'ouvrit et quatre hommes déposèrent en silence un brancard sur lequel reposait un cadavre. Edouard était tombé bravement à l'attaque des barricades du faubourg de la Prissonnière.

. . . . . .

Lorsque Théonie revint de son évanouissement, le corps de son époux reposait dans une chambre voisine sur un lit qu'il ne devait quitter, hélas ! que pour se rendre à sa dernière demeure.

"Où est mon Edouard ? dit-elle, en jetant des regards égarés.

Sa mère lui montra le ciel.

"Je ne demande pas où est son âme ; peut-elle être ailleurs que dans le ciel ? je veux savoir où l'on a déposé ses restes mortels."

Sa mère ne lui fit aucune réponse, mais se plaça entre sa fille et la porte conduisant à la chambre voisine.

"Il est là ! s'écria Théonie, je veux le voir !"

Sa mère s'approcha encore plus près de la porte.

—"Je vous dis que je veux le voir, vous ne m'en empêcherez pas, il m'appartient.

—"Il n'appartient maintenant qu'à Dieu mon enfant."

—"Et à la terre, je le sais, ma mère ; mais je veux le voir encore ; pour la dernière fois."

Oh ! ne craignez pas : je serai forte. En présence d'une telle résolution, une plus longue résistance aurait été une cruauté ; et en outre, la mère de Théonie savait bien qu'une grande douleur peut parfois s'apaiser à la vue de l'objet qui en est la cause : "Bien ! viens mon enfant !" dit-elle ; et ouvrant la fatale porte, elle conduisit Théonie auprès du corps sans vie de son époux. Edouard, paraissait dormir. Son front était empreint de la céleste béatitude qui n'appartient qu'aux élus. Théonie, fondant en larmes, s'agenouilla au pied du lit. Sa mère, suivant son exemple, pleura longtemps en silence : elle savait aussi que les larmes sont embaumées pour les cœurs brisés.

Théonie ne laissa le corps de son époux qu'au moment des funérailles. Les obsèques furent pompeuses ; car la patrie reconnaissante, désirant honorer ses illustres défenseurs en fit les frais. La douleur de cette jeune fille, devenue veuve le jour de ses noces, était indécible ; mais heureusement sa résignation à la volonté de Dieu était égale à son désespoir. Elle serait morte si cette pieuse résignation, s'interposant entre elle et la tombe, n'avait soutenu sa force et son courage.

Pendant plus d'une année, Theonie fuyant les pompes et les plaisirs du monde joyeux auquel elle appartenait par sa naissance et par sa position sociale, s'enferma dans la solitude de sa demeure et pleura dans le silence de son cœur. Si parfois elle quittait sa retraite, c'était seulement pour aller prier sous les grands arbres qui ombrageaient la tombe de son époux, attacher une fraiche guirlande de fleur à la croix qui protégeait son dernier sommeil.

Elle était jeune, riche et aimable. Plusieurs prétendants se présentèrent pour solliciter sa main ; mais, fidèle à la mémoire de son époux mort en combatant, elle refusa obstinément tous les avantages qu'on lui offrait. "J'ai promis, disait-elle, qu'aucun homme ne m'appellerait désormais sa femme : Dieu seul sera mon époux !" Elle tint parole. Cinq ans plus tard, le jour anniversaire de la mort de son époux, elle prit le saint habit des religieuses de l'Hôpital.

Deux ans après, elle meurut martyre de la charité en servant les victimes du choléra à l'Hôpital de Constantinople, le jour anniversaire de ses noces.

La vie est pleine de dates mystérieuses.

(*Fin.*)

Beauregard et McClellan.

Voici le portrait que trace M. Russell, le célèbre correspondant du *Times* de Londres, des deux commandants en chef des armées du Sud et du Nord.

"Lorsque j'ai eu le plaisir de causer pour la première fois avec le général McClellan, il me fit, au sujet du général Beauregard, plusieurs questions qui trahissaient un vif intérêt et une amicale curiosité,—sentiments plus fréquents qu'on ne pense entre généraux. Les questions étaient d'autant plus naturelles de la part du général McClellan qu'il a été le camarade, le compagnon d'études du général Beauregard. A mon avis, ils se ressemblent un peu ; tous les deux sont au-dessus de la taille moyenne, carrément bâtis et célèbres depuis leurs jeunesse pour leur force physique. Mais Beauregard est maigre, McClellan est gros et rond, avec une tendance *Napoléonienne* à l'embonpoint maîtrisé par des exercices incessants. Beauregard dort peu ; le tempérament de McClellan, au contraire, exige qu'il dorme bien ; tous deux font maigre chère et sont appliqués et calmes. Beauregard est plutôt taciturne et d'une gaieté renfrognée ; McClellan est joyeux et naturel, même lorsqu'il est circonpect. L'abondance de la chevelure, la bouche carrée, la pureté et la régularité des dents, le contour des traits sont si semblables chez l'un et l'autre, qu'ils rendraient la ressemblance encore plus frappante, si Beauregard n'avait pas le teint d'un vrai créole de la Louisiane, tandis que McClellan a le teint brillant. Beauregard a un œil noir et lent comme celui d'un savant ; cette lenteur vient surtout de sa conformation, car les regards sont vifs, pleins de feu et scrutateurs McClellan a un œil clair et profond, dans lequel on peut voir bien loin, mais dont aussi le regard vous pénètre profondément. Beauregard a quelque prétention dans ses manières, non pas de la hauteur, mais un air méditatif, qui semble dire : "Ne me dérangez pas, je pense à des manœuvres militaires." On dirait que McClellan est toujours dans un moment de loisir ; mais vous sentez bien en même temps qu'il ne faut pas abuser de sa complaisance, sans que cependant il vous laisse rien voir de son impression dans ce qu'il dit ou fait. Beauregard est plus subtile, rusé et astucieux ; McClellan a plus d'étendue dans les idées, est plus instruit et plus impressionnable. Beauregard est un soldat parfait ; McClellan pourrait bien prouver qu'il est grand général. Le premier se préoccupe seulement des résultats militaires, et dédaigne le sentiment populaire ; McClellan, au contraire, respecte l'opinion, et envisage les conséquences politiques comme les conséquences militaires du ce qu'il fait. Ils sont tous deux les créatures des circontances, quant à leurs positions actuelles. Il reste à voir si l'un ou l'autre peut contrôler le courant des évènements, et si, dans l'ancien artilleur ou l'officier de cavalerie de l'armée des E.-U., il y a l'étoffe d'un Napoléon ou d'un Wellington.

McClellan est constamment à cheval passant en revue son armée. Il n'y a pas un jour où il ne fasse 20 ou 30 milles, et il est souvent accompagné par le comte de Paris ou le duc de Chartres. Quel bizarrerie de la fortune ! Les descendants des Bourbons dans l'état major du fils d'un médecin de Philadelphie ! Les jeunes princes sont les favoris de l'état-major et des officiers de l'armée.

McClellan est si bien au courant de l'état de son armée, qu'il doit savoir maintenant qu'une foule des officiers subalternes sont indignes de leur emploi. L'absence de bons officiers est surtout vivement sentie dans la cavalerie et l'artillerie. Il

dre les titres qu'on lui avait déposés. La loi ne défend pas ce genre d'opérations qu'elle n'a pas même prévu, et il y a donc fausse application de la législation actuelle au fait des exécutions.

A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent a cet établissement sont pries de venir regler a ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annonce sont notifiees que leurs annonces seront publiees comme d'ordinaire jusqu'a nouvel ordre ou d'apres de nouveaux arrangements.

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 20 Novembre 1861.

La Ligne Canadienne.

Quand on pense aux pertes encourues par cette compagnie on ne peut faire que de sérieuses réflexions sur les naufrages et leurs conséquences des deux *Canadian*, l'*Hungarian* et le *North Briton* perdus totalement :

Le *North Briton* précédemment jeté à la côte, ainsi que le *Nova Scotian* et le *Norwegian* ;

Le *North American* frappant sur un banc de glace, brisant son hélice et son arbre ; le *Bohemian* frappant pareillement sur un banc de glace, mais n'éprouvant heureusement aucune avarie sérieuse ;

L'*Hibernian* brisant sa machine et obligé de faire relâche.

On se rappelle aussi que les navires à vapeur du gouvernement voyagent depuis plusieurs années dans le golfe sans avoir éprouvé un seul grave accident.

On ne peut s'empêcher, en outre, de faire un triste contraste avec les vaisseaux Cunard dont les voyages ont été jusqu'à présent si heureux.

Puis autre comparaison : on se dit que l'*Australasian*, le *Melita*, le *Palestine* et le *Jura*, vaisseaux de la ligne Canard, employés par notre compagnie pour suppléer aux lacunes que tous ses malheurs occasionnaient dans son service, n'ont éprouvé aucun accident ni perte, tandis que jusqu'à présent le seul vaisseau de la ligne Canadienne, qui paraisse avoir échappé à tout accident, est l'*Anglo Saxon*.

En présence de faits aussi nombreux et aussi frappants, comment, dit le *Canadien*, n'en pas venir à la conclusion qu'il y a eu dans l'administration de la ligne autre chose que du malheur, et qu'il faut y voir de la négligence, de l'incapacité, voir même de la mauvaise volonté, et cela jusqu'au degré d'incurabilité. Il a été déjà remarqué que ses officiers étaient d'un ordre inférieur, la compagnie n'offrant que des traitements qui ne pouvaient lui assurer que les services d'hommes médiocres. On l'a accusé en outre d'une cupidité coupable, et en apparence avec assez de raison, en chargeant ses vaisseaux outre mesure, diminuant par là la sécurité de ses passagers. C'a été notamment le cas pour le *North Brition*, à qui, lors de son départ du port, on a prédit des malheurs par cette cause. Aussi dans la presse et dans le public n'y a-t-il qu'une voix pour reclamer du gouvernement la resiliation du contrat passé avec cette compagnie, en 1860, pour l'espace de sept ans, et la conclusion immédiate de nouveaux arrangements avec des personnes offrant toutes les garanties désirables. Il ne peut être question, bien entendu, de discontinuer notre service transatlantique ; notre reputation, comme notre intérêt, s'y oppose. Nous avons passé avec divers gouvernements des contrats pour le transport des malles, qu'il nous faut remplir à tout prix. Mais nous ne devons pas perdre un seul instant à mettre notre service postal transatlantique sur un pied propre à ramener la confiance, car ces mêmes gouvernements pourraient bien être les premiers à résilier ces contrats, sans que nous eussions droit de nous plaindre.

L'intelligence et l'activité qu'a mises jusqu'à présent notre Maître Général des Postes dans la conduite de son département, surtout en ce qui concerne le service postal transatlantique, nous sont une garantie que rien ne sera négligé pour sa propre et efficace re-organisation, et que de tous les plans qui se présenteront le meilleur ne manquera pas d'être adopté. Nous ne pouvons supposer qu'il puisse penser à maintenir le présent arrangement, car nous ne pouvons imaginer que les contracteurs actuels puissent offrir des garanties suffisantes pour rétablir la confiance dans le public ici, et chez les gouvernements étrangers. Nous ne sauverions pas la compagnie en luttant contre le discrédit ou elle est tombée, et nous perdrions notre subvention, et porterions à la réputation de notre navigation, un dernier coup dont elle ne se relèverait pas d'ici à un demi siècle.

Le Prince de Galles et Ottawa.

Nous publions aujourd'hui une partie très intéressante de la *Relation du voyage de S. A. R. en Amérique* par l'Hon. Surintendant de l'Education. Ce volume vient de paraitre.

N'y eût-il que le nom de l'aimable écrivain du *Journal de l'Instruction Publique* pour le recommander aux lecteurs, dit le *Journal de Québec*, cette seule garantie suffirait pour engager le public à en faire l'acquisition. Mais, après un examen consciencieux de l'ouvrage, nous ne craignons pas d'affirmer hautement qu'il est de beaucoup supérieur à ce qu'on a produit sur ce sujet en langue anglaise : maigres lambeaux arrachés çà et là, amassés et reconsus sans ordre et sans suite, et cependant si bien accueillis par certains journaux publiés dans la langue anglaise.

" Le Prince arriva dans la future capitale du Canada un peu après six heures du soir. La même mise en scène de drapeaux, d'arcs de triomphe et de procession que nous avons si souvent décrite, l'attendait au débarquement ; le canon de l'artillerie locale sait rugir, nous le supposons du moins, tout aussi bien que celui des autres villes ; mais les historiographes du moment nous ont appris que les citoyens d'Ottawa étaient doués de poumons supérieurs à tous ceux qui s'étaient exercés jusque-là et que les *vivats* poussés sur le quai et à la cérémonie de la pose de la première pierre des édifices publics, l'emportaient de beaucoup sur tout ce qu'on avait entendu de semblable dans l'Amérique anglaise.

Le maire, M. Alexandre Workman, présenta une adresse dans laquelle nous remarquons la phrase suivante " Nous sommes heureux et fiers d'avoir cette occasion d'exprimer notre reconnaissance à votre auguste mère, notre très Gracieuse Reine, qui a bien voulu choisir cette cité pour devenir la capitale du Canada ; et votre présence dans cette circonstance nous est une nouvelle preuve de l'intérêt et de la bienveillance que notre bien aimée Souveraine éprouve pour ses sujets Canadiens, qui habitent cette partie de ses domaines."

Le Prince répondit :

Messieurs,—Je vous remercie bien sincèrement de cette adresse. Vous voudrez bien exprimer aux citoyens, que vous représentez dans ce moment toute ma reconnaissance pour le langage si aimable dans le quel elle est conçu, et pour l'enthousiasme avec lequel ils me reçoivent.

Je suis sur le point de poser, dans cette cité et sur votre invitation, la première pierre d'un édifice qui, dans peu de temps, sera l'enceinte des délibérations de votre Parlement ; et d'où devront émaner les lois destinées à gouverner un peuple libre et fort, à étendre l'influence civilisatrice des institutions britanniques, et à affermir le pouvoir du grand empire dont cette colonie forme une parti si importante.

Je ne doute aucunement qu'avec l'accroissement de sa population et de son influence, cette cité ne se montre digne du pays dont elle est maintenant la capitale, et qu'elle ne fasse voir la sagesse du choix qui a été fait par votre souveraine, à la demande de ses sujets Canadiens.

J'ai été on ne peut plus touché des démonstrations qui m'ont accueilli dans tout mon voyage à travers cette magnifique contrée ; elles m'ont prouvé les nobles sentiments qu'éprouvent, envers leur souveraine, les Canadiens de toute race, de toute croyance et de toute opinion politique."

La pluie qui pendant tout son voyage s'est montrée la trop fidèle compagne du jeune Prince redoubla pendant cette harangue et l'on dut se séparer à la hâte.

Le lendemain matin, par une très belle journée, le Prince et sa suite se rendirent à la hauteur nommée Barracks hill et la cérémonie de la pose de la première pierre du Parlement Canadien commença par une courte prière composée et prononcée par le Révérend M. Adamson, chapelain du Conseil Législatif.

La pierre portait l'inscription suivante :

Quod felix faustumque sit
Hanc lapidem Ædificii
Quod Comitiis Provinciæ hadendis
inserviret
Ponere dignatus est
Albertus Eduardus, Princeps Walliæ,
Anno Domini, MDCCCLX, die
primâ Septembris,
Anno Regni, Victoriæ Reginæ,
XXIV.

(A continuer.)

Arrestation Illegale.

La nouvelle de l'arrestation de Slidell et Mason forme l'événement du jour.

Ces MM. étaient chargés d'une mission par la Confédération du Sud pour la France et l'Angleterre, et il ont été arrêtés à bord d'un navire de la malle anglaise sur lequel ils avaient pris passage.

Le paquebot anglais était dans le canal de Bahamas au golfe de Floride (dans les Antilles) lorsqu'il fit rencontre du navire de guerre *San Jacinto* qui savait probablement que MM. Slidell et Mason étaient à bord du paquebot y envoya son lieutenant et trente-cinq hommes qui arrêtèrent les deux envoyés du Sud en dépit des protestations du capitaine anglais qui alla jusqu'à traiter les officiers américains de pirates.

Le *Jacinto* est arrivé le 15, avec ses deux prisonniers, au fort Monroe.

Cette arrestation arbitraire a produit une forte sensation.

Nous craignons que ces arrestations illégales et arbitraires auront l'effet de mettre la brouille entre les deux nations qui se disaient sœurs.

Nos voisins ne sont point satisfaits de se battre entre frères, ils veulent se chicaner avec leurs cousins d'outre-mer. Après tout, les Américains marchent vite quand ils ne courent pas !

La Guerre et l'Esclavage.

Nous trouvons l'article suivant dans le *Pays*, journal qui passe à Paris pour semi-officiel :

" La plupart de nos journaux de Paris, quant ils traitent des affaires d'Amérique, croient avoir perdu leur article, s'ils ne sont parvenus à y écrire dix fois au moins le mots *esclavagiste* : car, pour la *Presse*, le *Siècle* ou l'*Opinion nationale*, l'Union américaine et ses institutions ne peuvent avoir été mises en péril cette opinion, qui a toutes les prétentions d'un dogme, ou ne saurait opposer l'examen des faits, soit dans l'histoire, soit dans le présent, sans que chacun de ces journaux ne vous accuse à l'instant même de faire du paradoxe.

" Nous voudrions ne pas troubler ce culte et touchant accord entre des représentants de l'opinion publique peu habitués à s'entendre aussi bien sur beaucoup d'autres questions ; mais nous ne pouvons cependant nous empêcher de demander à l'*Opinion nationale* comme à la *Presse* et au *Siècle*, comment ils expliquent, avec la thèse qu'ils soutiennent, qu'avant la crise actuelle, dans un passé de moins de quatre-vingts ans, l'Union américaine avait déjà trois fois menacé de se rompre, en 1789 et 1790, en 1814 et 1815, et enfin en 1832, sans qu'à aucune de ces trois époques la question de l'esclavage se trouvât le moins du monde posée.

" Conviendrait-il donc à nos contradicteurs d'oublier, dans l'intérêt de leur foi et pour la paix de leurs croyances, ce qu'ils savent néanmoins tout aussi bien que nous, d'oublier que le Nord de la Pennsylvanie, en 1789, envoya de quitter l'Union et de se réunir au Canada pour un impôt voté par le Congrès sur les distilleries ; qu'en 1832 la Caroline du Sud prononça sa séparation pour une affaire de tarifs sur l'importation des marchandises étrangères ; et qu'enfin, en 1814, c'est pour une question de politique extérieure, où n'était en rien mêlé, pas plus qu'à l'impôt sur les distilleries ou aux tarifs sur les importations, que les Etats généralement connus sous le nom de Nouvelle-Angleterre nommèrent une convention chargée de prononcer leur séparation du reste de l'Union, si le gouvernement de Washington n'avait pas conclu la paix avec celui de Saint-James avant tel mois et tel jour du printemps de 1815, que les séparatistes d'Hartford fixent à eux seuls dans leur ultimatum ?

" Nous ne reviterons pas dans l'exposé ou dans l'appréciation de ces faits historiques, sur lesquels nous avons précédemment appelé l'attention de nos lecteurs. Nous voulons seulement aujourd'hui leur signaler en quelques mots, ou pour mieux dire, en quelques chiffres, un côté tout actuel de la question, dont il nous semble qu'on oublie de tenir compte et qui cependant démontre, avec cette évidence spéciale qui appartient à l'arithmétique, combien il est impossible de ne pas chercher d'autres motifs et d'autres causes à la lutte engagée entre les Etats du Nord et les Etats du Sud que l'abolition ou le maintien de l'esclavage.

" Dans les douze Etats du Sud, nous y comptons le Missouri, la population libre est d'environ six millions et demi d'habitants, tandis que ces mêmes Etats comptent moins de quatre millions d'esclaves. Il s'en faut donc de beaucoup qu'au Sud tout homme libre puisse être possesseur d'esclaves, quand même on supposerait ces esclaves répartis le plus également possible entre les blancs ; et l'on sait, tout au contraire, combien il est loin d'en être ainsi, surtout pour les esclaves employés aux travaux agricoles. Le même planteur, en effet, possède ordinairement cent, deux esclaves et souvent même un bien plus rand nombre encore.

" Sans craindre d'être taxé d'exagération en restant plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité, on peut affirmer qu'il n'y a pas, dans les Etats séparatistes, un blanc sur six qui soit possesseur d'esclaves, et se trouve ainsi personnellement interessé au maintien ou à l'abolition de l'esclavage. Mais alors, comment prétendre, avec quelque apparence de raison, que la guerre que ces Etats soutiennent contre le Nord, depuis plus de trois mois, on sait au prix de quels efforts et de quelles privations, n'a pas d'autres causes qu'une question qui, en definitive, ne touche aux intérêts que du sixième à peine de la population ?

" Les cinq millions de citoyens du Sud, qui ne peuvent craindre qu'on émancipe leurs esclaves, par l'excellente raison qu'ils n'en ont pas, feraient, il faut en convenir, preuve d'une abnégation bien grande, et assez peu en rapport avec ce qu'on connait du caractère americain, s'ils n'espéraient vraiment de leur séparation d'avec le Nord, et de la terrible guerre qu'ils soutiennent pour l'obtenir, d'autre avantage que de mettre un certain nombre de leurs concitoyens plus sûrement à l'abri des doctrines abolisionistes. L'Américain ne passe pas pour se sacrifier aussi aisément aux intérêts des autres.

" Il y a certes là matière à réflexion, pour qui n'a pas son opinion faite à l'avance et de plus la résolution arrêtée de n'y rien changer. Mais qu'importe l'évidence des chiffres ou des faits à ceux qui veulent avant tout que le Nord ne combatte que pour défendre une grande cause de l'humanité ?"

Nouvelles des Etats-Unis.

Un regiment francais-canadien.

M. LE REDACTEUR,—

Je retrouve dans mes papiers une lettre que je vous adressais l'été dernière à la date du 21 août ; un petit paragraphe publié dans votre dernier numéro, m'engage à vous prier d'en reproduire les principaux traits.

Je vous écrivais alors et je vous le répète aujourd'hui ; depuis l'ouverture des hostilités entre le Nord et le Sud, j'ai rencontré dans les régiments qui se sont formés à New-York ainsi qu'au milieu de ceux qui n'ont fait qu'y passer, un grand nombre de nos compatriotes qui sont disséminés dans les rangs sans distinction autre que celle de citoyens américains.

Si je me fusse senti la moindre aptitude aux choses de la guerre, je vous le déclare franchement ; si j'eusse possédé une éducation militaire quelconque suffisante à mes propres yeux, je me serais de suite occupé à former une compagnie, un bataillon, un régiment, même une brigade, exclusivement composés de Français et de Canadiens. N'entretenant dans le temps aucune aspiration militaire, je voulais seulement prêter mon aide à l'organisation de ce mouvement pour les raisons que je vais vous exposer et cela avec d'autant plus de succès, pensais-je, que je me plaçais en dehors de toute ambition personnelle.

En premier lieu, je me disais que, en récompense de la généreuse hospitalité qu'on nous accorde, nous devions offrir nos bras quand notre patrie adoptive était menacée dans son existence. Puis, que si nos compatriotes veulent se battre, soit que le désœuvrement les invite à prendre du service, soit encore que l'ardeur martiale qui avait si souvent conduit leurs ancêtres au combat les entraine, il vaudrait mieux les voir serrés côte à côte, ayant à leur tête des officiers de notre nation. Des rayons de gloire qu'ils pourraient faire jaillir du champ de bataille, il s'en répandrait sur nos fronts un reflet qui rachèterait un peu l'insouciance et l'inactivité collectives que nous avons montrées jusqu'à présent dans tout ce qui concerne les affaires de la République.

Tels étaient quelques-uns des motifs qui me poussaient il y a quelques mois à vous communiquer la pensée qui m'obsédait de former une organisation militaire qui reposât entièrement sur l'élément français dont nous sommes le plus fort noyau.

Ayant conçu l'idée, j'élaborai pour y donner suite un plan que j'ai soumis aux autorités militaires et qui fut vivement approuvé. Au lieu de vous en écrire, je me décidai de vous aller voir en personne pour vous déterminer à entrer dans mes projets et y apporter le concours zélé de votre plume et de votre voix.

Mais, après avoir été promené d'un colonel à un autre et retenu de semaine en semaine par des promesses qui ne sont pas réalisées, je m'arrête, et je soumets mon projet au jugement de vos lecteurs.

Il consistait à enrégimenter tous les Français, Suisses, Belges et Canadiens des Etats de de l'Est, sous le nom de " Garde Rochambeau," l'un des défenseurs de l'indépendance américaine, ou sous toute autre désignation significative ; je ne tiens pas au nom. On pourrait se venter d'avoir au moins un régiment dont la composition purement nationale relevât le nom français sur ce continent de l'Amérique qu'il a jalonné de ses victoires et rougi du sang non moins glorieux de ses martyrs.

Voilà ce que je voulais vous dire, convaincu que l'idée n'a qu'à être jetée pour que des coadjuteurs patriotiques et intelligents la ramassent et la mettent à exécution.

G. BATCHELOR.

New-York, 309 Mulberry Street,
12 octobre 1861.

OSWEGO, le 9 Nov. 1861.

Au Rédacteur de l'Union :

Monsieur,

Votre numéro du 3 oct. m'est parvenu, et à ma grande surprise j'ai vu un éditorial me concernant. Je vous remercie, Monsieur, de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

Le recrutement va lentement ici, je ne sais quelle chance je pourrais avoir à Ogdensburgh en m'y transportant vers le milieu de la semaine prochaine. Seriez-vous assez bon pour m'en informer et si vous prévoyez quelque succès, je me rendrais de suite. Vous savez le but de mes démarches, c'est de réunir les Canadiens, de combattre ensemble pour la gloire de ce pays d'adoption et prouver notre dévouement à l'Union. Veuillez je vous prie, Monsieur, en ma qualité de compatriote vous intéresser à moi et me favoriser d'une réponse.

Croyez moi, Monsieur,
Avec considération, etc.,

CAPT. F. BOUCHER,
De l'Infanterie McClellan.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Encore M. Fleming.—Emblème National.—M. le Dr. Meilleur.—M. Seward.—Une demande en mariage.—Une communication au chroniqueur.

Vendredi la brillante troupe de M. Fleming a joué au théâtre royal avec succès la comédie en trois actes de J. Sheridan Knowles appelée " *Love Chase.*" Cependant nous devons avouer que *Widow* Green n'a pas montré le dédain ni le souverain mépris que lui donne l'auteur.

Mlle Julia Irving a paru la favorite du public dans son rôle de Lydia. Mlle Eberle s'est montrée supérieure parfois, si ce n'étaient de ses éclats de rire qui ne sont pas naturels, elle l'aurait toujours été.

M. Fleming qui est un acteur d'un premier mérite comprend lui que les personnages doivent parler et agir suivant leur caractère, leur état, leur éducation, leurs passions, leur gouvernement, et d'après l'histoire, la renommée ou l'opinion reçue, mais il ne peut remplir les rôles de tous ces personnages à la fois qui sont loin d'être des Fleming.

Le présent directeur du Théâtre Royale mérite de recevoir l'encouragement du public, car il semble avoir pris pour devise ce motto des hommes courageux : *Labor improbus omnia vincit.* Tous les jours il gagne du terrain comme on dit généralement et semble accroître de plus en plus sa popularité.

"*Serious family*" joué le même soir a bien fait rire tout le monde. M. Forrest dans le rôle du vieux puritain Sleek, a bien prouvé qu'il avait une disposition bien naturelle pour la comédie.

Espérant que M. Fleming se conformera avec la loi naturelle qui commande la vertu, proscrit le vice, ordonne la convenance, l'égalité et la vérité, nous nous formerons les yeux sur quelques écarts passagers, pourvu qu'on rapportera les hommes au devoir en leur rappelant les grandes leçons de la morale, la beauté de la vertu et le châtiment des crimes.

. . . . . .

On nous demandait l'autre jour pourquoi nous avions choisi l'érable et le castor comme emblème de notre nationalité.—Notre réponse a peut-être paru trop courte et non suffisante à notre interlocuteur.

L'honorable ex-surintendant de l'Education, M. le Dr. Meilleur nous donne à ce sujet les explications suivantes que nous sommes heureux de fournir à notre ami :

L'érable et le castor, ces deux beaux emblèmes de notre nationalité temporelle, n'ont été adoptés comme tels qu'après avoir été étudiés et comparés aux circonstances spéciales dans lesquelles nous nous trouvons, sous l'influence du climat du Canada, climat à la vérité très salubre et très fortifiant, mais qui exige une activité si grande et si constante de la part de tous, pour nous garder de sa rigueur, qu'il ne nous reste aucun loisir disponible.

Nous avons calculé l'effet moral que ces emblèmes doivent avoir sur notre intelligence et sur notre conduire dans la vie active, et nous en rappelons souvent la signification au peuple auquel est dévolu la plus grande partie de notre tâche. Nous ne manquons pas, non plus, de le porter à imiter St. Jean-Baptiste, ce modèle d'abstinence, de tempérance et de zèle pour la gloire de Dieu, que la société canadienne a choisi pour patron national et pour modèle, en s'efforçant de "*rendre le peuple meilleur.*" C'est ainsi que nous ranimons et soutenons le courage du peuple canadien, et que, à l'aide de la religion, nous fortifions sa moralité et nourrissons son espérance.

En effet, l'érable, bois dur et durable, particulier au Canada, représente la fermeté de caractère que nous devons avoir, sa belle feuille verte, l'espérance qui doit nous ranimer dans les tribulations et les peines de la vie, son beau sucre la subsistance que nous devons nous procurer par le travail, et le castor l'intelligence et l'industrie qui doivent être, la première sans cesse notre guide, et la seconde notre plus sûre ressource dans le besoin. Car, si le sucre d'érable, cette autre manne providentielle, ne s'obtient que par une grande activité, de même, les autres moyens d'existence ne s'obtiennent, à un degré suffisant en Canada, que par un grand travail manuel, et par une industrie continuelle et bien réglée.

. . . . . .

L'hon. secrétaire d'état des Etats-Unis affectionne particulièrement le voyage incognito. Il est fumeur exagéré. Quand il monte dans un train il ne pense qu'à trouver le char des fumeurs. Revenant ces jour derniers de New-York à Washington il prit place à côté d'un monsieur à bonne et plaisante figure qui se mit à parler sans façon de " cet imbécile de Seward " et ne tarissait pas sur le sujet. M. Seward renchérit encore et se mit à débiter d'atroces anecdotes sur son propre compte. Mais voilà que tout à coup, un ami de M. Seward entre dans le char et court lui donner la main en l'appelant par son nom.

On peut juger de la surprise du hableur qui fit une prompte éclipse.

. . . . . .

Voici comment un journalis.e explique *une demande en mariage.* Nous publions ce joli petit comte dans l'intérêt de nos lectrices :—

Voilà quatre mots bien simples. Mais que de choses dans ces quatre mots !... Cela se prononce bien vite, bien légèrement, et pourtant cela renferme une des démarches les plus importantes de notre vie : l'homme qui l'entreprend sans émotion n'est pas un homme, c'est une pétrification ; son cœur peut être classé dans les silex.

Rien de plus délicat qu'une demande en mariage. Requête à brûle-point, forme épistolaire ou verbale, négociation par un tiers, tout est de mise ; on a le choix des voies et moyens ; chacun en trouve le secret dans son tempérament, dans son éducation et dans l'appréciation des circontances.

Il n'en est pas de même partout. Que mes jolies lectrices veuillent bien se transporter un moment dans la Nouvelle-Calédonie. C'est un peu loin ; mais l'imagination est une excellente chaise de poste ; elle vaut mieux que les chemins de fer.

Voici comment MM. les Calédoniens demandent une demoiselle en mariage :

Les jeunes filles du pays ont l'habitude d'aller puiser de l'eau à une rivière. Si le hasard veut qu'un homme arrive (et le hasard veut qu'il arrive toujours), il examine les jeunes filles, se glisse tout doucement derrière celle qui lui plaît le plus, et...

—L'embrasse ?

Vous n'y êtes pas, madame... s'il la jette dans l'eau ; mais il se précipite après elle, la rattrappe par les cheveux, et la porte dans ses bras jusqu'à la maison paternelle. Le père la lui donne aussitôt en mariage.

—Plaisant moyen de gagner l'estime d'un père et l'affection d'une femme !... Comment celle-ci peut-elle se donner à un homme qui a failli la tuer ?

—Vous avez raison, madame : son premier sentiment doit être la haine ; mais elle change de sentiment en changeant de linge ; car ce dernier point est indispensable.

J'avoue qu'il y a quelque chose de satanique dans une semblable demande en mariage.

Avoir le poignet ferme et savoir nager, voilà les deux conditions requises pour prendre femme en Calédonie.

Chez nous, une femme dit quelquefois à son mari :

" Te rappelles-tu, mon ami, le jour où tu m'as demandée en mariage."

Une Calédonienne dit bien plus tendrement au sien :

" Te rappelles-tu, mon petit chéri, le jour où tu m'as jetée à l'eau ?"

Doux souvenirs !

. . . . . .

Nous insérons avec plaisir la communication ci-dessous :

Monsieur le chroniqueur,

J'ai lu et relu votre chronique. Très bien, c'est ce qu'il nous faut, des *variétés*, des *variétés*, toujours des *variétés*. Les nouvelles locales, nous en voulons. Il faut faire connaître à nos compatriotes du *Bas* ce que nous sommes dans le *Haut*. Nous avons ici tous les éléments de prospérité et de *durabilité*, (excusez le mot j'ajoute) comme vous disiez dans votre premier *Ottawa* de mercredi dernier, et il faut les faire connaître à tous ceux qui ne comprennent pas Ottawa et ses environs, son progrès rapide, les améliorations de la ville qui un jour possedera dans son sein, gouverneur, ministres, conseillers législatifs, executifs, membres du parlement, officiers publics, depuis le premier jusqu'au dernier.

Nous avons ici, un Institut, où de temps à autre nous avons des lectures les plus intéressantes et les plus instructives. Nous avons un collège où les élèves vont acquérir une éducation saine et puiser les connaissances les plus utiles qui leur offre la clef de la science.

La ville d'Ottawa possède donc mille et un éléments de prospérité qui, bien exploités, la fera grande aux yeux de ceux mêmes qui regardaient l'ancien *Bytown* avec dédain. Voilà ce que je voulais vous dire M. le chroniqueur en peu de mots. Si vous n'êtes pas trop mécontent de ce petit préambule, je tâcherai de vous être utile en temps et lieu.

Nous tâcherons de mettre à profit les bonnes suggestions de ce bon conseiller qui malheureusement se cache sous le voile de l'anonyme.

RECOLTE.

La récolte des Américains du Nord est excellente ; cependant on pense qu'elle n'équivaudra pas à celle de 1860, quoique les semailles aient été faites sur une plus grande échelle ; les gerbes rendent moins au battage ; il est vrai que ce pays à conservé quelques blés vieux, et par conséquent il pourra livrer au commerce autant de graine que la saison dernière.

Les Américains du Nord ont hâte de vendre leur marchandise à bons deniers comptants, surtout les producteurs de l'Ouest, et ils ne veulent pas attendre que la navigation soit interrompue ce qui a lieu vers la mi-novembre.

Du 1er septembre 1860 au 31 août 1861, les Anglais ont fait venir de l'Amérique 27,000,000 minots de blé ; 2,533,741 barils de farine, et 12,500,000 minots de maïs, ce qui forme un total de près de 45 millions de minots de blé et de maïs.

Ces quantités pourront se partager entre l'Angleterre, la France et quelques autres pays mais elle seront loin de combler le déficit.

Nouvelles Publications.

Nous accusons réception d'un rapport ayant pour titre " *Report on the supply of water, Drainage and Improvement of the City of Ottawa,*" par Geo. H. Perry, Vice-Président de l'Association Provinciale des arpenteurs et de l'institut des ingénieurs civils du Canada. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

La Revue Agricole de Novembre nous est parvenue. Le sommaire est très riche. Nous y voyions : *Une Revue Agricole*, les *travaux du mois.—Revue de la Colonisation*, et une *Revue Manufacturière.*

Messieurs Perrault et Smallwood prendront du temps à former des citoyens agriculteurs, car comme l'a dit un jour J. J. Rousseau : " former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour, et pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants."

Ces MM. ont pu et ont du comprendre, avant aujourd'hui que ce n'est qu'en s'acheminant de dégré à dégré, pas à pas vers le progrès qu'on est venu à comprendre l'utilité et l'avantage qu'il y a pour un pays purement agricole d'instituer des sociétés d'agriculture propres à stimuler l'émulation des cultivateurs en distribuant des primes aux compétiteurs heureux pour les meilleurs animaux et produits agricoles. Cette *Revue* paraît le 1er de chaque mois, le prix de l'abonnement est d'*une piastre* par an.

Nous accusons aussi réception de *La Revue d'Economie Rurale.* Journal des Cultivateurs, sous la direction de M. A. DeLavalette—publié en France à Paris, et en Belgique, Bruxelles, et adressé à l'*Union.*—Nous en parlerons en temps et lieu.

" Le dernier rapport du ministre des terres de la couronne dit qu'il a été concédé 26,300 acres de terres le long des chemins de colonisation dans le Haut-Canada, et 19,421 acres le long de semblables chemins dans le Bas-Canada ; en tout, 45721 acres. M. Vankoughnet, contre lequel une partie de la presse française du Bas-Canada n'a pas cesse de lancer d'injustes et folles tirades pendant ces derniers mois, a fait pour la colonisation, dans cette partie de la province, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, excepté, peut-être, M. Cauchon. Sous sa direction, pendant l'année dernière, 174 milles de chemin neuf ont été ouverts dans le Bas-Canada ; 143 milles, faits en partie l'année précédente, ont été termines, et 46 milles réparés, au prix de $54,246,58.

" Il a aussi poussé l'exploration de la Rivière Croche, depuis son embouchure sur le Saint-Maurice, au-dessus du Sant-de-la-Tuque, jusqu'à sa source dans les montagnes ; depuis là, suivant le courant, jusqu'à son entrée dans le lac Saint-Jean, en même temps que l'exploration pour le chemin depuis La Tuque jusqu'au lac Saint-Jean, dans le Saguenay, et l'on voit maintenant un chemin depuis Sainte-Flavie jusqu'à l'embouchure du Matawan, dont M. Arcand a déjà fait une exploration. Le ministre continuera ainsi ce chemin depuis Matawan jusqu'à la Tuque, parallèlement avec le Saint-Maurice quoiqu'à dix milles dans les terres. Il y a aussi deux townships nouveaux en voie d'exploration dans le voisinage de la Rivière-du-Rat, connus de nos lecteurs sous les noms de " Townships Turcotte et Polette."

" A ce sujet, il ne serait pas hors de propos de publier, au profit du Bas-Canada, le document officiel suivant : " Pour rendre accessibles les lieux inoccupés du pays, il a été ouvert, depuis 1853, sous le nom de chemins de colonisation, 481 milles de chemin neuf dans le Haut-Canada, et dans le Bas-Canada, il a été ouvert, ou à peu près, 1,458 milles, le montant du coût étant égal pour les deux provinces ; mais dans le Bas-Canada le montant n'a pas été strictement employé pour des chemins sur un territoire entièrement neuf."

" On voit donc qu'il y a peu de causes de plainte contre l'administration, touchant ses efforts en faveur de la colonisation de nos vastes terres, il n'est pas non plus dans notre intention d'en faire ; mais cette opinion semble gagner du terrain, et ce n'est pas sans raison que le système mis en pratique vis-à-vis des émigrants lorsqu'ils sont arrivés ici aurait besoin de quelque modification. Ce n'est pas, sans doute, une grande faute que de donner des terres aux colons actuels, mais quand le pays doit d'abord encourir des dépenses pour faire des chemins, la question change de face.

" Les frais encourus en 1858, 59 et 60 pour aider la colonisation des terres vacantes dans le Haut-Canada, et reconstrés pendant l'année dernière, se montent à $65,000, pendant que toutes les terres concédées dans le Haut-Canada aux colons par un libre octroi, ne forment, comme nous l'avons vu, que 26,300 acres de terrain ; ainsi, plus de deux piastres et demie ont été dépensées en une année pour chaque acre de terre concédé sur ces chemins de libre octroi.

" Sans doute qu'il serait injuste de dire que toutes les $65,000 ont été dépensées pour les chemins traversant des terres de libre octroi, car nous présumons que ici n'est pas le cas ; mais nous sommes convaincus que si une stricte computation était faite nous trouverions que le gouvernement dépense chaque année, pour l'exploration et l'ouverture des chemins, une somme égale à $2 par acre concédé chaque année en libre octroi aux colons actuels. En bon anglais, nous donnons au colon $2 pour chaque acre de terre ou la valeur de $200. Le partisan le plus zélé de l'immigration avouera que cela est un bon encouragement.

" Cependant l'émigration au Canada a diminué des deux tiers pendant les trois dernières années ; en 1857, le nombre d'immigrants était de 32,097, tandis qu'en 1860 il n'a été que de 10,150. Cette année, le nombre a considérablement augmenté, mais ceci est plus dû à la guerre des Etats-Unis qu'au progrès de notre système. Ensuite, tous ceux qui viennent ici n'y restent pas ; certaines années, pas plus que les deux tiers n'y restent, et d'autres années, pas plus que la moitié. Ceci nous porte à conclure qu'il y a quelque chose d'imparfait dans notre manière de traiter les émigrants après leur arrivée, et qu'on doit s'efforcer d'y apporter sans retard quelques changements."

On nous demande de publier des extraits les plus intéressants des journaux européens.—Nous le ferons certainement aussitôt que nous les aurons en notre possession. Il faut souffrir nos articles en attendant.

REVUE EUROPÉENNE.

Le navire à vapeur *Nova Scotian*, de la ligne canadienne, a passé hier soir à huit heures à la Pointe aux Pères. Il a 120 passagers et £17,000 en espèces.

Les nouvelles que nous apporte le *Nova Scotian* sont de cinq jours plus récentes. En voici le résumé ainsi que de celles apportées par l'*Edinburgh*.

Les nouvelles politiques anglaises sont sans grande importance.

L'arrestation du jeune Forwood à New-York a fait sensation à Liverpool et le père du jeune homme s'est adressé à Lord Russell pour obtenir la mise en liberté de son fils.

Le Duc d'Argyle s'est prononcé, dans un discours, contre toute intervention dans les affaires américaines.

La Reine Victoria visitera dans peu le duc de Newcastle à Clumber.

En France, la nouvelle du jour est le prochain départ de l'escadre expéditionnaire française pour le Mexique. Le gouvernement va envoyer au Mexique une demi-brigade (de 3000 à 4000 soldats). La *Patrie* de Paris dit que le gouvernement américain sera invité à se joindre à l'expédition. Selon ce même journal un des buts de l'expédition est d'établir un fort gouvernement au Mexique.

Il vient de paraître à Paris une brochure sur la crise américaine. L'auteur engage les Américains à prendre des mesures pour prévenir une invasion française.

Le *Moniteur* annonce dans une note qu'il est le seul organe de la politique du gouvernement Français et qu'il n'existe en France aucun journal semi-officiel. Le but de cette note est de prévenir le public contre les allégations de certains journaux qui passent pour avoir un caractère semi-officiel.

En Italie les affaires sont toujours dans le même état. Le ministre de l'intérieur à Turin a publié une circulaire dans laquelle il avertit le clergé italien que le gouvernement est résolu de prendre des mesures sévères contre lui, s'il continue à s'efforcer de troubler l'ordre public.

Si l'on en croit une dépêche turinoise, le corps de réactionnaires qui se trouve entre Concella et Nola a proposé de se rendre.

En Autriche le temps est aux résignations. Tous les magistrats du Comitat de Pest ont envoyé leurs résignations à Vienne.

La nouvelle d'ouvertures faites à l'Autriche par la France, pour la cession de la Vénétie, est contredite.

Le gouvernement autrichien a résolu d'établir une administration Hongroise.

En Prusse, on parle encore des fêtes qui ont suivi la cérémonie du couronnement du Roi qui a eu lieu le 30 dernier, à Berlin avec une grande pompe. Le Duc de Magenta, qui représentait la France à la cérémonie a donné un grand bal auquel le Roi et la Reine de Prusse ont assisté.

La Pologne est plus agitée que jamais ; les arrestations, à Varsovie et ailleurs, continuent sans relâche.

A St. Petersbourg, des troubles ont eu lieu dans l'Université. Les autorités militaires sont intervenues et un grand nombre d'arrestations ont été faites.

Les révoltés de l'Herzégovine continuent à tenir tête aux troupes turques qu'ils ont défaites dans plusieurs rencontres.

Une dépêche de Bruxelles annonce que le gouvernement belge a reconnu le Roi d'Italie.

L'Espagne et le Maroc se sont definitivement entendus au sujet de l'indemnité que ce dernier doit payer.

De Chine et des Indes rien d'important.

Il paraît que l'ambassade américaine a eu au Japon le même s

" Un orage, qui a éclaté dans nos environs a causé une terrible catastrophe dans la commune de Saint-Michel-de-Lanés. La rivière de l'Herr, qui traverse cette localité, s'étant gonflée subitement et d'une manière tout a fait anormale, plusieurs personnes allèrent se placer sur le pont pour jouir du spectacle des eaux sur le point de déborder. Tout à coup le pont s'est affaissé, et tous les spectateurs ont été engloutis et emportés par le courant; le nombre des victimes n'est pas encore connu exactement ici; il y a pourtant deux morts, au moins, qui n'ont été retirés de l'eau que ce matin, et sept ou huit blessés d'une manière assez grave. Les détails manquent encore, M. le sous-préfet et les autorités se sont transportés sur les lieux."

D'après l'*Aigle de Toulouse*, neuf personnes ont péri victimes de ce déplorable événement, parmi lesquelles se trouvent des pères et mères de famille, et deux jeunes gens appartenant à une famille riche.

FATAL ACCIDENT.—Nous apprenons que M. Dodds, de la Petite-Côte, a été furieusement assailli sur sa ferme, mercredi dernier, par un taureau qui l'attaqua à l'improviste, lui brisa les côtes en deux endroits et lui fit de graves contusions. La vie de M. Dodds fut sauvée par un chien de 6 mois, qui saisit au mufle le furieux animal et le tint en arrêt jusqu'à l'arrivée des hommes de la ferme. Le Dr. Campbell, appelé immédiatement à la maison, pense que M. Dodds survivra.—*Minerve.*

UN NAVET MONSTRE.—Il a été présenté la semaine dernière à la bourse de Londres un navet du poids de 25 lbs. et demie. M. Richard Olivier, agent du gouvernement du chemin de la colonisation de Muskoka affirme de son côté qu'il en a récolté un pesant 32 lbs. ½, c'est propablement le navet le plus colossal qui ait jamais cru en Canada.—(*Idem.*)

—Le général Tom Pouce, passant à Ste. Catherine, H.-C. le 4 courant, a échappé à un grave accident. L'essieu d'un wagon s'étant brisé, les chevaux étaient sur le point de partir, lorsque le harnais se détacha du wagon qui fut culbuté avec le général, celui-ci heureusement ne reçut aucune blessure.

VISITE ROYALE.—S. M. la reine victoria visitera prochainement le duc de Newcastle à son manoir princier de Clumber Park, comté de Nottingham. La Reine veut probablement témoigner au Duc sa gracieuse reconnaissance de la judicieuse et sage conduite avec laquelle le noble duc a escorté le prince de Galles en Canada et aux Etats-Unis. C'est certainement une grande faveur que celle que S. M. accorde au Duc en devenant son hôte.

Le Rev. M. Granet supérieure du Séminaire de Montréal, est de retour de son voyage d'Europe.

Dans le Township de Pentefract, comté de Pontiac, 47,000 acres de terre seront en vente après le 11 Décembre prochain, G. M. Julson, écuier, Agent des Terres, demeure à Glarendon, même comté.

(*Dépêche Télégraphique.*)

St. Jean, T. N. 19 Nov.

Le vapeur *United Kingdom* de Glosgow est arrivé ici à 4 h. P. M. Le vapeur *Bremen* de New-York était à Southampton le 9.

Une dépêche de Londres en date du 8 nov. annonce que le prince d'Hollande n'est pas mieux.

De Constantinople, nous apprenons que le Sultan a fait une visite à Ismidt au commencement de ce mois.

Les autres dépêches sont sans importance.

Faits Divers.

ÉTRANGE MAIS VRAI.—La nomination extraordinaire d'un Orangiste de Kingston, un M. Hopkins, comme employé dans le Bureau de l'Inspecteur de la branche des Bureaux de Postes ici, à l'exclusion de catholiques comme M. Andrew Henry, M. J. B. Turgeon, M. Heron et autres citoyens capables et dignes de confiance, a grandement découragé tous les hommes bien pensant. Cinquante employés protestants contre deux catholiques, au milieu d'une population dont la grande majorité, d'après le recensement, est catholique! tout le monde, assurément trouvera la disproportions assez grande. On croyait que l'exposé de ce fait. il y a quelque temps, amènerait un meilleur état de chose, mais nous craignons que nos hommes publics ne soient devenus sourds au cri de la justice. Des nominations comme celles de Wills et de Hapkins indiquent une ferme résolution, de la part de ceux qui contrôlent ces affaires de pousser les catholiques dans cette opposition où une telle injustice doit bientôt les mener. Nous espérons dans l'intérêt du catholique qui ont prêté leur appui à M. Powell, qu'il n'a pas participé à ces méfaits.—(*Ottawa Tribune.*)

Nous croyons que le gouvernement au moyen de ses organes pourra donner des explications satisfaisantes en temps et lieu sur cette nomination.

LE PERE LACORDAIRE.—On lit dans la *Semaine Catholique* de Toulouse :

" Les nouvelles que nous recevons de la santé du R. P. Lacordaire sont toujours des plus affligeantes ; ses forces décroissent sensiblement, et il y a tout lieu de craindre pour cette précieuse existence.

" Les illustrations littéraires se succèdent à Sorès. Ces jours derniers encore, l'un de nos écrivains distingués, M. Foisset, conseiller à la cour de Dijon, a traversé notre ville, venant d'ajouter l'expression de ses sympathies à celles de M. le comte de Montalembert. Au moment où nous écrivons, le R. P. Sandreau, prieur de la maison des frères prêcheurs de Toulouse, le R. P. Chocarne, prieur de la maison de Paris, et le R. P. Mathéhieu, supérieur de Flavigny, sont au chevet de l'illustre malade pour recevoir son avis sur les affaires les plus importantes de son ordre bien-aimé.

" L'éminent orateur conserve encore la plénitude de sa vigueur intellectuelle ; on remarque même que son esprit élevé s'illumine plus vivement que jamais lorsqu'on agite en sa présence les grandes causes pour lesquelles son cœur a toujour battu, comme les intérêts de l'Eglise, la liberté du Saint-Siége, la prospérité de sa chère famille de Saint-Dominique. On admire surtout l'effusion croissante de son amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ dont le seul nom fit vibrer si puissamment sa grande âme dans les chaires de Notre-Dame et de Saint-Etienne. Sur son désir, Mgr. l'archevêque d'Alby a autorisé, dans sa chambre, l'érection d'un autel où tous les jours on offre devant lui le saint sacrifice et il reçoit le corps du Sauveur.

M. Hector Verret et M. E. Charleton, tous deux catholiques, viennent d'être nommés agents d'émigration en Europe, le premier en France et le second en Irlande, MM. Gaspard Drolet et Lawrence Stafford, sont aussi nommés agents de colonisation et attachés au bureau de l'immigration à Québec.

UN GENDARME ET UN PROCES VERBAL.—Sous ce titre, M. Alphonse Karr raconte l'anecdote suivante, qui aurait eu, dit-il, son dénouement devant la justice de paix d'une commune de Normandie :

" Un gendarme passait sur la berge d'une petite rivière, lorsqu'il entendit les cris : " Au secours! un homme qui se noie!"

" On courut vers le pont, le gendarme arrive un des premiers, il voit un malheureux qui se débattait dans le courant.

" Deux fois déjà il avait disparu sous l'eau, deux fois il avait remonté à la surface les cheveux hérissés, les yeux sanglants. Le gendarme jette son chapeau, son sabre et son habit, et se précipite dans la rivière. Il saisit le noyé, qui se cramponne à lui, l'enlace de ses bras et de ses jambes et est prêt à l'entraîner sous l'eau. Heureusement, le gendarme conserve un calme parfait dans cet horrible danger ; il est habile nageur, il réussit à ramener son homme au bord de l'eau.

" L'homme sauvé reste quelque temps sans connaissance, mais on lui fait boire du vin chaud, que l'on apporte de l'auberge voisine. Ranimé, il cherche des yeux son sauveur, il le serre dans ses bras il lui demande son nom.

" —Ce n'est pas ça dit froidement le gendarme, c'est vous qui allez me donner le *vôtre de nom*, ainsi que votre adresse.—Je l'espère bien, brave homme, homme dévoué, que vous viendrez me voir, et vous pourrez vous flatter d'être bien reçu. Mais je veux savoir votre nom, votre caserne.—Ma caserne, peu importe.... mais mon nom.... vous le trouverez au bas du procès verbal ? —Quel procès verbal ?—Celui que je dresse, dit le gendarme, en tirant de sa poche un calepin à moitié noyé.... Votre nom ?—Mais que voulez-vous dire ?.... Vous n'avez pas besoin d'attestation ; c'est moi qui proclamerai partout le fait ; tous ces braves gens attesteront du grand cœur votre belle action. —Quelle belle action ? demanda à son tour le gendarme.—O touchante modestie ! s'écria le noyé, que de grandeur encore elle ajoute à son admirable dévouement !—Quel dévouement ?—Eh quoi ! vous n'appelez pas dévouement.... dévouement sublime, l'acte qui vous a porté à partager mon danger pour me sauver la vie ?—Qui ?... moi ?... pas le moins du monde... J'ai vu un homme qui se baignait au dehors des limites ordonnées par la mairie, comme l'écriteau en fait preuve ; je ne vous sauvais pas, je vous arrêtais.... et je dresse procès verbal de la contravention."

" Il n'y eut pas moyen d'en faire démordre l'héroïque agent de l'autorité. Heureusement que les témoins affirmèrent devant la justice de paix que c'était accidentellement, en menant boire un cheval à la rivière, que le prévenu s'était noyé en dehors des limites autorisées."

—Durant la tempête de samedi dernier dit le *Courrier des E.-U.*,

" Un invalide de l'armée de 1812, qui jouit d'un faux nez, a failli voir enlever son organe olfactif par la violence de l'ouragan. Le vent s'engouffrait avec une telle impétuosité dans Broad street, qu'en tournant l'encoignure de cette rue son nez en fut violemment ébranlé et faillit déserter le visage de son maître. L'invalide, qui n'a plus de bras, n'aurait pu le maintenir à sa place normale. Il n'a dû le salut de son nez qu'au courage de M. John C. Quincy, qui n'a pas hésité à lui appliquer vigoureusement ses deux mains sur la figure et à la garantir ainsi contre la fureur de l'aquilon. L'invalide en est quitte pour quelques avaries causées par la pression à son nez plaqué. Perte: $2 assurés pour la moitié."

LA PECHE DE CETTE ANNÉE.—Les nombreux pêcheurs qui vont passer l'été sur les rives du bas du fleuve sont en partie de retour dans leurs vilages respectifs. La pêche de la morue a été cette année assez bonne surtout sur la côte de Nataskouan. A cet endroit, chaque barge, a pris en moyenne 200 quintaux. En d'autres endroits la pêche a été moins productive, mais somme tout, au témoignage des pêcheurs et des propriétaires d'établissements, la pêche de la morue a été cet été supérieure à celle de l'été dernier. On peut en dire à peu près autant de la pêche au hareng et au maquereau.

COLONISATION.—A son assemblée de lundi prochain, l'Union de St. Joseph prendra en considération les souscriptions en faveur des Acadiens et des Canadiens des Etats-Unis. Cette patriotique Société ne peut pas rester en arrière dans l'élan national qui nous entraine en faveur de la colonisation. La généreusité bien connue de ses membres nous est une garantie que cette souscription fera honneur à l'Union St. Joseph, et sera une belle contribution au fonds acadien. Nous reviendrons sur ce sujet.

—Les temps sont durs et les millionnaires sont rares aux E.-U. Ceux qui veulent le devenir ne savent plus à quel saint se vouer. Un d'entr'eux, ayant essayé en vain de toutes les recettes de fortune connues, vient de publier dans un journal l'annonce suivante :

" On demande une place de gendre dans une famille respectable. Pas d'objection à quelque distance de la ville. Pour les renseignements et les détails s'adresser à Frank Stuart, bureau de poste, Williamsburg."

LE CANADA A L'EXPOSITION DE 1862.—Un avis officiel d'Angleterre annonce que 3,000 pieds seront réservés pour les produits Canadiens dans le Palais de l'Exposition internationale de 1862.

—La reine d'Angleterre peut aller galopant sur un poney montagnard sur les bords de la Dee, à peine remarquée par les paysans de ses Etats. Chaque highlandais se croit né *gentleman*. Dans sa conduite en presence de la royauté, il justifie pleinement ses prétentions. Au lieu de regarder avec une curiosité vulgaire quand la reine passe, il se découvre et regarde naïvement ou plutôt regarde comme s'il ne voyait pas. Ces jolies villas blanches qui entourent la propriété royale ont été bâties par la reine. Cette magnifique maison d'école a la même origine royale. Cette dame qui visite ces villas et qui assiste à un examen dans cette école, c'est la reine d'Angleterre. Ces lichens de toutes sortes qui couvrent ces bouleaux et ces rochers de granit sont des preuves aussi éloquentes de la sagesse et de la présence de la divinité que le sont ces pins et ces bouleaux qui ont bravé la tempête pendant des siècle. De même ces faibles actes de sympathie personnelle de la part de la reine sont des preuves plus éclatantes de son mérite que les actions les plus grandes que l'histoire rapporte, car alors la femme brille et le titre de Reine chrétienne honore l'une et l'autre.—*London Review.*

—Un citoyen de Montréal qui est actuellement à Boston recommande aux Canadiens qui veulent traverser par la ligne Cunard de se procurer un passe-port avant de partir afin d'empêcher tout délai.

—La *Tribune* de Chicago apporte quelques détails nouveaux sur le désastre de Belmont. Il paraît que l'expédition du général McClernand avait pour objet la prise de Belmont et de New Madrid. McClernand devait attaquer Belmont, et le colonel Oglesby, à la tête d'une autre colonne, devait faire une tentative sur New Madrid aussitôt qu'il aurait appris le succès du premier engagement. Malheureusement McClernand échoua, et le colonel Ogsalp s'en retourna comme il était venu. Si les fédéraux eussent réussi dans leur entreprise, ils se seraient rendus maîtres de toute la rive missourienne du Mississippi, et cette victoire eût été plus profitable que celle de Pikeville.

—Le steamer *Napoléon* était de retour hier à 2 heures de l'après-midi dans le port de Québec. En arrivant à Mingan, le capitaine n'y trouva que le capitaine Grange, le premier et le second officier et deux passagers, qui prirent passage sur le steamer *Napoléon* pour revenir à Québec.

L'équipage et la plupart des passagers du steamer *North Briton* se sont embarqués sur l'*Anglo-Saxon* pour continuer leur route en Angleterre.

Selon le rapport du capitaine Gourdeau, le *North-Briton* se trouvait dans une bonne position. Autant qu'il a pu en juger à la grande distance où il était, le steamer était droit sur sa quille et à l'abri des vents d'est et de nord-est. Il rapporte avoir vu trois goélettes dans le havre de Mingan chargées d'une partie de la cargaison tirée de l'épave.

A l'arrivée hier du steamer *Napoléon*, les ministres ont eu une réunion et le capitaine Grange a été invité à comparaître devant eux, afin de rendre compte des causes du désastre. Le capitaine, dans son rapport, a corroboré les soupçons entretenus à l'égard des matelots arrivés ici par le navire *John G. Deshler* ; il a dit que ces matelots ont laissé à dessein dériver leurs chaloupes.

L'hon. M. Vankoughnet a fait savoir par une lettre écrite au moment de s'embarquer sur l'*Anglo-Saxon*, qu'il avait perdu tous ses effets, et que Mde. Vankoughnet avait perdu ses bijoux. Cette lettre a été apportée ici par le capitaine Gourdeau. C'est la crainte, paraît-il, d'être forcés de passer l'hiver à Mingan, qui a engagé les passagers de s'embarquer sur l'*Anglo-Saxon*.—*J. de Québec.*

NOUVELLES D'EUROPE.

Angleterre.

On lit dans le *Times* de Londres du 22 octobre :

M. Benedetti a rapporté à Turin des nouvelles qui feront beaucoup de chagrin aux Italiens. Il annonce que, pour le présent, le gouvernement de l'Empereur des Français ne peut pas accéder aux propositions du baron Ricasoli, pour la solution de la question romaine, et que, conséquemment, l'armée française restera sur le territoire du Pape. Les offres du baron Ricasoli étaient suffisamment indiquées dans le discours qu'il prononça, il y a peu de temps, à la Chambre.

Nous présumons que, dans la note transmise au gouvernement français, tout le respect dû était rendu au Pape, aux cardinaux et à toute l'Eglise, et que l'action de vouloir les contrôler dans leur action spirituelle et de prendre une autorité sur eux, a été formellement repoussée ; mais, malgré les belles paroles et les offres libérales, nous croyons que leurs desseins ne sont pas changés.

" Le gouvernement italien connaît son propre esprit et celui du peuple. Il sait que tout compromis avec le Pape touchant son pouvoir temporel est impossible. Le peuple romain ne voudrait pas le souffrir, et généralement les italiens ne voudraient pas non plus le tolérer. Il a été plusieurs fois proposé, même par de vraies libéraux, que Sa Sainteté conservât la ville de Rome comme souveraineté temporelle, de convenables institutions municipales lui étant données et des sûretés prises contre les excès de la tyrannie des prêtres. Mais le temps est passé pour la possibilité de ce plan. . . . . .

" L'empereur cependant est maintenant bien détrompé. Après la dernière allocution, l'impossibilité de rétablir la confiance entre le vieux Pontife et ses sujets est devenue plus claire que jamais. Chaque officier de l'armée d'occupation l'informera du caractère du peuple et le convaincra qu'une semaine après le retrait des troupes françaises " la croix du mauvais larron " surmontera les portes du Vatican.

" Mais nous n'en sommes pas encore à la fin. En dépit de l'ardeur du gouvernement italien, du ferme dessein des Romains, de la bonne volonté de l'Angleterre et des difficultés de l'Autriche, l'empereur ne pense pas qu'il soit à propos de terminer les affaires de Rome.

" Mais on dit que les embarras financiers de la France, et l'insuffisance de la récolte, empêchent l'empereur de faire un pas dans cette affaire sans avoir un plus grand appui que celui qu'il a eu jusqu'à ce jour. En France, aussi bien qu'à l'Etranger, il y a une répugnance à aider les Italiens, dans l'entreprise d'annexer au nouveau royaume une autre province.

. . . . . .

" Peut-être une raison plus forte de l'inaction est celle du refus du roi de Prusse, au sujet de la reconnaissance du royaume d'Italie. Mais nous pensons qu'une cause plus importante est le caractère même des Italiens. L'empereur ne peut pas voir que ces peuples sont maintenant les plus résolus et les plus tenaces de l'Europe. Ils ont dans l'idée d'avoir l'Italie entière, et rien moins ne pourra les contenter.

" Qu'arriverait-il après la cession de Rome à Victor-Emmanuel, Tout simplement que la question vénitienne prendra la place de la question romaine, et le monde sera en expectative d'une autre collision entre la France et l'Autriche qui engagera peut-être toute l'Allemagne. Le jour qui suivrait l'entrée de Victor-Emmanuel à Rome, on commencerait à crier : " A Venise avec Garibaldi !" et à une petite difficulté en forme de clameur cléricale et féminine, succéderait une grande difficulté en forme de guerre contre une monarchie entêtée et maintenant irritée.

" L'empereur des Français à, sans aucun doute, essayé de sonder le roi de Prusse à ce sujet. Si le roi Guillaume voulait user de son influence sur l'Autriche, et obtenir d'elle qu'elle cédât la Vénétie, la question romaine serait tout de suite terminée ; mais, d'un autre côté, il est naturel que l'empereur Napoléon essaie de conserver ce rempart entre lui et un antagoniste aussi puissant que l'Autriche. Aussi longtemps que le pape restera à Rome, l'attention des Italiens sera détournée de la Vénétie. Probablement donc il conservera le reste de son pouvoir temporel jusqu'à ce que l'on soit arrêté pour la solution générale des affaires d'Italie."

Naissance.

En cette ville, le 14 du courant, la Dame de M. N. Lamarche, une fille.

Décès.

A Montréal, le 9 du courant, Dame Josephte Corbeil, veuve de feu M. Joachim Duprat, âgée de 59 ans et dix mois.

En cette cité, vendredi le 15 courant, Joseph-Raphael, enfant de Raphel Hurtibise, à l'âge de 20 mois.

ARRIVES A L'HOTEL CHAMPAGNE.

15 Novembre, G. F. Baillargé, Montréal ; A. Gault, Montréal ; John Brighton, Louisianne.

18 Novembre, J. B. Camyré, Ogdensburgh, N. Y. ; David M. Rathray, Aylmer.

19 Novembre, Magloire Routhier, St. Placide ; Désiré Payette, Bonnechère ; Dr. Dorion, Ogdensburgh, N. Y.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson	Fitzalan—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalabery	101,600	30 cts.
G.W. Cameron	Thorne	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	35,000	60 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Parley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright		
			Egan	190,000	"
G. M. Judgson	Glarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	180,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	30,000	30 cts.
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	40,000	"
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**		
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Aber-	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford		
Alex. Daly	Rawdon [crombie	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Catheart, Kildare, Joliette, Brandon	141,800	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maski-	Peterborough, Caxton, Shawenegan	49,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain [nongé	Radcor, Alton, Montauban	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	25,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kéogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	28,000	"
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	250,000	30 cts.
F. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	160,000	60 cts.
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	100,000	"
J. O. O. Arcand	St. Joseph, Beauce	artie de Mégantic	Brougham, Thetford	290,000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St.	eauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	300,000	30 cts
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Auburton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Wentworth	130,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquez, Armagh	92,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Rungay, Chabot, Pohenegamook	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	135,000	"
J. A. LeBel	New Carlisle	Bonaventure	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleuriau, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Allbert, Cherbourg	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Matapediac, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	35 cts.
			Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et mentionnées.

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.

MONTRÉAL - - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.

J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

AUX COMMERCANTS
DE BOIS.

Six balles de couvertes grises pesant dix livres la paire viennent d'être reçues et sont à vendre a bon marché, au conptant,

BROUGH, BUCHANAN & CIE.
Ottawa le 30 oct 1861.
f 31

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fontefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comté.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5in.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goods, Court House Avenew.

WILLIAM KING,
Arpenteur.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

Chemin de Fer d'Ottawa et de
PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Première Classe,..... 25 cts. par 100lbs.
Seconde " ..... 22½ " " "
Troisième " ..... 17½ " " "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. B. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE
PRESCOTT.
ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 AM., et arrivera à Prescott à 9.30 AM., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Trone allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Trone venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

	£ s. d.	$ c.
FARINE.		
Farine par quintal	2 0 0 @ 2 7 0	
Farine d'avoine "	1 5 0 @ 1 7 0	
Blé-d'Inde "	1 0 0 @ 1 5 0	
GRAINS.		
Blé, par minot	0 0 0 @ 0 0	
Orge, "	0 4 0 @ 0 0	
Pois, "	0 5 0 @ 0 7 0	
Avoine, "	0 2 6 @ 0 3 0	
Sarrasin, "	0 3 0 @ 0 3 6	
Blé d'Inde "	0 3 0 @ 0 3 6	
Seigle, "	0 5 0 @ 1 0	
Lin, "	0 0 0 @ 0 0	
Mil, "	0 0 0 @ 0 0	
VOLAILLES ET GIBIER.		
Dindes vieux, par couple	1 5 0 @ 1 10	
" jeunes, "	0 0 0 @ 0 0	
Oies, "	0 0 0 @ 1 0	
Canards, "	0 0 0 @ 1 0	
" sauvages, "	0 0 0 @ 1 0	
Volailles, "	0 0 0 @ 0 0	
Poulets, "	0 0 0 @ 0 0	
Pigeons sauvages par doz.	0 0 0 @ 0 0	
Perdrix, "	0 0 0 @ 0 0	
Lièvres, "	0 0 0 @ 0 0	
VIANDES.		
Bœuf, par lb	0 0 7 @ 0 0	
Lard, "	0 0 0 @ 0 0	
Moutons, par quartier	0 0 0 @ 0 0	
Agneaux, "	0 0 0 @ 0 0	
Bœuf, par 100 lbs	0 0 0 @ 1 0	
Lard frais, "	0 0 0 @ 0 0	
	0 0 0 @ 0 0	
PRODUITS DE LAITERIE.		
Beurre frais, par lb	0 0 0 @ 0 0	
Beurre salé "	0 0 0 @ 0 0	
Fromage, "	0 0 0 @ 0 0	
VEGETAUX.		
Fèves Amé., par minot	0 0 0 @ 0 0	
Fèves Can., "	1 0 0 @ 1 0	
Pommes de terre, par poche	0 0 0 @ 0 0	
Navets, "	0 0 0 @ 0 0	
Oignons par tresse	0 0 0 @ 0 0	
SUCRE ET MIEL.		
Sucre d'erable, par lb	0 0 0 @ 0 0	
Miel, "	0 0 0 @ 0 0	

DPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou wall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Québec, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdelaine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdelaine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILLIPPE RICHENVAIRE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.
A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B.—M. LAFONTAINE recevra ses huîtres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express.*

Ottawa, 21 août 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

" Territoire de la partie supér

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernières goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.

M. P. COMTOIS,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.

De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletes, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE POELS et d'Articles en FONTE

Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

On trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité

R. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B. On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRNCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 15, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME, RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Cmpay,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT : MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD, I. C. GILMOUR, JOHN McMURRICH, ROBTE STANTON, GEORGE MICHIE, MARCUS ROSSIN, THOMAS HAWORTH, ROBT GILMOUR, AND WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DE PLUS,—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Martons Vanety Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisons, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861. } Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR

DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.

IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,

Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teintures, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Brosses, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries, Peignes, Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jour d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)

PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire, St. Antoine, Rivière Richelieu.

R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,

Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

Prescriptions préparées avec soin.

Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex,

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIE,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c., &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes: Guingham, &c.

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS,
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)

Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill,
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamiton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ rafiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier, Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boîtes. Buiscuits supérieurs du Wattous, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN
(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Pattines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie,** provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERET
GENERALE

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME.
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.

JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans **Ogdensburgh et des environs,** qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur, CASIMIRES,

Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

Le Propriétaire de cet Hotel,

M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, *pour leurs voitures.*

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES
CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

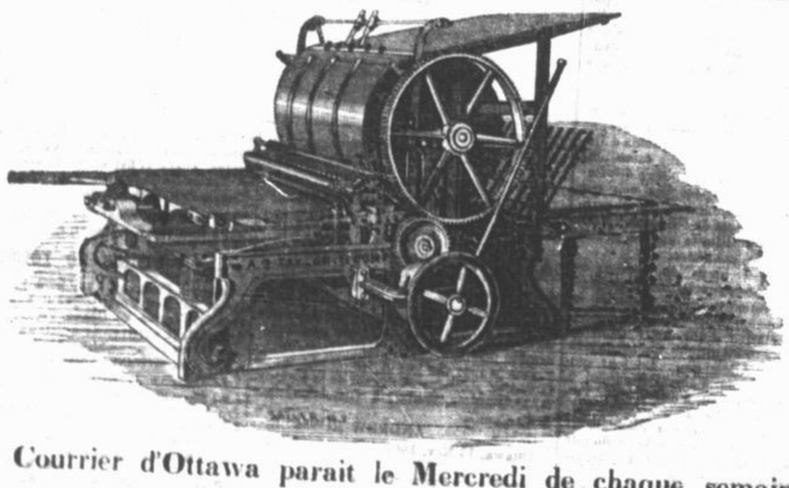

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCS.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	
Un QUARRÉ (20 lignes)	$12.00
Pour chaque carré additionnel	$20.00
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCREOLOGIQUES paieront par ligne.	$15.
Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "
	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année.

Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 27 Novembre 1861.

Vol. 1. No. XXXV.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis résolu de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassée de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipele ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goître ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—"Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goître et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant :—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsalsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinion de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré mantes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 uillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Revd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connaît les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—an.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons pas cru que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "* PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* on une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir *l'Asthme, l'Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : *Je suis heureux* de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exote bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burt & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaire à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Collèges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et anicles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Seiseure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

A VENDRE.

Un moulin à scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de réparations à la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, 1ins.

AVIS.

CHS. D. REYMOND, horloger, à Ottawa, a l'honneur de prevenir le public qu'il n'est pas vrai qu'il quitte Ottawa, il laisse apprecier à sa juste valeur ce bruit répandu par des personnes, mues sans doute, par des motifs de bienveillence à son égard.

Il recommande toujours par la réparation des montres et de la bijouterie.

Ottawa, 5 nov. 1861. 22 ins.

The Queen Insurance Cmpany

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.

HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TERRES

DE LA

COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

Quebec, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham, Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel et Ontario.*

Une liste des terres devant être offertes à vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de ces dits comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGHNET,

Commissaire des terres de la couronne.

Ottawa, 28 août 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill,"; et sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'improprietés.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chevres, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bechos, Piques, Poêles de toute description, et le CELEBRE NAPOLEON ! ! ! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tortière.

RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de

HARDES FAITES

DE

DOHERTY,

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ETOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et à examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs tourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12in.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

TROIS VISITES AUX INVALIDES.

1705—1806—1840.

I.

Le 2 mai 1703, les soldats de l'hôtel des Invalides étaient rangés en ligne dans la vaste cour d'Honneur. C'était un spectacle magnifique et touchant à la fois, que de voir deux mille braves, tous plus ou moins mutilés et brisés par le canon, se presser au tour des drapeaux qu'ils avaient conquis dans tant de combats.

On comptait dans les rangs inégaux de ces martyrs de la guerre des soldats de tous les âges. Chacune des phases glorieuses de la monarchie avait là son représentant ; ceux-ci s'étaient trouvés à Fribourg ou à Rocroy ; ceux-là au passage du Rhin ou à la prise de Maestricht ; les uns avaient conquis la Flandre, les autres le Roussillon ; le plus petit nombre, ceux qui étaient les plus vieux et les plus infirmes, avaient assisté à la prise de La Rochelle, sous le cardinal de Richelieu ; quelques-uns même se souvenaient de la bataille de Marienthal sous Turenne ; mais tous paraissaient heureux et fiers d'avoir repris la pique et le mousquet qu'ils portaient à ses grandes journées. Par un sentiment de reconnaissance et de bonheur ils semblaient contempler religieusement les chefs qui, aussi mutilés qu'eux, les commandaient à ces époques si glorieuses pour la France et le grand roi.

La joie était peinte sur tous les visages. On attendait Louis XIV, qui pour la première fois venait visiter les vieux défenseurs du trône ; car le roi avait écrit de sa propre main au maréchal de Grancey, alors gouverneur des Invalides, qu'il quitterait Versailles pendant quelques heures *pour venir se mirer devant les glorieux débris de ses bataillons.*

Cependant les canoniers étaient à leurs pièces, mèche allumée ; le bronze, pour tourner, n'attendait que le signal de l'arrivée du monarque ; tous les regards étaient fixés vers le chemin du Cours-la-Reine ; tous les cœurs battaient d'impatience... Enfin un piqueur à la livrée du roi, couvert de poussière et agitant en l'air son feutre gris garni de plumes rouges, annonça à la foule qui se pressait sur la grande avenue de l'hôtel l'arrivée royale. Aussitôt le canon gronda, les invalides reprirent leurs armes, et cette longue ligne de débris vivants resta immobile et silencieuse.

Bientôt on vit distinctement le carosse royal déboucher sur l'esplanade ; il était entourré des écuyers et des gentilshommes de la maison militaire du roi, précédé de deux coureurs, la longue canne à la main, et d'un piquet de gardes du corps à la casaque de velours rouge, galonnée d'argent sur toutes les coutures ; mais par une de ces délicates convenances que Louis XIV savait observer, à peine les gardes du corps avaient-ils touché les grilles de l'hôtel, qu'ils mirent l'épée dans le fourreau, descendirent de cheval et se rangèrent à droite et à gauche de la chaussée.

—Monsieur de Breteuil, avait dit le monarque à son capitaine des gardes, un roi de France n'a pas besoin d'escorte quand il se trouve au milieu de ses soldats.

Puis il était descendu de son carosse et, suivi du dauphin, du marquis de Louvois, ministre de la guerre, du maréchal de Luxembourg, du duc de La Force et des gentilshommes qui l'avaient accompagné, il passa devant la vénérable milice, non sans adresser à quelques soldats et à plusieurs officiers de ces nobles paroles qu'il trouvait dans l'occasion.

Arrivé en face d'un groupe de drapeaux porté par de jeunes invalides, le roi se découvrit et s'arrêta un moment en fixant un regard de compassion sur le plus jeune soldat de ce groupe dont la figurre portait encore les traces de douleurs physiques. Il fallait qu'il eût été blessé grièvement au cou, à en juger par les efforts qu'il faisait pour tenir la tête droite. Le roi faisait remarquer ce soldat au marquis de Louvois.

—Il est bien jeune, lui dit-il ; et, s'adressant à l'invalide, il lui demanda son nom.

—Maurice, sire, répondit celui-ci timidement.

A quelle bataille avez-vous été blessé ?

—A Hochstett sire.

A ce nom, la physionomie de Louis, déjà si grave, s'assombrit encore.

—Et sous les ordres de quel maréchal combattîtes-vous ? ajouta le roi.

—Sire, de monseigneur de Tallard.

—Messieurs de Tallard et de Marsein, reprit le monarque en se retournant vers ses courtisans, comptent d'assez belles pages dans l'histoire de leurs maisons pour faire oublier celle-là : le soleil n'a-t-il pas lui même des taches ?...

Et s'adressant de nouveau au jeune soldat :

—Vous trouvez-vous heureux ?

—Ah ! sire, répondit Maurice attendri par ces paroles, les bienfaits de votre majesté ne laissent rien à désirer à ses fidèles soldats.

Alors le maréchal de Grancey s'étant approché du roi, lui dit respectueusement :

—Sire jouissez de votre ouvrage Avant vous, les défenseurs de la France n'avaient point d'asile. Les illustres aïeux de votre majesté n'accordaient à leurs services, à leurs infirmités qu'un hôpital ! Aujourd'hui, grâce à vous, sire, nous avons un palais ; le découragement et la détresse ne peuvent plus atteindre ceux qui ont versé leur sang pour le service de votre majesté (1). Daignez recevoir, sir, nos actions de grâce pour un tel bienfait. Chaque jour nous prierons le Dieu tout-puissant d'étendre sur votre majesté les trésors de ses faveurs, et si le sang qui nous reste encore pouvait être utile à son repos et à sa gloire, qu'elle ordonne : nous montrerons à ceux qui nous ont succédé que, pour servir son roi, le cœur peut faire oublier l'âge.

A ces mots, un vieux canonier qui avait eu la jambe emportée au passage du Rhin s'avança en chancelant vers le roi, et lui dit avec ce ton de franchise qui distingue les vieux soldats :

—Sire, monseigneur le gouverneur a raison ; vos invalides peuvent encore montrer l'exemple, et pour sa part Laramée est tout prêt à reprendre un bastion son ancienne place de bataille.

Louis parut touché de cette preuve de dévouement, et promenant son regard sur la ligne de soldats qui s'étendait devant lui :

—Eh bien ! mes enfants, répéta-t-il encore, vous trouvez-vous heureux ici ?

Jusqu'alors lors le respect et l'étiquette avaient imposé un silence solennel ; mais lorsque le roi interrogeait, il fallait répondre, et deux mille voix s'écrièrent :

—Oui !... oui !... Vive le roi !... vive Louis !

Et les chapeaux s'agitèrent au bout des piques : quelques bras s'élevèrent au-dessus des rangs avec un murmure semblable à celui du champ de bataille après la victoire.

Le roi, accompagné du maréchal de Grancey et d'un piquet d'honneur choisi parmi les officiers invalides, parcourut quelques parties de l'hôtel.

Ce piquet n'était composé que de vingt hommes, et sur ces vingt guerriers dix ne marchaient qu'à l'aide de jambe de bois ; chacun des dix autres, était privé d'un bras ; mais tous portaient sur le visage leur brevet de noblesse, tant ils l'avaient balafré et couturé d'affreuses cicatrices. La biographie de ces vingt braves eût été fabuleuse : celui-ci, simple officier de fortune, voyant un combat de Berengen, un boulet arriver par ricochets sur le marquis de Thénimes, son colonel, l'avait jeté rudement à bas de son cheval et avait perdu une jambe. Le marquis lui avait pardonné sans peine ce manque d'égards. Celui-là, ancien capitaine de dragons, âgé de 75 ans, n'avait plus que trois cheveux sur la tête, à l'aide desquels il avait trouvé le moyen de se faire une queue sur la nuque et deux boucles frisées sur l'oreille.

Dans la guerre contre le grand Frédéric, il avait eu le bras emporté par un boulet : "Ah ! ma bague ! ma bague ! cria-t-il à un trompette... va me chercher ma bague !" C'était une dame de la cour de Versailles qui la lui avait donné. Le trompette la lui remit à l'autre main, et après un pansement fait à la hâte, ce capitaine de dragons avait poussé son cheval dans la mêlée aux cris de : Vive le roi ! Il s'estimait très heureux d'avoir obtenu la croix de Saint-Louis trois ans après.

Tant de courage, de galanterie et de sang-froid allait parfaitement à la physionomie ouverte, aux manières *comme il faut* de la gloire française ; le roi lui-même en fit la remarque ; et ralentissant le pas pour que tous pussent le suivre, il dit, en se retournant du côté de son capitaine des gardes :

—M. de Breteuil, nous doutons que jamais roi de France ait été entouré de plus dignes gardes du corps.

En entrant dans l'église, dont la nef n'était pas achevée, il dit encore à son ministre de la guerre :

—M. de Louvois, vous veillerez à ce que cette chapelle soit agrandie : le Dieu de la France est aussi le Dieu des armées ; son temple ne saurait être trop vaste ; et sous le dôme nous voulons que soient appendus les drapeaux pris sur nos ennemis. Dans les caveaux de l'église reposeront les cendres de nos maréchaux ; je veux désormais que notre hôtel royal des Invalides soit le Saint-Denis de mes grands capitaines.

—Sire, les ordres de votre majesté seront exécutés, répondit le ministre en s'inclinant profondément.

Au moment où le roi sortait de la chapelle, un carrosse à six chevaux arrivait dans la cour du gouvernement, et la dauphine, accompagnée de Mme de Maintenon et des duchesses de Chevreuse et de Roquelaure, en descendit.

—Eh quoi ! mesdames, dit le roi après s'être avancé galamment vers la dauphine, le chapeau à la main, est-ce donc ainsi que vous venez traîtreusement nous surprendre ?

—Sire, répondit la princesse en souriant, les fidèles sujettes de votre majesté étaient jalouses de partager un bonheur dont vous leur aviez fait mystère. Mme la marquise, ajouta-t-elle en désignant de son éventail Mme de Maintenon, a bien voulu nous accompagner.

—Sire, dit avec finesse cette dernière après avoir fait une révérence cérémonieuse, madame la Dauphine n'a point oublié que jadis votre majesté la rendit témoin des exploits de ses soldats aux siéges de Landrecies et de Mons ; elle a voulu revoir pendant la paix ceux dont elle avait admiré la valeur pendant la guerre.

—Ah ! madame, interrompit le roi, qui avait parfaitement senti l'allusion que la favorite avait voulu faire à Mme de Montespan, à laquelle elle avait succédé, est-ce donc un souvenir qui ne puisse s'oublier ?

—Sire, continua la marquise d'un ton caressant, votre majesté a accoutumé tous ceux qui ont l'honneur de la servir à aimer les héros ; trouvera-t-elle surprenant qu'ils aient voulu visiter l'asile qu'elle leur a consacré ?

—Véritablement, mesdames, répliqua plus galamment encore le monarque, ce jour est si heurex pour moi que votre présence devait le couronner ; accompagnez-moi donc au milieu de mes braves soldats, ne serait-ce que pour leur faire oublier un moment les soucis d'une existence bien triste, hélas ! puisqu'ils ne peuvent plus servir, même sous les bannières de Bellone.

—La gloire, sire, doit être la seule consolation des héros, dit la favorite d'un ton doctoral.

—Elle console, c'est vrai, reprit le roi en étouffant un soupir ; mais elle ne compense pas toujours la perte de nos plus belles années.

Le cortége royal quitta l'hôtel au milieu des acclamations et des vivats des soldats rassemblés sous les portiques, sur les courtines et à toutes les fenêtres de bâtiments. Le canon salua le départ de Louis XIV comme il avait salué son arrivée ; et le lendemain les canoniers, voulant perpétuer le souvenir de cette visite, firent graver sur le bronze d'une pièce de rampart l'inscription suivante :

"Louis-le-Grand a, pour la première fois, honoré de son auguste présence son hôtel royal des Invalides le 9 mai 1705."

II.

Le 1er septembre 1806, par une belle soirée d'automne, Napoléon monta à cheval et quitta Saint-Cloud, cette résidence de prédilection, dans l'intention de faire une courte promenade aux environs. Accompagné seulement du grand-maréchal, du page, de l'aide-de-camp de service (qui était Rapp,) et d'un piqueur, il se dirigea au galop vers le bois de Boulogne, qu'il eut bientôt traversé ; mais par une de ces fantaisies qui lui étaient ordinaires, arrivé à la grille de Passy, au lieu de revenir sur ses pas, il tourna à gauche et suivit l'avenue du bois qui conduit à la porte Maillot. Là il fit un temps d'arrêt, et s'adressant à Rapp, qui était placé à sa gauche selon le devoir de sa charge, il lui dit :

—Si nous poussions jusqu'au rond-point de l'Etoile pour voir où en sont les travaux de l'arc de triomphe ?... qu'en penses-tu ?

—Je pense, sire, que votre majesté n'y restera pas longtemps.

—Et pourquoi cela, monsieur ?

—Parce qu'il fait grand jour encore, et que votre majesté n'y sera pas plutôt arrivée, que reconnue et entourée...

—Reconnu !... interrompit Napoléon ; et par qui ?... N'ai-je pas ma redingote ? Je suis en bourgeois, moi ! C'est toi, c'est vous autres qui me feriez reconnaître, ajouta-t-il en jetant un regard au grand-maréchal qui époussait avec son mouchoir les riches broderies de son uniforme tout couvert de poussière.

—Mais, sire, reprit l'aide-de-camp, c'est l'heure à laquelle les Parisiens ont coutume d'aller se promener au bois de Boulogne : une fois votre majesté signalée, elle ne pourra ni examiner à son aise ce qu'elle veut voir ni même se débarrasser de la foule de curieux qui l'obsédera : elle n'a pas voulu prendre d'escorte.

Et ces derniers mots avaient été prononcés par l'aide-de-camp d'un ton presque de reproche.

—Allons, allons, ne gronde pas, tu as raison ; mais n'importe, nous pourrons toujours faire le tour de l'arc de triomphe sans nous y arrêter, en attendant que nous passions dessous... un peu plus tard, ajouta-t-il en souriant.

Puis, s'adressant au grand maréchal :

—Duroc, vous pouvez retourner à Saint-Cloud, j'y serai bientôt ; emmenez Guérin avec vous (1).

Et Napoléon s'apercevant que le page s'apprêtait à le suivre, tout joyeux de faire cette excursion avec lui :

—Monsieur, reprit-t-il avec une expression maligne, je n'ai pas besoin

(1) Un des piqueurs ordinaires de l'empereur.

(1) Au quinzième siècle les soldats invalides ne vivaient que d'aumônes, quelquefois même de brigandage, ou se plaçaient dans les châteaux-

de vous non plus : suivez le grand maréchal et allez étudier.

Celui-ci tourna bride tristement et courut sur les pas de Duroc, qui avait de l'avance sur lui. L'empereur, suivi de Rapp, entra dans l'avenue de Neuilly. Quelques minutes après, tous deux passaient, au grand galop de leur monture, à gauche de l'échafaudage du monument, qui n'était encore qu'à sa naissance, au grand étonnement des promeneurs effrayés et des cavaliers non moins scandalisés, de voir un officier-général et un *bourgeois* donner une telle allure à leurs chevaux dans un lieu de promenade aussi fréquenté.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent a cet etablissement sont pries de venir regler a ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annonce sont notifiees que leurs annonces seront publiees comme d'ordinaire jusqu'a nouvel ordre ou d'apres de nouveaux arrangements.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera *refusée*.

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 27 Novembre 1861.

M. Seward et nos voisins.

Il est bien vrai de dire qu'une tendance commune se trouve dans tous les temps, c'est le désir du pouvoir. L'homme est aussi disposé à défendre la puissance qu'il se flatte de partager que celle qu'il possède lui-même. Un instinct secret le porte à l'accroître sans bien se rendre compte de ce qu'il en fera et sans penser aux dangers auxquels elle expose ceux qui ne savent pas en faire un bon usage. S'il en abuse, c'est plutôt une suite de la faiblesse humaine et du défaut de réflexion que d'une préméditation coupable. Peu d'hommes seraient réellement partisans du pouvoir absolu, s'ils avaient assez d'étendue d'esprit pour en embrasser les conséquences.

Des événemens désastreux ont ramené depuis quelque temps à ce système des hommes très-bien intentionnés. Ils craignent de sacrifier le présent à un avenir incertain, ou peut-être à la perspective trompeuse de biens qu'ils ne sont pas donné d'atteindre.

Ces remarques nous sont suggérées par l'ambition de M. Seward qui cherche à supplanter tous ses rivaux, et qui se croit le maître des deux continents parce qu'il a fait arrêter illégalement MM. Slidell et Mason et qu'il a travaille à la destruction de la renommée du général Frémont, qu'il déplace au moment que celui-ci allait gagner une victoire.

La réponse du secrétaire d'Etat à la lettre de Lord Lyons démontre clairement le caractère de l'homme jaloux et ambitieux et son désir effréné de tout conduire, président, généraux, officiers, sous officiers et de faire prévaloir ses propres opinions. M. Seward veut devenir un jour commandant en chef des armées de terre et de mer de la république voisine, c'est-à-dire président des Etats-Unis, et il est prêt à l'heure qu'il est de sacrifier tous ses amis, ou plutôt tout ceux qui lui porteront embrage dans la prochaine campagne présidentielle.

M. Seward s'y prend d'avance, mais aussi M. Seward est ambitieux.

Dans la présente lutte américaine presque tous les chefs travaillent à faire du capital politique. La spéculation sur une grande échelle est à l'ordre du jour, et rien ne semble les attacher à la chose publique par le sentiment commun de l'amour de la patrie.

Les circontances nouvelles qui ont surgi ces jours derniers donnent un intérêt particulier à l'article suivant, du *Naval and Military Gazette* de Londres :

" La semaine dernière il a couru de vagues rumeurs que la France avait pressé l'Angleterre de faire, de concert avec elle, un énergique appel au gouvernement américain, afin qu'il ne paralysât pas davantage le commerce du monde et que l'on vit intervenir un arrangement à l'amiable, honorable pour les deux parties belligérantes. Il importe essentiellement à la France et à l'Angleterre que la guerre cesse entre les Etats désunis d'Amérique, et il paraît probable que quelqu'intervention de la part de la France et de l'Angleterre pourra être tentée. Après avoir échoué vis-à-vis des Etats du Nord, comme il est probable, il s'agirait de savoir si l'empereur des Français et la reine d'Angleterre ne seraient pas fondés à reconnaître la confédération du Sud comme gouvernement établi. Il y a des personnes qui croient que dans cette hypothèse des fédéralistes frénétiques consentiront une déclaration de guerre contre l'Angleterre et la France. Cette guerre, si elle éclatait, serait de courte durée ; elle aboutirait nécessairement à la ruine du gouvernement républicain des Etats-du-Nord. La détresse commerciale qui se fait sentir en France et en Angleterre exige que l'on fasse quelque chose dans le but d'amener ces frères ennemis à se donner la main ou à se séparer à l'amiable, de manière à ne pas troubler davantage la tranquillité du monde. Nous n'aimons pas la guerre et cette lutte fratricide de l'Amérique nous est surtout odieuse. Nous croyons que rien ne serait avantageux à l'Amérique et à l'Europe que la séparation à l'amiable des Etats aujourd'hui unis.

" Quoique nous ne comptions dans l'Amérique du Nord que 7,000 hommes de troupes régulières, dont 5,000 seulement sont au Canada, nous croyons que nous aurions bon marché de toute force ennemie qui attaquerait notre province. La milice du Canada suffira seule à défendre le pays, et elle peut tirer tout son matériel de guerre de nos arsenaux de Québec et de Montréal, si les Etats du Nord de la vieille Union engageaient de nous faire la guerre. Si nous trouvions juste et légal de reconnaître les Etats du Sud et leur gouvernement *de facto*, comme nous l'avons fait pour le gouvernement républicain de l'Amérique du Sud, nous n'avons rien à craindre pour la sûreté du Canada.

" Si jamais la guerre éclatait entre les Etats du Nord et l'Angleterre, le premier coup que nous frapperions conclurait à occuper le Maine et le port de Portland. La saison transporterait bientôt les troupes nécessaires et les flottes désemparées hiverneraient à la victoire. Les fédéralistes aujourd'hui ne deviennent plus rouges qu'à la paix. Il est clair que jamais le Nord et le Sud ne pourront plus être réunis sous un même gouvernement, et la politique européenne est intéressée à ce qu'il ne soit plus permis à l'esprit querelleur des Etats-Unis d'inquiéter des nations honorables. Nous avions autrefois fort bonne idée des qualités militaires des Yankees ; les récents événements ont bien changé notre opinion. On a beaucoup parlé des armes et des armements du Nord, mais, réellement aucun de leurs faits d'armes ne mérite le nom de bataille. Les exploits vantés et ubiquistes du Sud l'ont-ils donc notre estime et nous sommes disposés à croire les confédérés dotés de qualités qui font gagner les victoires. Nous ne doutons pas qu'ils auront maintenir leur séparation et qu'avant longtemps ils seront reconnus comme gouvernement séparé."

La *Tribune* dans son No. du 22 courant fait quelques remarques concernant le discours de Lord John Russell que nous avons publié dans notre No. du 13, et aussi allusion aux quelques mots dont nous l'avons fait précéder. Elle penche à croire que nous endossons par là les vues du noble Lord sur le sujet de la question romaine.

Elle est dans l'erreur.

Nous avons fait seulement qu'attirer l'attention de nos lecteurs sur ce discours, sans partager ni les vues ni les sentiments de l'orateur.

D'ailleurs ce discours avait fait le tour de la presse catholique, et nous avons cru le reproduire comme l'avait fait le *Journal de Québec*. Que la *Tribune* se détrompe, nous n'approuvons nullement les doctrines de Lord John Russell que nous avons publié seulement qu'à titre de document.

Nous avons toujours prétendu que le pouvoir du pape est inviolable, et que le titre de cette autorité est le plus légitime de tous les pouvoirs au monde, qu'il a été confirmé depuis par les siècles, et qu'il a été ratifié par toutes les nations de la chrétienté.

Nous nous rappelons très bien que le peuple à l'époque de l'empire de Constantin ne recevait aucune protection quelconque de leur empereur dans les temps de famine et de peste lors de l'invasion des barbares en Italie et qu'il leva les bras vers le souverain Pontife et lui demande en grâce d'être son sauveur temporel ; et que c'est à dater de cette circonstance qu'il fut le père spirituel et temporel à la fois de ce peuple affligé. L'histoire nous dit-elle pas ainsi que Pepin et Charlemagne firent don du même territoire, et l'étendirent de plus en plus en faisant de nouvelles concessions.

Nous croyons donc que ce qui a été légitimement donné au souverain pontife, ne peut lui être arraché par la violence à moins que l'injustice ne prenne la place de la justice.

Quoique le gouvernement du St. Siége n'ait jamais été regardé comme théocratique nous le croyons néanmoins plus paternel et plus juste que tous les gouvernements établis par la force ou l'habilité qui périssent généralement par l'injustice et l'impéritie. Nous respectons ce pouvoir au dessus de tous les autres, non par bigoterie ou par fanatisme, mais par par et simple conviction.

Copie d'une Circulaire de l'Union.

A NOS ABONNÉS.

Nous sortons aujourd'hui cet EXTRA pour annoncer à nos lecteurs que L'UNION s'est fondu avec le COURRIER D'OTTAWA dont nous sommes devenus propriétaire le 13 du courant.

Le titre de ce journal disparaît ; mais on trouvera dans le *Courrier d'Ottawa* l'expression des mêmes vues et de mêmes sentiments, concernant les intérêts de nos compatriotes vivant sur le sol *brûlant* de cette seconde patrie qui n'offre malheureusement pas aujourd'hui tous les éléments de prospérité et de progrès matériels qui profitaient avec la nation à d'autres époques, avant cette guerre civile au milieu de la république fondée par des hommes dont chaque pensée, chaque ligne exhalait les preuves du plus pur patriotisme, du plus ardent amour de la liberté Cette même nation se sent défaillir comme un malade en péril, et elle s'inquiète de son sort futur, car elle craint que les luttes actuelles paraîtront des luttes puériles aux yeux de la postérité. Dans un pays où l'autorité de l'expérience, de l'âge, de la naissance, du génie et du talent est mis, gravement au sommet, des hommes qui se proclament géants pour se montrer pigmées. Les intérêts particuliers, les ambitions personnelles cachent aux yeux du vulgaire la gravité du moment, et comme ajoutait un profond penseur " nonobstant les affaires du jour elles ne sont qu'un ride à la surface de l'abime, elles ne diminuent pas la profondeur des flots."

Ne pouvant remplir à la manière d'un grand nombre, le rôle qu'on veut jouer dans la transformation générale de la société, nous retournons dans la patrie, donnant ainsi l'exemple à nos compatriotes en les invitant de nous suivre. L'exil que nous étions venu chercher ici nous semblait une fin de vie plus heureuse, un sort plus doux, que de demeurer dans le pays natal, mais nous avons senti qu'à mesure que l'on s'éloignait de la patrie la vie sociale diminuait.

Cependant, ce serait manifesté de l'ingratitude envers ce pays d'adoption que de dire que pendant un temps il n'a point perfectionné l'existence et la condition de nos compatriotes comme il a perfectionné la vapeur, la télégraphie, les chemins de fer, comme il a fait disparaître les distances.

Maintenant que les barrières fiscales et commerciales sont presque toutes abolies entre le Canada et les Etats depuis la passation du bill de réciprocité et que ces pays sont en relations journalières, elles tendront à l'unité des deux peuples.

Nous espérons donc que le sens moral se développera ; en raison du développement de l'intelligence, qu'il y aura contre-poids et que l'humanité marchera sans danger.

Lorsque de *l'Union*, nous ne vous disions point adieu. Le *Courrier* vous rappelera l'organe des populations franco-canadiennes aux E. U. et le souvenir de la patrie pour un grand nombre d'entre vous. Il vous expliquera de temps à autre une nouvelle constitution politique, il vous fera voir que les causes de la liberté mûrissent au despotisme, le tiers ne pouvant remédier du mal

Adieu donc lecteurs jusqu'au jour que vous trouverez sur ordre le *Courrier d'Ottawa*.

Jusqu'alors..... AU REVOIR.

LE PROPRIETAIRE DE L'UNION.

☞ Le *Courrier d'Ottawa* est d'un grand format et est reconnu comme le journal le mieux rédigé sous le rapport de la typographie d'après l'opinion de la presse en générale. Le prix de l'abonnement n'est que de $2.00 par année. Ceux qui ont souscrit à l'*Union* devront donc nous faire parvenir le surplus d'abonnement s'ils désirent recevoir le *Courrier d'Ottawa*.

Adresser franc de port,

Courrier d'Ottawa, C. O.

☞ Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler au plus vite, si non ils auront la visite d'un collecteur.

Dimanche prochain il y aura une quête générale dans toutes les églises de ce diocèse dans le but d'aider Mgr. Taché, Evêque de la Rivière Rouge, à rebâtir sa cathédrale et son évêché que le feu avait consumé l'hiver dernier. Il est à espérer que nos compatriotes se montreront généreux et libéraux comme de coutume dans cette circonstance. On se rappelle qu'avant son départ pour l'Europe Mgr. Taché a fait un appel à la charité et à la générosité de ses compatriotes de Montreal, Québec, etc. La population de ces villes était accourue en foule pour entendre notre éminent compatriote, cet orateur distingué, ce jeune évêque dont les adversités récentes ont acquis les sympathies que son jeune âge devait inspirer et que ses talents distingués ont élevé si haut dans l'opinion publique.

" Un Canadien-Français, disait-il, a le droit d'être fier de son origine, quand il jette les yeux sur sa belle histoire, quand il pense à tout ce que l'esprit chevaleresque et religieux de nos pères leur fit enfanter de dévouements et de sacrifices héroïques. Mais mes frères, s'il est de belles pages dans notre histoire, qu'on lit avec un légitime orgueil, il en est une qui nous déshonore : c'est celle qu'ont écrite ceux qui s'éloignant du clocher de leur village et du prêtre qui les dirigeait dans la voie du salut altèrent les premiers tenter la fortune dans les missions de la Rivière-Rouge. Car, mes frères, au lieu de faire aimer aux infidèles la religion qu'ils avaient appris à connaître sur les genoux d'une pieuse mère, leurs vices scandaleux leur ont appris à la détester. Vous avez donc une dette à acquitter, vous devez réparer le mal que vos compatriotes ont fait à ces peuplades en leur donnant les moyens de connaître et de pratiquer la seule religion qui peut les sauver. Moi même, mes frères, je travaille à acquitter cette dette ; quand j'ai vu que mes compatriotes se consumaient dans une œuvre de mort pour ces pauvres sauvages, j'ai résolu de me consumer dans une œuvre de salut pour eux. Il faut que je l'avoue, mes frères, il m'en coutait de venir vous tendre la main dans ma détresse, j'avais tant de fois fait appel à votre charité, je vous avais vu tant de fois dénouer généreusement les cordons de vos bourses pour le soutien d'une infinité de bonnes œuvres, que je craignais de vous déplaire, et j'avais résolu de ne rien demander, mais de me borner à recevoir avec reconnaissance ce qu'on voudrait bien m'offrir. Mais des personnes de confiance m'ayant dit que loin de vous déplaire, je vous ferais plaisir en vous demandant l'aumône, je me suis décidé à le faire. Et, mes frères, j'ai vu que je ne m'étais pas trompé, lorsque passant par les rues de votre belle ville, et contemplant les monuments qui attestent la religion, le patriotisme et la charité de mes compatriotes, je m'étais appliqué ces paroles de l'Ecriture Sainte : *Transivimus per ignem et aquam sed adduxit nos refrigerium.* Nous avons passé par le feu et par l'eau mais Dieu nous a conduit dans un lieu de rafraîchissements."

Oui, me disais-je, en entendant ces magnifiques paroles, il a bien le droit de parler de patrie, car ce mot de patriotisme dans sa bouche n'est pas un vain mot, c'est la note sonore que fait vibrer une âme débordant des sentiments les plus nobles, les plus purs. Il a le droit de parler de patrie, celui qui, si jeune encore, a été jugé digne d'occuper un siege épiscopal, où il fait la gloire de la religion et l'honneur de son pays. Il a le droit de parler de patrie, celui qui, renonçant à l'avenir le plus brillant, aux avantages que promettent dans le monde un nom déjà illustre et des talents éminents, préfère une vie d'humiliations et de souffrances, dans les bois au milieu des sauvages, car un sacrifice comme celui-là attire les bénédictions du ciel sur celui qui le fait et sur sa patrie.

L'OPINION DE LA PRESSE.

"L'Union" d'Ogdensburgh.

Nous avons reçu un *Extra* de ce journal, annonçant qu'il allait cesser de paraître et opérer sa fusion avec le *Courrier d'Ottawa*. Nous voyons avec peine la discontinuation de *L'Union* qui était destiné à opérer un grand bien au sein de nos compatriotes exilés et à entretenir parmi eux les sentiments que tout homme doit avoir pour son pays. " Ne pouvant remplir, à la manière d'un grand nombre le rôle qu'on veut jouer dans la transformation générale de la société, dit notre estimable confrère, nous retournons dans la patrie, donnant ainsi l'exemple à nos compatriotes en les invitant de nous suivre. L'exil que nous étions venu chercher ici nous semblait une fin de vie plus heureuse, un sort plus doux que de demeurer dans le pays natal, mais nous avons senti qu'à mesure que *l'on s'éloignait de la patrie, la vie sociale diminuait.*"

Puissent les paroles de notre confrère avoir du'écho dans le cœur de ceux qui consument leurs efforts sur une terre étrangère loin du clocher du village natal. Elles sont sérieuses, pourquoi ne seraient-elles pas écoutées, il est si consolant le retour au pays !—*Courrier de St. Hyacinthe.*

L'Union et le Courrier d'Ottawa.

Désormais ces deux feuilles ne formeront plus qu'une seule publication sous le titre de *Courrier d'Ottawa*. C'est *l'Union* qui abandonne les Etats-Unis pour venir jouir, au Canada, de la liberté de penser et d'écrire qu'on ne retrouve plus dans le pays voisin.

Nous sommes heureux de cette fusion qui assure au pays, dans la personne du rédacteur de *l'Union*, le retour d'un journaliste laborieux et d'un canadien dévoué.

Nous empruntons ce qui suit à *l'Extra* que *l'Union* a adressé à ses abonnés pour leur annoncer le changement que nous signalons.—*Franco-Canadien.*

(Ci-suit l'Extra.)

—*L'Union d'Ogdensburg*, organe des populations canadiennes aux Etats-Unis vient de se fondre avec le *Courrier d'Ottawa*. En passant congé de ses compatriotes émigrés pour revenir au Canada, le Propriétaire de *l'Union*, M. le Dr. J. E. Dorion, fait à ses abonnés un appel généreux de le suivre dans ce retour de l'exil à la patrie. —*L'Ordre.*

—Nous voyons par un *Extra* de *l'Union*, journal publié depuis quelque temps à Ogdensburgh, N.-Y., et reçue hier soir, que cette feuille s'est fondue avec le *Courrier d'Ottawa*.

Espérons que cette feuille sous sa nouvelle direction continuera à être prospère et à mériter l'encouragement du public.—*Minerve.*

Nous avons reçu le *Courrier d'Ottawa*, journal d'un très beau format, et d'une belle apparence typographique. Ce journal sera conduit sous la direction du Dr. Dorion de ce village, ci-devant rédacteur de *l'Union*—auquel nous souhaitons tout le succès possible dans sa nouvelle entreprise.—*Ogdensburgh Advance.*

—Nous voyons par un *extra* de *l'Union* d'Ogdensburgh reçu ces jours derniers, que ce journal éminemment patriotique s'était amalgamé avec le *Courrier d'Ottawa*. Le Bas-Canada y gagne un énergique champion de ses droits. Nos meilleurs souhaits à notre confrere.—*Journal de St Hyacinthe.*

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

La neige.—L'Hiver.—Théâtre Royal. Le Major Nickinson.—Le Bal de la Ste. Catherine à l'Hôtel Champagne.

" Oh ! que j'aime la neige ! Oh ! que j'aime à la [voir
Descendre par flocons sur le sol encore noir
Ou bien quand elle tombe en poussière si fine,
Que l'on croirait qu'un ange épand de la farine
Pour donner des gâteaux à notre petite enfant.
Et puis, maman, j'en fais des bonhommes tout [blanc ;
Et j'élève des forts que mon grand frère assiège:
Oh ! que j'aime la neige !

P. J. O. CHAUVEAU.

Mais enfin nous y voilà..... l'hiver est venu et la terre s'est revêtu de son manteau blanc. La neige commence à couvrir nos chemins boueux et comme le dit si bien notre poète canadien dans les vers précités tout en faisant parler l'enfant rêveur.

. . . . . Elle tombe en poussière si fine
Que l'on croirait qu'un ange épand de la farine.

Voici le temps du repos et des plaisirs. Dès que les neiges sont tombées et qu'un froid clair et piquant a succédé aux brouillards épais et humides, chacun ne songe qu'à s'amuser après les travaux de la journée. Voici le temps que les voitures glissent sur la neige avec une telle vitesse et font si peu de bruit, et le tirage est si doux que pour prévenir les accidents on est obligé d'attacher des clochettes au cou du cheval ; voici le temps des festins, des visites, des lectures, des assemblées, des parties de musique, de danse et de jeu qui fixent l'attention du riche comme du pauvre, des jeunes comme des vieux, en un mot des habitants de tout état, de tout âge et de tout sexe.

. . . . . .

Nous avons appris que le Major Nickinson s'était joint à la troupe dramatique de M. Fleming. C'est une acquisition pour le directeur du théâtre comme ça du être un plaisir pour les nombreux amis du Major que de le revoir sur la scène où il brille dans la tragédie comme dans la comédie ayant une disposition toute naturelle pour les quatre qualités que doivent avoir les mœurs des acteurs épiques, c'est-à-dire, la bonné, la convénance, l'égalité et la vérité. De temps à autre M. Nickinson fait des *coups de théâtre* qui arrivent subitement dans le cours de l'action et qui surprennent agréablement les spectateurs sans qu'ils s'y soient attendus. Il observe dans la comédie les règles admises dans la tragédie.

On doit prochainement joué pour le bénéfice de cet artiste distingué. Nous souhaitons et nous espérons donc que la salle sera comble.

. . . . . .

Lundi soir était la STE. CATHERINE.— Elle se fêta à l'Hôtel Champagne comme dans les bonnes années. Près de cinquante couples se réunissaient chez notre compatriote-hotelier où un magnifique souper les attendait. On nous avoue qu'il y avait là des dames aux pieds légers, aux allures dégagées, et aux toilettes très recherchées. Le corps de musique présent était des meilleurs, de sorte que danseurs comme danseuses purent facilement donner des preuves de leur agilité dans plusieurs danses différentes ; d'autant plus que la chambre de danse était très vaste ; on pouvait donc faire merveilles de souplesses et de grâces.

Un ami qui se trouvait à cette amusante soirée ou tout se passa dans l'ordre le plus parfait, et le plus grand *décorum*, nous écrit encore tout essoufflé après une danse : " tout tournoie, tout pirouette..... on craint le prestige, observez que la musique se prête admirablement à ses hardiesses ingénues de cette valse si folle et si capricieuse en elle même, aussi changeante que les sentiments d'une femme ayant à ses pieds mille adorateurs, donnant à celui-ci une œillade, permettant à celui-là de relever une épingle, une fleur, une émévande, un mouchoir arrosé de Jockyclub, formulant une promesse..... d'amour..... à un attentif, tout en faisant la moue à un voisin, mais ne donnant son cœur à personne."—Comme l'on peut voir M. Champagne n'est pas en arrière du siècle lorsqu'il s'agit d'amuser un public un jour de Ste. Catherine.

—C'est un plaisir pour nous d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée de Sa Grandeur Mgr. Guigues à Liverpool le 29 ult. Sa Grandeur était en parfaite santé, et devait laisser Liverpool le lendemain pour se rendre à Dublin, où elle devait passer quelques jours avant de procéder en France.

—Un article sur LA SESSION PROCHAINE ET LE SIEGE DU GOUVERNEMENT remis faute de place.

Le Prince de Galles et Ottawa

(Suite et fin.)

Le Prince se servit en cette occasion d'une truelle d'argent, qui lui fut offerte par le Ministre des Travaux Publics, M. Rose. Cette pièce d'orfévrerie porte, d'un côté, une inscription commémorative de l'événement, de l'autre, une vue de l'édifice qui doit être construit. Dès que le Gouverneur Général eut annoncé que la pierre angulaire de l'Hôtel du Parlement était posée, une immense acclamation s'éleva de la multitude, qui occupait les gradins d'un amphithéâtre en face de l'estrade. Après la cérémonie, les architectes, MM. Fuller et Jones, furent présentés à Son Altesse Royale.

Le canal de Rideau apporte ses eaux à l'Ottawa au milieu de la ville et la sépare en deux parties, la Haute-Ville en amont du fleuve, et la Basse-Ville en aval. De chaque côté se trouvent deux promontoires qui se font face. L'un d'eux est nommé *Barrack's Hill*, et c'est là que doivent s'élever l'Hôtel du Parlement et celui des ministères. Le palais du Gouverneur Général se trouvera de l'autre côté du canal.

Le site de tous ces monuments futurs est le plus beau que l'on puisse imaginer. Excepté Québec, nulle autre ville en Amérique n'aurait pu en offrir un semblable, et il y a même dans le paysage qui se déroule aux regards du haut de Barrack's Hill, une certaine ressemblance avec le panorama que l'on peut contempler du haut du Cap-aux-Diamants. Le pont suspendu et les châtes de la Chaudière font, d'un côté le fond du tableau, de l'autre la rivière Gatineau et l'Ottawa offrent aux regards une vaste étendue d'eau.

L'Hôtel du Parlement sera d'architecture romaine, et le dessin qui en a été publié dans l'*Illustrated London News*, offre une grande ressemblance avec celui de l'Université de Toronto, que l'on trouve dans notre journal anglais. Ce genre de gothique, élégant sans être trop orné, et se rapprochant de l'art grec par plusieurs points, convient assez à notre climat. Les toitures élevées des tours, ornées d'une belle dentelle en serrurerie, les flèches et les girouettes devront être vues d'une grande distance ; la principale tour aura 180 pieds de hauteur. L'édifice entier aura 475 pieds de longueur et sera flanqué de six autres tours. Les salles des séances des deux branches de la législature seront placées de chaque côté de la cour intérieure ; elles sont de dimensions aussi grandes que celles du Parlement Impérial, ayant chacune 90 pieds de longueur, sur 45 de largeur.

La bibliothèque est isolée du reste de l'édifice ; elle est de forme circulaire et elle aura vue sur le fleuve. Elle pourra contenir 300,000 volumes, et l'on n'emploie dans sa construction que des matériaux incombustibles. Les amis des lettres et des sciences doivent se réjouir, en songeant qu'après avoir perdu deux grandes collections de livres, le pays peut espérer conserver enfin cette troisième bibliothèque nationale, devenue déjà aussi importante que les deux autres ; il ne leur reste plus qu'a former le vœu de la voir échapper aux dangers qui lui restent encore à courir d'ici à ce qu'elle soit installée dans son nouveau palais.

Peu après la cérémonie de la pose de la première pierre, le Prince reçut les citoyens d'Ottawa, à l'hôtel Victoria. Un grand nombre de personnes lui furent présentées.

Dans l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur Général offrit une collation au Prince, aux membres de la législature, au maire et aux conseillers de la ville, et à un bon nombre d'autres invités. Son Excellence proposa un *toast* à Sa Majesté, Sir N. F. Belleau au Prince Albert, et Sir Henry Smith au Prince de Galles. Ce dernier, en retour, proposa la santé du Gouverneur Général et des membres des deux chambres de notre Parlement.

Il resta encore assez de temps pour que le Prince pût voir le pont suspendu au-dessus des Chûtes de la Chaudière, lequel unit le Bas-Canada au Haut-Canada, et descendit sur un train de bois dans une des glissoires qui ont été faites pour éviter les rapides. Son Altesse Royale, avide d'émotions comme on l'est à son âge, fut enchantée de cette dernière excursion, qui n'était point sans quelques dangers. Il y eût ensuite une course de canots, et le soir illumination et procession aux flambeaux.

L'adresse suivante, qui fut présentée à Son Altesse Royale par les *gens des cages*, ou *raftsmen*, aux glissoires d'Ottawa, a dû par son originalité et sa naïveté, la dédommager de l'ennui de beaucoup de harangues officielles moins expressives peut-être, quoique plus étudiées :

" Nous, les gens des cages du Haut-Canada, formons un corps d'hommes qui s'élèvent au-delà de 13,000 ; nous sommes les os et les muscles du pays.

" Nous profitons de cette occasion qui nous est donnée de rencontrer Votre Altesse Royale, sur un train de bois, pour lui souhaiter respectueusement la bienvenue, et pour lui exprimer notre fidélité, notre dévouement et notre affection envers notre Souveraine. Dieu vous bénisse !

" Puisse Votre Altesse Royale être longtemps Prince de Galles !"

Le lendemain, dimanche, le Prince assista à l'office divin dans l'église anglicane appelée *Christ-Church*, le prédicateur du jour fut le Rév. J. S. Lander, recteur de cette paroisse.

Le lundi, à huit heures, Son Altesse Royale laissa la future capitale, remontant l'Ottawa jusqu'à Arnprior.

La rivière des Outaouais, qui tire son nom d'une ancienne tribu sauvage, aujourd'hui disparu, fut autrefois la voie de communication entre le Bas-Canada et les lacs, et cela, non seulement dans les premiers temps de la colonie, mais encore jusqu'à l'époque assez récente de la construction des canaux du St. Laurent. Le canal du Rideau, qui va de Kingston à Bytown, a été longtemps la route du commerce entre le Haut et le Bas-Canada. De plus, nos voyageurs ont toujours remonté l'Ottawa pour gagner les *pays d'en haut*.

Si l'on donnait suite au projet que l'on a formé dernièrement de la construction d'un canal du lac Huron à l'Ottawa, par la rivière des Français et le lac Nipissingue, cette ancienne route redeviendrait probablement la principale artère commerciale de l'Amérique.

Le canal du Rideau fut construit sous la direction du Colonel By, des ingénieurs royaux, dont le nom a été longtemps porté par la ville, et dont il pouvait être considéré à juste titre comme le fondateur. Ce fut en 1827 que fut commencé ce grand ouvrage, entrepris, pour l'entretien de la marine militaire des lacs et le ravitaillement en temps de guerre, des divers postes qui s'y trouvaient.

Ottawa possède aujourd'hui une population d'environ 15,000 âmes, dont près d'un tiers se compose de Canadiens-Français, un autre tiers d'Irlandais catholiques, et le reste d'Anglais, d'Ecossais et d'Irlandais protestants. Cette ville est le siége d'un évêché catholique, qui s'étend dans le Haut ainsi que dans le Bas-Canada, et couvre les deux rives de la rivière des Outaouais. La cathédrale est un bel édifice gothique, dont la flèche hardie s'élève à une très grande hauteur et d'où l'œil découvre une admirable perspective de rivières, de rapides, de forêts, de champs cultivés et de villages naissants. Cette église renferme un tableau de Murillo: la *Fuite en Egypte*, qui lui a été donné par M. Derbyshire.

Le premier évêque de Bytown, Mgr Guigues, est Français de naissance et appartient à l'ordre des Oblats. Il a établi, dans sa ville épiscopale, un collége classique, dirigé par des Pères de sa communauté, un hôpital et plusieurs écoles, dirigées par les Sœurs Grises, ou Sœurs de Charité de Montréal, et il prend le plus vif intérêt à l'instruction publique dans tout son diocèse.

On trouve aussi, dans cette ville, une école secondaire dite *Grammer School*, et plusieurs autres écoles publiques, sous le contrôle du Département de l'Education du Haut-Canada. Il y a un *Mechanics' Institute* et un Institut Canadien-Français, lequel possède déjà une très belle bibliothèque, où l'on remarque la *Galerie de Versailles*, les *Catacombes de Rome*, et divers autres ouvrages précieux, dus à la munificence de S. M. l'Empereur des Français.

La nouvelle capitale est le grand centre du commerce de bois, étant située dans une vallée qui contient des milliers d'arpents de terre, encore couverts de pin blanc, et qui s'étend entre le Haut et le Bas-Canada le long de l'Ottawa et de ses nombreux affluents. C'est ce commerce qui lui donne encore son activité ; et la présence des *raftsmen*, ou *hommes des cages*, type qui se rapproche assez de celui du *voyageur du Nord-Ouest* et de l'ancien *coureur de bois*, donne à ses rues une physionomie originale et pittoresque. Des moulins et des scieries ont été établis dans le voisinage, le canal et les châtes fournissant une force motrice de la plus grande valeur.

Outre les *Chaudières*, ainsi nommées à cause d'un gouffre qui s'y trouve, il y a encore les châtes du *Rideau*, qui tiennent leur nom de la nappe d'eau blanche, mais paisible, qui tombe à cet endroit dans l'Ottawa.

Le Prince et sa suite arrivèrent aux rapides appelés *Les Chats* un peu après-midi, et laissant le steamer *Emerald*, qui les y avait conduits, ils se rendirent de l'autre côté du *portage*, et ensuite s'embarquèrent dans des canots, dans lesquels ils remontèrent galement l'Ottawa jusqu'au village d'Arnprior, situé à une distance de quarante milles de la cité, et, par conséquent, à cent vingt-sept milles de l'endroit où la rivière des Outaouais se jette dans le St. Laurent.

—M. le Dr. de Chevry, Chirugien-dentiste, ci-devant de Québec est arrivé en cette ville ou il pratiquera sa profession. Son cabinet d'opérations se trouve à côté du magasin de M. I. Traverey, chez Madame Dupuis. Le Dr. invite le public à venir examiner son travail. L'annonce du Dr. paraîtra dans notre prochain No.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs d'Ottawa et des environs sur l'annonce de J. B. L. Lazure, écr., marchand. En la lisant ils se persuaderont que ce Monsieur tient tout ce qui leur faut, depuis les hardes les mieux faites jusqu'aux groceries les plus fines.

—Lisez l'annonce Lafontaine, elle fait venir l'eau à la bouche.

LES JOURNAUX A DEUX FINS.—Un de nos confrères les plus sérieux est facétieux à ses heures ; il y a quelque temps il nous a déjà révélé que des journaux cousus entre deux couvre-pieds de calicot en feraient une excellente couverture pour l'hiver. Il prend soin aujourd'hui de nous dire qu'il n'avait pas pris la chose fort au sérieux, mais qu'il ne lui est plus possible de garder un secret qui lui pèse, à savoir que des journaux cousus entre un habit et sa doublure, en font un vêtement des plus confortables. Nous le croyons aussi, et nous ne sommes pas seuls à partager son opinion. Un éditeur américain a pris l'idée par les cheveux et se l'est appropriée ; seulement elle est trop à la portée de tout le monde ; il l'a perfectionnée et a pris un brevet. Il va publier un nouveau journal, qui sera pas une simple doublure mais qui sera taillé, coupé et ajusté, tout prêt à être mis. Pour $5 par an on aura tous les jours un nouveau costume ; aujourd'hui un paletot où on lira des nouvelles de la flotte ; demain un *redingote* avec un editorial sur les mouvements de Price et de Ben McCulloch ; après demain un pardessus illustré d'un discours abolitioniste du Rev. Beecher Stowe ; un autre jour une paire de culottes qui portera la révocation d'un Frémont quelconque sur une jambe et sur l'autre la belle défense des dames de Charleston. Bref, on sera toujours vêtu à la dernière mode, et on aura même souvent des toilettes à sensation..... Le titre du nouveau journal est décidé ; il s'appellera le *Code Russel*.

NOUVELLES DU CANADA.

Mercredi dernier, Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Vicomtesse Monk ont visité le couvent des Ursulines, accompagnées de leur famille et des personnes suivantes : l'hon. G. E. Cartier et Mme Cartier, l'hon. Sir N. F. Belleau et Lady Belleau, l'hon. C. Alleyn et Mme Alleyn, l'hon. Jas. Morrisson, l'hon. Jos. Cauchon et Mme Cauchon, le Col. hon. de Salaberry et Mme de Salaberry, Mme A. N. Morin, M. et Mme Godley, et M. Brand.

Leurs Excellences ont été reçues par M. le Grand Vicaire Cazeau, M. Lemaître, chapelain, et M. Jean Langevin, Principal de l'Ecole Normale Laval. A leur entrée dans la salle destinée aux exercices publics, et étaient réunis les Dames Religieuses et toutes les élèves, celles-ci exécutèrent un charmant morceau sur le piano et la harpe. Lorsque Leurs Excellences se furent assises sur l'estrade, Mademoiselle Simard, fille de G. H. Simard, écr., M. P. P., adressa au Gouverneur des paroles de bienvenue en français très-délicates et bien récitées. Puis Mademoiselle Lemoine, fille de W. H. Lemoine, écr., officier de l'Assemblée Législative, prononça en anglais quelques vers de circonstance à l'adresse de Lady Monk. Après l'exécution d'une pièce de chant, accompagnée des instruments, Mademoiselle de St-Aubin, élève de l'Ecole Normale, vint à son tour, au nom de ses compagnes, présenter ses hommages à Leurs Excellences dans deux allocutions où elle leur exprima une vive reconnaissance de cette visite, leur expliqua que cette Institution était dû à l'initative éclairée de M. Chauveau, et à l'intérêt du Gouvernement pour la grande cause de l'éducation et les assura que le souvenir de l'honneur que les Elèves recevaient en ce jour, contribuerait à les animer dans le fidèle accomplissement de leurs devoirs envers le Gouvernement et la société.

Leurs Excellences, dit le *Journal de Québec*, ont visité avec intérêt les diverses portions du couvent, et se sont montrées excessivement satisfaites de ce qu'elles y ont vu.

Lord Monk a fait spécialement la connaissance d'une religieuse, originaire de son pays, en profession depuis cinquante ans.

Cette vénérable personne paraissait jouir d'une parfaite santé et avait conservé la plénitude de son intelligence et toute la vivacité de son esprit.

On a montré à Son Excellence l'arbre sur lequel la Mère de l'Incarnation se plaçait pour enseigner les vérités de la religion aux

A UNE JEUNE FILLE QUI PLEURAIT SA MERE.

Que notre œil l'un dans l'autre pose
Triste, quand vous nous regardons!
Nous ma-que-t-il donc une chose
Que de cœur nous vous demandons?

Ah! je sais la pensée amère
Qui de tes regards monte aux miens!
D sans yeux tu cherches ta mère,
Je vois mon ange dans les tiens.

Quelque ta tristesse ait des charmes,
Ne nous regardons plus ainsi:
Hélas! ce ne sont que des larmes
Que les yeux échangent ici!

La mort nous sera de bonne heure,
Toi de ton lait, moi de mon miel;
Pour savoir ce que chacun pleure,
Pauvre enfant, regardons au ciel!

A. DeLAMARTINE.

Lacs, Fleuves, Mers d'Huile.

En toute humilité, nous avouons sincèrement n'avoir aucune confiance dans les contes absurdes que chaque jour, avec un aplomb sans égal, débitent dans leurs immenses feuilles les journalistes Yankees, les plus audacieux mystificateurs du genre humain, et qui d'ailleurs, s'en faisant une gloire, n'acquerront jamais notre sympathie. Malgré nos désirs, qui nous portent à souhaiter que bientôt quelque hardi inventeur découvre des ruisseaux d'huile de table, des rivières d'huile pour les arts, qui en font une consommation de plus en plus considérable, des lacs d'huiles pharmaceutiques, et surtout cosmétiques, à l'agréable usage des dames, qui pourront s'y baigner à l'aise, dans notre dernier numéro, à propos des prétendues sources d'huile du Canada, qui pompeusement chantées au loin, doivent, réunies, déjà porter bateaux comme la Seine pour le plus grand avantage du monde, nous nous sommes permis, par insinuation et avec ironie, c'est vrai, des réflexions incidentes qui nous ont valu *ab irato* des lettres peu spirituelles de mauvais plaisants anonymes que nous remercions.

Nous savons aussi bien que ces messieurs qu'il y a des corps graisseux terriens, entre autres l'adipocire, et certaines terres à qualités grasses dont chacun connait l'origine.

Nous n'ignorons pas que des flancs de certains rochers s'échappent des huiles minérales utilisées, etc., etc.

Nonobstant, nous persistons dans notre incrédulité matérielle, et ne comptons pas plus sur la rivière d'huile de MM. Gobe-Mouche, que très jeune nous n'avons attendu le matin, pour manger avec notre pain sec du lycée, les ruisseaux de lait et les montagnes de sucre, de chocolat, etc., *décrites, imprimées, promises*, toutes destinées, à amener l'eau à la bouche des enfants et à les rendre sages, comme on dit.

Au surplus, nous comptons une quinzaine d'abonnés dans la France Canadienne, où le sang gaulois circule librement dans de nobles veines, avec autant de fierté que de vivacité et de pureté sans mélange. Des ces riches et trop lointaines contrées, le sentiment français se maintient et se perpétue à son glorieux niveau comme le sentiment chrétien. A ces frères éclairés et ami de la vérité, que nous regrettons autant que les ont justement aimés, pleurés et considérés nos pères, nous avons l'honneur de demander de nous renseigner franchement. Nous les prions, en outre, de ne négliger aucune de ces circonstances fortuites qui amènent et entretiennent des relations cordiales entre membres éloignés d'une même famille à jamais chagrins de l'absence et d'une éternelle séparation de la souche-mère.

A notre savant correspondant et dévoué compatriote de Mérite M. Pilote, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, district de Québec, au Canada, nous nous sommes hâté d'écrire. Nous lui réitérons avec plaisir et publiquement notre prière avec autant d'instance que d'affection.—L'ed.

—*La Revue d'Economie Rurale.*

(Du *Journal de Québec*)

Dans tout gouvernement constitutionel, il est nécessaire qu'il existe une opposition; cette nécessité découle de l'esprit et du caractère humain, qui sont essentiellement variables, essentiellement différents chez les individus, parce qu'ils considèrent les questions législatives, ou d'administration, sous différents points de vue, selon les théories qu'ils soutiennent en politique ou même selon leurs propres intérêts.

Dans l'administration des affaires de l'Etat, cette opposition a son côté utile, elles sert à maintenir les hommes qui sont à la tête du gouvernement, dans les limites du pouvoir qui leur est donné par la constitution du pays qu'ils gouvernent, elles les empêchent d'abuser de la puissance qu'ils ont en mains, et de commettre des malversations.

Si l'opposition professe des théories politiques plus en harmonie avec les besoins du peuple que celles du ministère, recrute sans cesse de nouveaux adeptes, ses théories finissent par prévaloir et c'est alors à son tour à monter au pouvoir, et à dicter la loi aux vaincus. C'est ainsi du moins que généralement les choses se passent en France, où l'on combat plus tôt pour des idées, que contre les hommes qui sont au pouvoir.

Quelquefois aussi les hommes publics surprennent la bonne foi de leurs sectaires, comme on en a vu un exemple dans Guizot qui lorsqu'il présidait l'opposition, attaqua avec violence ce qu'il se hâta de pratiquer, dès qu'il fut monté au pouvoir. Il avait beaucoup de théories parce " qu'il avait peu de principes, et elles étaient étranges, contradictoires, tantôt modestes, tantôt emphatiques, toujours spécieuses, aussi savait-il les retourner avec une rare habilité dans les nombreuses situations fausses où il s'est trouvé. Ces doctrines spécieuses servirent à se maintenir longtemps au pouvoir, et par conséquent à satisfaire l'orgueil de cet homme d'Etat, qui en parlant de sa chûte, disait, *j'ai eu l'honneur de tomber*. En Angleterre, on ne combat guerre les membres du cabinet à cause des divergences de principes ou de théories politiques qui existent entre eux et les membres de l'opposition, on les combat plutôt parce qu'ils sont au pouvoir.

Depuis la demande de la reforme électorale, il n'y a eu guère de grandes questions politiques qui pouvaient motiver une divergence d'opinion entre les membres de l'opposition et ceux des différents ministères qui se sont succédés au pouvoir.

L'Angleterre fut le berceau de la monarchie constitutionelle, sous l'empire de laquelle *le roi règne mais ne gouverne pas*, mais il n'y a jamais eu de grandes modifications apportées dans l'organisation de son gouvernement. La réforme électorale ne fut pas accordée parce que l'Angleterre est un pays éminement conservateur, et qui ne vise pas à accorder au peuple la plus grande somme de pouvoir possible.

Mais soit en France, soit en Angleterre, nous n'avons jamais vu une opposition n'être pas unanime sur les principales questions qui motivent la guerre qu'elle fait au ministère; au Canada, c'est le contraire, elle manque complètement d'unanimité.

Si l'on considère l'opposition, telle qu'elle est constitué, on est frappé de voir le peu d'entente, le peu d'harmonie qui existe entre ses chefs connus, ou inconnus, de voir la discordance d'opinion entre l'opposition haut-canadienne, et celle du Bas-Canada. En effet, que voyons-nous dans le Haut-Canada? L'opposition crie sans cesse à la tyrannie, au despotisme, à la domination française, et elle crie ainsi parce qu'elle prétend que la grande majorité du Bas-Canada, qui se trouve favorable au ministère, lui impose de force ses idées et ses lois.

Dans le Bas-Canada, c'est justement l'inverse; on accuse le ministère d'avoir des tendances anglaises, de vouloir anglifier le Bas-Canada, enfin de se laisser dicter la loi par le Haut-Canada.

Quoique la question de la représentation d'après le nombre soit plutôt une question de localité que de partie, néanmoins, on ne peut nier que les membres de l'opposition haut-canadienne en soient les plus ardents promoteurs, puisque M. Brown l'avait imposée à M. Dorion, lors de la formation de son cabinet; cependant tous, membres de l'opposition et ministériels, dans le Bas-Canada, s'opposent avec une égale énergie à la passation de cette mesure injuste.

L'opposition bas-canadienne blâme le ministère de la ligne de conduite qu'il a tenue lorsqu'il s'est agi du choix d'une capitale, et l'accuse d'avoir vendu Québec, elle parle de revenir sur la décision de Sa Majesté, et de maintenir le siège du Gouvernement à Québec. Celle du Haut-Canada, tout naturellement, trouve le choix de la Reine très judicieux, et elle est bien disposée à le maintenir.

Après ces réflexions, il est difficile de croire à l'efficacité de l'opposition et il est encore plus difficile de croire qu'elle sera bien formidable pour le ministère. D'ailleurs, la perpective du bien qui pourrait résulter d'un changement de ministère n'est pas bien évidente, ce serait abandonner l'inconnu pour l'inconnu, car l'opposition telle qu'elle existe aujourd'hui offre bien peu de garanties pour sauvegarder nos intérêts actuels. Il y a plus, l'opposition de l'autre section de la Province se plaint d'être gouvernée par une majorité bas-canadienne, et avec un changement de ministère, ce serait peut-être à nous de nous plaindre que nous sommes gouvernés par la minorité de nos représentants.

Que les hommes nouveaux qui sont entrés au parlement calculent donc les conséquences de la ligne de conduite qu'ils vont adopter à la prochaine session, elles méritent leurs plus sérieuses réflexions.

Faits Divers.

—Nous commençons aujourd'hui un très joli feuilleton: *Trois Visites aux Invalides*. Il se terminera prochainement. C'est une des plus belles broderies historiques de M. Emile Marco de St. Hilaire. Nos lecteurs la liront avec plaisir.

MANGE PAR UN REQUIN.—Notre correspondant de l'Océan Indien nous transmet les détails suivants sur la mort dramatique d'un matelot appartenant au trois mâts américain *T. W. Sears*.

Trois matelots se baignaient le long du navire, dans la rade de Singapoore, lorsque l'un d'eux fut saisi par un requin. Le monstre l'attaqua d'abord à l'épaule; mais la violence avec laquelle il se précipita lui fit lâcher prise, et lança le malheureux à plusieurs pieds au dessus de l'eau. Le requin le saisit de nouveau par le dos, puis par le cou, et disparut avec sa proie. Cette scène se passait sous les yeux d'une partie des hommes de l'équipage, qui immédiatement mirent une embarcation à l'eau, et après avoir pris les deux autres hommes à bord, tentèrent de rattraper leur camarade Quelque temps se passa sans qu'ils trouvassent la trace; mais bientôt le requin reparut à quelque distance, tenant encore le matelot dans sa gueule et le secouant comme un chat secoue souris.

L'officier qui se trouvait à bord s'arma d'une pique d'abordage et courut vers lui; le requin était tellement absorbé dans son œuvre qu'il se laissa frapper plusieurs fois avant de disparaitre. Pensant qu'il avait reçu le coup de la mort, l'embarcation retourna à bord; mais à peine était-elle arrivé le long du navire que le requin reparut fleur d'eau. On prit un harpon, et il se laissa encore approcher d'assez près pour qu'on pût l'attaquer, puis il disparut de nouveau. On fila la ligne, et l'embarcation fut remorquée pendant quelque temps jusqu'à ce que, du secours arrivant, l'animal fut tué par des coups de lance répétés.

La plus grande partie de ce que contenait sa panse se dégorgea pendant qu'on le hissait à bord, et quand on l'ouvrit, on n'y trouva que quelques fragments méconnaissables, et une boîte de viande conservée, en étain, qui pesait huit livres.

Le requin était de l'espèce connue sous le nom de *requin de terre*, parce qu'elle ne se trouve pas en plaine mer, et il avait dix pieds de long. La circonférence de son corps n'avait pas moins de huit à neuf pieds,—près d'une yard de diamètre.

MEURTRE DANS LE NEW-JERSEY.—Un jeune homme de dix-neuf ans, Usebius Wallings, parent du capitaine Walling, du vingtième ward de police, se trouvait avant-hier soir vers minuit à l'Atlantic Hotel de Kepport, New-Jersey. Il était invité à un soupé donné par la propriétaire de l'hôtel, Mme Higgins. Là se trouvait aussi John Simmons, avec qui il s'était déjà rencontre trois mois auparavant, a un meeting de nègres tenu à Middletown.

Dans cette dernière rencontre, une altercation s'était élevée entre eux; elle se renouvela à l'Atlantic Hotel, et après avoir échangé quelques paroles menaçantes, Simmons tira un couteau et en frappa Walling à la cuisse. L'artère crurale fut tranchée; le sang coula à flots et Walling expira en moins de trois minutes. Le meurtrier a été arrêté et conduit à Freehold, New-Jersey.

C'est aussi dans la prison de Freehold qu'est détenue Mme Marks, l'une des héroines de l'assassinat de Fellner, avec Mme Sawers, la propriétaire de la maison habitée par celui-ci à Brooklyn.

—Un canadien de New-York écrit à un ami de Montréal d'inviter ses compatriotes qui vont en Europe par la ligne Cunard, à se munir d'un passeport, car il y a eu dernièrement plusieurs désagrements à essuyer.

MARIAGE.

A Miscouche, Ile du Prince Edouard, le 25 ult., par le Rév. Messire J. Quevillon, Christin Gallant (sourd et muet), de la mission du Mont-Carmel, à Louise Arsenault, du même lieu.

Décès.

En cette ville, le 22 courant, MARIE-LOUISE-ALPHONSINE, fille ainée de L. A. Grison, ecr.

Elle était de ce monde où les choses
Ont le pire destin,
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

On reçoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurant en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

GRANDE NOUVELLE!

LE NORD VICTORIEUX.

La Colonisation vers le Canada Central.

OTTAWA,

CAPITALE DES CANADAS-UNIS!!!

L. J.-B. LAZURE offre a ses amis et au public en general ses plus sinceres remerciments pour le patronage qu'on lui a accorde; et a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS,
CASSIMIRES,
TWEEDS,
DRAP DE PILOT
ET HARDES FAITES,
SURTOUTS,
PANTALONS,
VESTES,
CHEMISES DE COTTON
ET DE LAINES.

EN FAIT DE FOURRURES

M. LAZURE NE PEUT ETRE SURPASSE.

ELLES CONSISTENT DE

MARTES,
VISON,
LOUTRE,
MOUTON DE PERSE,
ET DE RUSSIE,
ECUREIL GRIS,
OPPOSUM,
BOAS ET
MANCHONS POUR DAMES.

SON ASSORTIMENT DE

CASQUES

Pour HOMMES et ENFANS, est des plus complait, depuis la pelletrie la plus riche jusqu'a la plus commune.

GANTS ET MITAINES

— De toutes sortes et AUSSI —

100 DOUZAINES DE CHEMISES

De toute grandeur en gros et en detail.

Provision, Groceries et Liqueurs.

M. LAZURE a en tout temps un Tailleur qui execute tous les ouvrages qui lui sont confies a part les mesures de ses pratiques journalieres.

LE SOUSSIGNE a un MAGASIN dans la ville CENTRALE comme dans la BASSE-VILLE.

Basse-Ville, Magasin .... Rue Sussex.
Ville Central, " .... Rue Sparks.

Ottawa, 27 Nov. L. J.-B. LAZURE.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson..	Fitzalan—Arundel....	Partie d'Argenteuil....	Hazeringiee, Montcalm, Arundel, DeSalaberry.....		
G.W. Cameron..	Thurso.....	Partie d'Ottawa.....	Hartwell, Ripon.....	101,000	30 cts.
E. R. Murray..	Buckingham.....	Partie d'Ottawa.....	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Farler..	Wakefield.....	Partie d'Ottawa.....	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin.....	160,000	"
Mic. McBean..	Northfield.....	Partie d'Ottawa.....	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright, Egan.....	185,000	"
G. M. Judgeon	Glareadon.....	Partie de Pontiac.....	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow.....	190,000	"
Thos. Barron..	Lachute.....	Partie d'Argenteuil....	Wentworth.....	180,000	"
Terance Smith	Allumette.....	Partie de Pontiac.....	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester.....	30,000	20 cts.
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**	60,000	"
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Aber-	Terrebonne.....	Abercrombie, Morin, Beresford.....		
Alex. Daly....	Rawdon..... [crombie	Montcalm.....	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare.....	Joliette et Berthier....	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon.....	141,000	"
A. Dubord....	Trois-Rivières.....	St. Maurice et Maski-	Peterborough, Cartwright, Shawenegan.....	49,000	"
A. Bochet....	Ste. Anne de la Pérade	Champlain..... [nongé	Radnor, Alton, Montauban.....	40,000	"
J. P. Déry....	St. Raymond.....	Portneuf.....	Gosford, Colbert, Roquemont.....	25,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Hay, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns.....	28,000	"
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**	250,000	20 cts.
John Felton....	Sherbrooke.....	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de			
F. H. Pratte...	Stanfold.....	Wolfe et Compton....	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden.....		
J. T. Lobel....	Wotton.....	Partie d'Arthabaska....	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode.....	160,000	60 cts.
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce...	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow.....	100,000	"
E. H. McKenzie	Lambton, Lac St	artie de Mégantic....	Broughton, Thetford.....	396,000	"
Andrew Ross..	Frampton.. [François	eauce.....	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
S. V. Larue....	St. Charles, R. Boyer.	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
Fre. Tête.....	St. Thomas.....	Bellechasse.....	Mailloux.....	200,000	30 cts
Jos. Jolivet....	St. Gervais.....	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton.....	20,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly....	Bellechasse.....	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquem, Armagh..	130,000	"
		L'Islet et Chemin Elgin.	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago.....	92,000	"
F. DeGuise....	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska.....	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook.....	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte.....	Témiscouata.....	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot.....	285,000	"
J. Bte. Lepage.	Rimouski.....	Rimouski.....	Duquesne, Macpès, Nelgette, Cabot, Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg.....	135,000	"
J. A. LeBeb....	New Carlisle.....	Bonaventure.....	Matapedias, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel.....	300,000	"
John Eden.....	Bassin de Gaspé.....	Gaspé.....	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	25 cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUÉBEC - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTRÉAL - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861. } P M VANKOUGHNET, Commissaire.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fontefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de decembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comte.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5in.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goods, Court House Avenew.

WILLIAM KING, Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir:

Première Classe,.....	25 cts.	per 100lbs.
Seconde "	22½ "	" "
Troisième "	17½ "	" "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE, *Secrétaire.*

Ottawa, 15 avril, 1861.

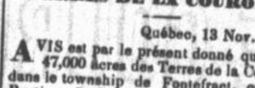

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 AM., et arrivera à Prescott à 9 30 AM., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Trone allant à l'Est et à l'Ouest; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Trone venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH, *Surintendant.*

Prescott, 8 juin, 1861.

DEPARTEMENT DES TRRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir:

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivieres Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inferieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Bai des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étée due supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par ce can public, à tel point d'enchère, outre la rent foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ere de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frait, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriémement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaire,
T. de la C.

28 août, 1861.

DPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir:

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU, Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Québec, 8 juin 1861.

Il a plus à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RECHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGHNET, Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge, Rue Sussex.

N. B.—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

NOUVEAU SALON
DE
PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernières modes. M. MILES, tiendra aussi toujours un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Désirez vous acheter à bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE
Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.
M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES
ET AMÉRICAINES.
No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On demande de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, Mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très complet de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
R. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

du premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $316 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, S'adresser à

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX DE VEAU, PEAUX DE MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé
Rue Sparks, Ottawa central,
contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des
BATISSES DU PARLEMENT.
Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.
Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Cmpay,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD,	MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BENN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.
Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.
Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier ou cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.

Toute commande laissée à son bureau,
Rue Rideau,
sera exécutée avec le plus grand soin et sans un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des suppeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part de patronage public.

DUPLEX.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

5000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Mortons Family Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Vin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, que ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété inépuisable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861. } Chez
THOS. PATTERSON,
Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.
Ottawa, 3 Avril, 1851.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

CASIER.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
Québec, 6 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné que les agences sous-mentionnés, dans le Haut Canada, seront closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions au rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

AGENCES.	AGENTS.
Sturmont, Dundas et Glengary.	S. HART,
Prescott et Russell.	N. SEWARD,
Carleton.	J. DUNN,
Lanark	C. KERR,
Leeds et Grenville	W. J. SCOTT,
Prince Edward	M. BULLER,
Hastings, (Partie Sud)	F. MCANANY,
Northumberland et Durham	W. WALLIS,
Peterborough (Partie Sud)	W. CRAWFORD,
Wentworth	T. A. ARMSTRONG,
Lincoln, Haldimand et Welland	H. SMITH,
Norfolk	D. CAMPBELL,
Oxford et Brant	J. CARROLL,
Kent	R. MOSCK,
Lambton	A. SCOTT.
Waterloo	H. S. HYDES,

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE,

LES terres du Township de SASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres,** seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 20e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBRAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté
Andrew Russell,
Assis. Commissaire.
Ottawa, 7 août 1861.

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumerie, drogues, peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureaux du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE.
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHE,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos,
Mousseline de Laine,
Indiennes Guingham, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Brodeurie, &c. &c.

Nouveaux pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste batisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM E. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.
Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.
Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.
New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.
New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxe.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.
Ohio.
Cheveland.
Pennsylvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.
Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.
Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)
Canada.
Ottawa, Cité.
Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.
QUEBEC, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 Acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la Date des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Esqre, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES
DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'EPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THES, CAFFÉS, EPICERIES, et TABAC SUCRÉ rafiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sperme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Morlell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits secs, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pie-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.
Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN
(Batisse de M. Fraser,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Rubans Fabs de toute description ou de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congrees, Bottines, Chaussures Caoutchouc, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNÉ est sûr l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le Voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie,** provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Ensaigne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERET
GENERALE

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans
Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qu'est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de
SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER

AYant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.
M. A. RENEAUD,

L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hôtel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleure qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et de Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le confort du voyageur.

Ottawa, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

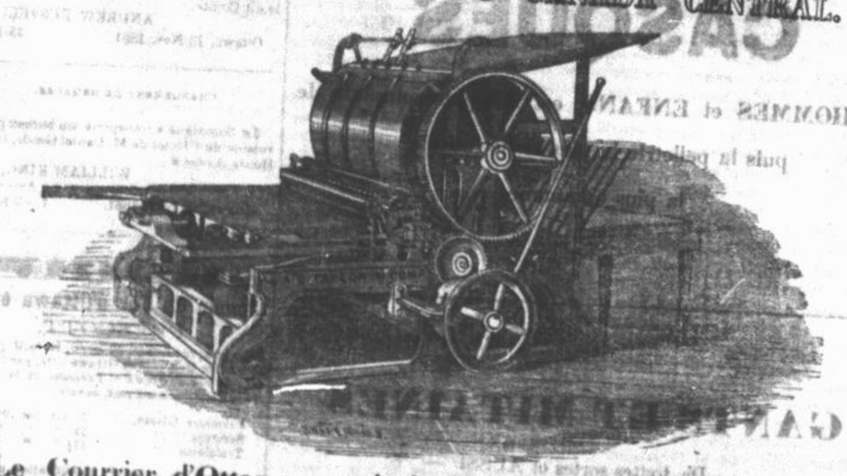

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCS.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES, SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces au dessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRE (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et SÉCROLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.